

REDACTION ET ADMINISTRATION
480 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HArbour 1241*
SERVICE DE NUIT :
Administration : HArbour 1243
Rédaction : HArbour 3679
Gérant : HArbour 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

TROIS SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA
(Sauf Montréal et banlieue) \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 8.00

M. Dunning, la politique et l'affairisme

Après sa défaite en 1930, M. Chs-A. Dunning, jadis premier ministre libéral de la Saskatchewan, puis ministre des Finances du gouvernement King, entra dans les affaires. Sorti pour un temps de la politique, il devint membre de plusieurs conseils d'administration, dont celui de la Barclays Bank.

En octobre dernier, M. King pressa M. Dunning d'être de son nouveau ministère. M. Dunning accepta. Et tout de suite, il quitta le conseil de la Barclays Bank, ainsi que le note le *Star*, dans son information financière du 19 novembre (page 24), à propos de la réunion annuelle des actionnaires de cette maison: "Hon. C. A. Dunning has resigned on his appointment to the office of Canadian Minister of Finance". Mardi dernier, les actionnaires de la Barclays Bank l'ont remplacé.

Le même jour, à la même heure, au même conseil, un autre homme politique en vue, M. Taschereau, déjà membre du conseil de la Barclays Bank depuis quelques années, a été réélu. Il faut croire qu'il accepte cette réélection; car nulle part dans la chronique financière on n'a lu qu'il l'a refusée.

Donc, M. Dunning, parce que ministre, démissionne de la Barclays Bank; donc, bien que ministre, M. Taschereau opte pour rester de la Barclays Bank.

Pourquoi M. Dunning a-t-il démissionné? Parce qu'il revient à la politique active; parce qu'il est de nouveau ministre; parce qu'en tant que ministre des Finances il aura affaire aux banques; parce qu'il estime qu'il ne doit pas se mettre dans une situation telle qu'il soit obligé un jour d'avoir à choisir entre l'intérêt de l'Etat, qu'il représente, et l'intérêt de la banque dont il serait l'un des administrateurs; parce qu'il ne veut pas donner à croire que, même à son insu, ses relations avec une banque pourraient affecter ou avoir l'air d'affecter son jugement en matière de finance. Ces scrupules, cette délicatesse honorent M. Dunning. Et cela vaut qu'on signale sa conduite et quelle sorte de ministre il est, décidé d'éviter même toute apparence de lien avec la finance.

L'attitude de M. Dunning, c'est celle de M. King, qui n'est d'aucun conseil d'administration; celle de M. Ernest Lapointe, qui aurait pu être, n'a jamais voulu être et n'est d'aucun conseil d'administration; celle de M. Hepburn, premier ministre libéral de l'Ontario, qui n'est associé ni de près ni de loin à quelque groupe financier que ce soit; celle de M. Gardiner, ancien premier ministre libéral de la Saskatchewan et devenu il y a peu de temps ministre de M. King; celle de M. MacDonald, premier ministre libéral de la Nouvelle-Écosse; celle de M. Dystart, premier ministre libéral du Nouveau-Brunswick. Bref, c'est aussi celle des premiers ministres libéraux de toutes les provinces du Canada — sauf de la province de Québec. Ce fut au reste aussi celle du premier ministre conservateur, M. Bennett, jadis membre, comme M. Taschereau, d'importants conseils financiers, mais qui, comme M. Dunning, s'est hâté de sortir de partout dès qu'il devint chef du parti conservateur à Ottawa.

Chez nous, le premier ministre a une autre idée de la participation d'un homme public à la finance privée que MM. King, Lapointe, Dunning, tant et tant de ministres libéraux et même conservateurs. Une plus haute conception? Non. Une plus utilitaire. Aussi il a gardé, garde et gardera ses conseils d'administration. "J'en serai tant qu'on voudra de moi", a-t-il dit en somme, à Victoriaville. Cynisme, disent les uns; franchise, prétendent les autres. On ne peut en tout cas lui reprocher là-dessus de masquer sa pensée.

S'il reste où il est, c'est, dit-il, que cela le tient en

contact suivi avec des gens qu'autrement il ne rencontrerait guère; et que cela est tout profit pour les Canadiens français, qu'il peut aider de son influence dans ces milieux. On peut se demander si sa seule situation de premier ministre ne suffirait pas à le mettre tout aussi bien en état de rendre les mêmes services aux nôtres. Il estime que non. Faut-il le croire?

Par ailleurs, s'il obtient pour les nôtres des faveurs, ou même simple justice, parce qu'il les demande à titre d'administrateur, à tel ou tel de ses collègues, au *Royal Trust*, à la *Sun Life*, etc., ne doit-il pas s'attendre qu'on sollicite de lui la réciprocité, en retour, pour des gens tout près de ses collègues anglais des nombreux conseils d'administration dont il est? Ne s'exposerait-il pas à se faire demander davantage qu'il obtient? Ou il consent; et alors c'est lui, ou plutôt c'est nous, les perdants. Ou il refuse; et alors obtiendra-t-il quoi que ce soit en retour de ce non?

Situation fautive; d'autant plus fautive que, toute question de personne écartée, le procureur général, gardien des lois provinciales, est censé exercer une surveillance assidue sur toutes les compagnies de chez nous; et donc, qu'à titre de procureur général, il a la surveillance des compagnies dont il est lui-même un des chefs et qui peuvent avoir, ont même, — tel fut le cas de la *Sun Life Assurance Company* dans le procès Macauley-Harpell, — affaire à la justice. Dualité des devoirs, conflits possibles, dédoublement à craindre, relations des plus délicates entre le ministre et les compagnies dans les conseils desquelles il siège. Comment régler tout cela? En cédant à la compagnie et en nuisant à la province; ou en prenant le parti de la province et en nuisant à la compagnie; ou en risquant de faire croire, par suite de ses relations d'affaires, qu'il oscille entre l'une et l'autre et tergiverse; ou enfin, par un compromis où les deux parties cèdent sur un point ou sur l'autre; compromis dont la province aura droit de lui en vouloir, s'il aliène une parcelle de ce qu'elle réclame, ou dont la compagnie lui voudra, si c'est elle la perdante. "Pourquoi être des nôtres si l'on ne peut compter que vous serez de notre côté?" pourraient lui dire ses administrateurs. Et n'auraient-ils pas raison de le lui dire? Car enfin, le ministre-administrateur de compagnies ne reçoit-il pas une indemnité annuelle pour s'occuper des intérêts de ces compagnies? Et si ce n'est pas pour cela, pourquoi serait-ce? Pour son influence? Alors on penserait l'acheter, et il laisserait faire, et il profiterait de l'équivoque? Croisons qu'il reste honnête; mais il s'expose à ce que l'on pense qu'il transige. La femme de César...

Le vrai, c'est que l'attitude de MM. King, Lapointe, Dunning, Hepburn et autres ministres fédéraux ou provinciaux, tous libéraux, est autrement plus claire, plus nette, plus sensée que celle d'hommes publics préposés au gouvernement de leur province et qui touchent ici, là et ailleurs, en sus de leur traitement de ministre, de leur indemnité de député, de l'argent de compagnies ou de groupes financiers sous leur surveillance, argent qu'ils ne toucheraient probablement pas s'ils n'étaient ministres.

Les libéraux qui ne touchent rien que leur indemnité et rien des maisons financières sont dans la véritable tradition libérale. Les autres? Ils ne sont même pas dans la tradition tory. Le cas de M. Bennett est là qui l'établit net.

Ils font de l'affairisme. Et l'affairisme, c'est la gangrène de la politique contemporaine.

Coupons les membres gangrenés.

Georges PELLETIER

Bloc-notes

La loi Dillon

La loi Dillon a été adoptée à la suite des contestations en masse organisées par l'ancien chef de l'opposition, M. Houde. Et c'est peut-être pourquoi beaucoup de gens n'y voient qu'une mesure de circonstances, destinée à tirer d'affaire des candidats embarrassés, et qui n'a plus d'application pratique.

La réalité, c'est qu'on a fait une loi de portée générale et d'un caractère permanent, et que, par un dispositif spécial, on lui a donné un effet rétroactif.

On a dit, en effet:

La présente loi doit être appliquée aux pétitions en contestation d'élections de tout membre de l'Assemblée législative de Québec maintenant pendantes comme si elle avait été en vigueur lorsque les procédures en contestation ont été commencées.

De cette façon, les élus de 1931 qui se trouvaient mal pris ont été automatiquement libérés, puisque leurs adversaires, même s'ils l'avaient voulu, ne pouvaient plus se conformer aux dispositions de la loi nouvelle.

Ce qui reste

Mais le cas de ceux-ci réglé, la loi restait là pour rendre plus difficiles les contestations à venir.

Premier point, il est stipulé que le dépôt de \$1,000 fait par le pétitionnaire devra être la propriété personnelle de celui-ci. Et l'on voit tout de suite à quel point cela restreint le nombre des pétitionnaires. A quel point aussi cela va contre la théorie des partis, car, si le propre de ceux-ci est de coordonner l'effort des gens qui pensent de même, si l'on ne voit pas d'objection à ce qu'ils centralisent les ressources des partisans pour faciliter une élection, on ne voit pas davantage pourquoi ils ne pourraient point pareillement centraliser leurs ressources pour faire vérifier par les tribunaux la validité des élections.

Deuxième point: l'article 120, chapitre 5, Statuts Refondus de Québec, 1925, dit que l'instruction au mérite de toute pétition en contestation d'élection doit être commencée dans les quatre mois qui suivent la publication, en vertu de l'article 324 de la Loi électorale de Québec, (chap. 4), dans la Gazette Officielle de Québec, de l'avis de l'élection du député par le greffier de la Couronne en Chancellerie, sinon la pétition est périmée et de nul effet.

"Dans le cas d'appel à la Cour du Banc du Roi, du jugement sur les objections préliminaires, il n'est pas tenu compte, dans la computation de ces quatre mois, du temps compris entre la production de l'inscription à la Cour du Banc du Roi et la reddition du jugement par ce tribunal." (Statuts Refondus 1909, 556; 1 George V (1911) chapitre 13 section 7.)

Le bill Dillon abroge l'article 53 de la loi générale, qui se lit ainsi: "53. Toute procédure relative à l'instruction d'une pétition en contestation d'élection, est, sur simple demande du membre siégeant, suspendue durant les sessions de la législature et durant les huit jours qui précèdent et les huit jours qui suivent ces sessions;" et lui substitue celui-ci:

Nulle instruction au mérite d'une pétition d'élection ne peut commencer ni être poursuivie pendant les huit jours qui précèdent ou qui suivent ces sessions, sans qu'une demande du défendeur à cet effet soit nécessaire.

"La présente disposition s'applique à l'examen préalable du défendeur et à la demande de fixer l'instruction et à toute autre procédure relative à l'instruction."

Les possibilités d'un texte

Si l'on compare les deux textes, on verra que dans le texte de la loi non amendée, les procédures étaient "suspendues" pendant la session, ce qui voulait dire, suivant la jurisprudence, que l'on ne pouvait procéder à l'instruction de la cause, mais que la durée de la session ne pouvait être invoquée pour former les quatre mois de délai.

Or le mot "suspendu" ainsi qu'on peut le constater, a été supprimé, de sorte que désormais la durée de la session entre dans la computation des quatre mois.

Si l'on objecte que les sessions provinciales ne durent jamais plus que trois mois, on s'illusionne avec quelque simplicité. Il est éminemment facile de convoquer la session, disons pour le 28 novembre et de l'ajourner au 1er mars, et le tour est joué.

Dès le dépôt du projet de loi, notre camarade Alexis Gagnon, courtoisie parlementaire, écrivait dans ce journal:

La morale de cet article, si l'on peut employer pareil mot pour une semblable cause, c'est que le délai statutaire de quatre mois pour commencer l'enquête au mérite, à partir de l'avis officiel, sous peine de renvoi de la pétition en contestation, con-

L'un des premiers actes du nouveau gouvernement sera de fonder un organe qui dira la vérité au peuple, déclare M. Duplessis à Sherbrooke --- La liberté de la presse

(Voir page 3)

Des manifestants antiministériels se servent de bâtons et de cailloux à Chicoutimi, hier soir

Le président du Conseil législatif, M. Laferté, forcé de quitter la salle sans avoir prononcé son discours, de même que les autres orateurs libéraux — Lampes éteintes — La police municipale contrainte de remettre en liberté quatre manifestants — 75 vitres brisées

CHICOUTIMI, 23. (S.P.C.) — Une manifestation ponctuelle de bris de vitres a forcé, hier soir, tous les orateurs inscrits au programme d'une réunion en faveur du candidat libéral Roland Fradette, entre autres le président du Conseil législatif, M. Hector Laferté, à quitter la salle sans avoir prononcé leur discours. Leur départ du reste a eu lieu à la faveur de l'obscurité, quelqu'un ayant éteint les lampes. M. Laferté, le candidat et le docteur Eugène Tremblay, qui devait présider la réunion, sont sortis par une porte latérale. La police municipale, pour avoir effectué quatre arrestations, a été à son tour l'objet d'une manifestation telle que, après avoir en vain brandi des revolvers, elle a dû consentir à remettre les quatre manifestants arrêtés en liberté sous cautionnement.

La réunion devait avoir lieu à l'hôtel de ville. Les troubles ont duré plus d'une heure. Les manifestants se sont servi de bâtons et de cailloux. Environ 75 vitres ont été brisées.

Voilà, en gros, ce qui reste de la loi Dillon, qu'on a délibérément refusé d'abroger.

L'avis de M. Gagnon est celui de maints avocats: elle permet à un gouvernement mal disposé de rendre pratiquement impossible toute contestation d'élection.

L'éternel conseil

Et, puisque c'est la dernière fois que nous aurons l'occasion de parler ici avant l'élection, répétons que le premier devoir de l'électeur, lundi, c'est de voter.

S'il ne vote point, il s'expose à ce qu'on vote à sa place.

O. H.

Bribes de grammaire

A bâtons rompus

Un lecteur me reproche d'avoir écrit, dans ma dernière chronique: "Voilà un problème que je qualifie-rais national." "Pourquoi, dit-il, vous, un grammairien, commentez-vous cette faute d'orthographe de l'adjectif national?" Mon Dieu! Suis-je donc si coupable d'employer un tour cher aux classiques et que ne dénigraient pas les bons écrivains d'aujourd'hui? Allons, cher lecteur, soyez indulgent: ma tâche est si ingrate. Au moins, permettez-moi de vous poser une question à mon tour. Savez-vous quel le qualificatif grammatical tend, grâce aux mauvaises langues, à devenir un terme de dénigrement aussi cruel que *pédagogue*? Ah! si vous entendiez les cyniques vous décrocheriez le titre sur un certain ton. Mais comme j'ai lu moi-même votre lettre, aimable contradicteur, vous comprenez que j'y ai mis l'intonation qu'il fallait pour rendre à grammairien sa valeur laudative. Je vous remercie donc du compliment.

Permettez-moi une autre question. Pourquoi, vous, un homme cultivé, me reprochez-vous d'omettre un *de* que ce cher LaFontaine supprimerait si allègrement? N'avez-vous pas lu LaFontaine? Que pensez-vous de ces vers?

Toute profession s'estime dans son coeur, Traite les autres d'ignorants, Les qualifie impertinents...

Que pensez-vous de ces deux phrases du code pénal, citées par Littre lui-même: *L'homicide commis volontairement est qualifié meurtre. La soustraction frauduleuse est qualifiée vol*. Dans le même article, le même Littre assure que le *de* s'omet le plus souvent après *qualifier*, quand ce verbe signifie attribuer un titre, une qualité à une personne: "L'arrêt le qualifie prince, duc, etc."

Pour la réponse à ses autres remarques, je prie mon lecteur de bien vouloir la chercher dans ma dernière chronique. Je ne vois pas ce que je pourrais y ajouter, si ce n'est que le terme *Gallo-Romains* désignait les habitants de la Gaule romaine, à laquelle on pourrait assimiler le Canada français. Pour ma part, je n'y tiens pas plus que de raison.

Et maintenant, à vous, messieurs les bafouilleurs de la radio. Pourquoi, politiciens (je ne m'adresse pas aux politiques), pourquoi vous mêlez-vous d'improviser quand vous ne savez pas parler? Pourquoi risquez-vous de scandaliser les étrangers, d'humilier votre race, pour servir vos ambitions en alignant des phrases souvent mensongères ou vides de sens?

Et vous, qui prenez la peine de préparer un texte, pourquoi y laissez-vous des perles comme celles-ci: *Manquer de fidélité à sa province dont on a mission d'en promouvoir les intérêts. N'est-ce pas à eux que vous devez accorder le droit de succéder et de continuer la politique libérale?* Ignorez-vous que dans la première phrase dont il s'agit, *province*, tandis que dans la seconde, *succéder*, qui n'a d'ailleurs aucun rapport au contexte, exige la préposition *à*? Et je parie que vous méprisez les grammairiens... Soyez donc moins débraillés dans votre langage. Peut-être, par ricochet, le serez-vous moins aussi dans vos moeurs politiques.

Admettons toutefois que les fautes des politiciens tirent moins à conséquence que celles du directeur d'une institution d'enseignement. Voici qu'un monsieur à la voix grave et ridiculement solennelle débite des boniments bourrés d'inepties, pour attirer des victimes au

Le dernier gouvernement conservateur

Le dernier ministère conservateur de la province de Québec, celui de M. Flynn, qui quitta le pouvoir en 1897, se composait comme suit:

E.-J. Flynn, commissaire des travaux publics.

L. Beaubien, agriculture et colonisation, puis ministre de l'agriculture seulement.

G.-A. Nantel, commissaire des terres de la Couronne, puis ministre des terres, des forêts et pêcheries.

L.-P. Pelletier, procureur général.

Thomas Chapais, président du conseil exécutif, puis ministre de la colonisation et des mines.

M. F. Hackett, secrétaire et registraire.

A. W. Atwater, trésorier.

M. J. H. Thomas

Londres, 23 (S.P.C.) — On dit que c'est pour les deux raisons suivantes que le premier ministre Baldwin a enlevé le secrétariat des Dominions à M. J. H. Thomas et lui a confié la charge, moins importante, de secrétaire aux colonies: 1) depuis l'échange de paroles vives qui a eu lieu entre M. Thomas

et M. Bennett, l'ex-premier ministre du Canada, au cours de la conférence impériale de 1930, des conservateurs affirment que M. Thomas n'est pas très bien vu des dominions; 2) M. Baldwin désire s'entendre avec l'Etat libre d'Irlande et M. Thomas s'est montré intransigent envers ce pays.

Feu M. Albert Rocque

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Albert Rocque, du Service du Revenu national, à Ottawa, décédé presque subitement hier soir, à l'âge de cinquante et un ans. Lui survivent, sa mère, Mme O.-A. Rocque, de Saint-Joseph d'Orléans, sa femme, née Marie-Anne Moffet, fille de notre ancien confrère du *Temps*; quatre enfants: Mlle Marguerite et Madeleine, MM. Galibert et Louis Rocque, deux frères: MM. Arthur Rocque, de Lexington, Massachusetts, et Calixte Rocque, d'Ottawa, trois sœurs: Mme Omer Héroux, Mlle Gabrielle et Emma Rocque.

Secrétaire pendant de longues années de l'Institut Canadien français d'Ottawa, M. Rocque s'était toujours, comme un père vivant, intéressé au mouvement français dans l'Ontario. Il était ancien élève de l'Université d'Ottawa.

Les funérailles de M. Rocque auront lieu lundi matin en l'église paroissiale du Sacré-Coeur, à Ottawa. Le *Devoir* prie la famille d'agréer dans ce grand deuil l'hommage de sa respectueuse sympathie.

"business college" qu'il dirige. Pauvres petits Canadiens qui, pour apprendre l'anglais et la sténo, vont brouiller à jamais les quelques notions de français qu'ils ont péniblement acquises! Car enfin, que penser d'une institution dont le directeur profère des phrases comme celles-ci dans un cours-type: *Une phase d'un sujet. Une branche que tant d'autres ont fait un succès. N'est-il pas mieux que ces jeunes gens acquièrent l'expérience?*

Pauvres, pauvres petits Canadiens! Avez-vous représentants du parti de l'union? Le jour du vote, on se propose de leur offrir des dragées de bonne volonté. On profitera de leur absence forcée pour bourrer les boîtes. Mot d'ordre: mieux vaut laisser l'adversaire mâcher son frein que de mâcher une dragée qu'il vous offre et de perdre... le frein.

On compte sur deux ou trois défections actionnistes pour le soir du scrutin. Mieux vaut tard que jamais.

Quel est ce particulier qui voulait se payer le luxe de faire imprimer dix mille bulletins de vote chez un imprimeur libéral, mais honnête, qui l'a éconduit?

Houde a fait sa dernière lutte contre toute la machine libérale. Il n'avait pour lui qu'une force conquérante, irrésistible: l'impossibilité de son adversaire réel, M. Taschereau. Cette impossibilité a-t-elle déchu?

Plus l'organisation libérale s'apprête à voler et plus elle court de chance d'avoir du plomb dans l'aile.

Lundi, un mot d'ordre: voter coûte que coûte, si on en a le droit; si on est biffé de la liste, faire voter en compensation quelqu'un qui ne voulait pas voter.

Le Grincheux

Si vous nous téléphonez...

Lundi soir, de 6 h. 30 à 11 heures, le "Devoir" répondra aux appels téléphoniques de ses lecteurs et abonnés désireux de connaître les résultats électoraux. Il suffira de signaler le numéro:

HA. 1241

Inutile d'appeler avant 6 h. 30, ce soir-là, les premières nouvelles n'arriveront que vers ce temps-là.

L'actualité

Réflexions d'un jeune libéral

Quand je suis entré dans sa chambre, hier soir, mon ami Georges, que je n'avais pas vu depuis longtemps, me salua à peine. C'est que Georges réfléchissait, la tête dans ses deux mains. J'étais si surpris de voir réfléchir Georges que je ne cachai pas mon étonnement.

— "Comment, tu réfléchis? Qu'est-ce que tu le prends? Tout ne va-t-il pas sur des roulettes pour ton parti?" Et l'enthousiasme défilant qui a salué la visite de ton chef, mercredi soir, au marché Saint-Jacques n'est-il pas le gage d'un triomphe encore plus grand lundi?"

— La réponse fut longue à venir. Cinq minutes, dix minutes se passent sans que mon ami ouvre les lèvres. Brusquement et sa réponse me décide à parler et sa réponse m'éberlue complètement.

— "Ecoute, vieux, je ne sais plus où j'en suis et je me demande si je vais aller voter lundi."

— Allons donc, un type intelligent comme toi va-t-il sacrifier l'un des plus importants de ses devoirs? Je sais bien que ce serait lâche: mais que veux-tu, trop de doutes m'assaillent depuis quelques heures. Et je ne me sens plus capable de voter pour mon parti. Quant à voter pour les adversaires de mon chef, M. Taschereau, tu comprends que cela est impossible dans ma position.

— Comment, dans ta position? — Tu sais, je suis fils d'un ancien député libéral. Chez nous, l'on a toujours voté rouge. Et puis, je suis membre de la Jeunesse libérale, membre du Reform Club. L'an prochain, je serai reçu avocat et j'aurai bien besoin des libéraux pour m'aider. Or, si l'on apprendait que j'ai voté contre le parti de mon père...

— Mais, enfin, qu'est-ce qui t'empêche de voter rouge comme la dernière fois? As-tu des motifs sérieux?

— Des motifs, je pourrais t'en énumérer plusieurs que j'ai chassés volontairement, car je voulais espérer jusqu'à la dernière minute que mes chefs répareraient certaines

bévue qu'ils ont commises; mais après avoir entendu les discours libéraux de la présente campagne, je n'attends plus grand-chose. Malgré cela, j'étais décidé de voter quand même pour M. Taschereau, le 25, car je me persuadais qu'on le calomnial, qu'on calomnial ses journaux. Mais, ce qui m'a donné le dernier coup, c'est d'avoir pris sur le fait, en flagrant délit de mensonge, les deux journaux auxquels je suis abonné: le Soleil et le Canada, dans les comptes rendus qu'ils ont faits hier de l'assemblée du marché Saint-Jacques.

— Je vois. Tu as lu le *Devoir* d'hier?

— Je le confesse, j'ai acheté le *Devoir* hier comme je l'achète pendant chaque campagne électorale. Cependant, ce n'est pas la lecture du *Devoir* qui m'a fait mépriser le Soleil et le Canada. Tu sais, d'ordinaire, dans les comptes rendus du *Devoir*, j'en prends et j'en laisse. Mais, cette fois, je ne puis m'empêcher de dire que le compte rendu du *Devoir* n'était en rien exagéré et qu'il était rigoureusement exact, pour ce qui est des principaux faits. Et j'ai une bonne raison pour cela: c'est que j'ai stationné sur le trottoir, en face du marché Saint-Jacques, de 8 heures à 11 heures et demie, le soir de l'assemblée de mercredi. J'ai assisté à tout le chahut et je mentrais si je disais que j'ai vu applaudir des gens de l'extérieur.

Or je lis dans le Canada du 2 novembre, sous le titre: "On veut Taschereau", ces lignes: "Taschereau! Taschereau! On veut Taschereau! Cri unanime de la foule énorme réunie hier soir au marché Saint-Jacques pour apporter à l'homme d'Etat qui gouverne la province depuis quinze ans l'hommage de son admiration et l'assurance de son appui renouvelé le 25 novembre". La vérité, hélas! mon vieux, c'est que, si plus d'un millier de gens criaient: "A bas Taschereau!" je n'en ai pas entendu un seul crier: "On veut Taschereau". Moi-même, j'aurais voulu le faire, et d'autres aussi, je pense, mais nous avions peur. Le lendemain, le Canada dit que le *Devoir* a menti en affirmant que la salle de l'école Salaberry était à peu près vide mercredi soir. Or, j'ai lu

le *Devoir*; l'on disait qu'il y avait environ 200 personnes dans la salle Salaberry. Le Canada dit que la salle Salaberry était pleine et ailleurs il prétend que des partisans soudoyés par les conservateurs-actionnistes ont coupé les fils reliant les haut-parleurs de l'école à la salle du marché Saint-Jacques. Or, si l'on ne pouvait entendre les discours de l'école Salaberry, comment se fait-il que la salle était et resta pleine? Que faisaient là ces gens?

Par ailleurs, je lis le premier Québec du Soleil du 21, sous le titre: "Montréal acclame Taschereau" (dans le compte rendu de l'assemblée du marché Saint-Jacques): "Au dehors comme en la vaste enceinte, des milliers et des milliers de voix ont longuement acclamé le nom de Taschereau. Et, lorsqu'un groupe de Jeunes Canadiens a essayé de gâcher ce triomphe par une manifestation hostile, la police a été obligée de les protéger contre l'indignation populaire." Tout cela est inexact. Les seules acclamations que j'ai entendues au dehors, le fameux soir, c'étaient en faveur de M. Duplessis ou de M. Gouin; pas en faveur de mon chef. Il est non moins faux que la police ait été obligée de protéger les manifestants contre "l'indignation populaire". Il se peut qu'il y ait eu de l'indignation populaire contre les manifestants; mais je ne m'en suis pas aperçu; car ceux qui ne huent pas le gouvernement rient et ne tentent rien pour arrêter les turbulents. Et voilà pourquoi je n'ai plus la moindre confiance en mes journaux.

— Tu as raison, mais je ne vois pas le rapport...

— Avec M. Taschereau? Tu ne vois pas? Tu es donc plus bouché encore que moi. Si les journaux payés par mon chef mentent et qu'ils les laisse mentir sans protester, c'est qu'il les approuve. Vois-tu, j'ai une bonne couche de rouge, mais je ne suis pas un crétin et je ne veux pas me laisser emporter.

— Alors, tu ne voteras pas lundi?

— Tâche de changer d'idée, mon vieux, et de voter, mais guidé seulement par ta conscience et ton bon sens.

Lucien DESBIENS

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres qui paraissent sous cette rubrique. Les lettres qui ne sont pas adressées au "Devoir" ne sont pas publiées. Nous ne publons que les lettres qui paraissent sous cette rubrique.

La Commission d'électricité

Le 21 novembre, 1935.

Monsieur Omer Héroux,
Le Devoir, Montréal.

Cher Monsieur,

Je vois dans les bloc-notes de ce jour que vous attirez l'attention du lecteur sur la nomination récente et tardive des membres de la Commission de l'électricité, ainsi que sur le fait que les articles 22 à 53 inclusivement de la loi instituant cette commission n'ayant pas encore été proclamés ne sont pas en vigueur.

L'on dira peut-être qu'il n'y a pas lieu d'anticiper sur l'usage que feront messieurs les commissaires des pouvoirs que leur confère la loi. Cette prétention a sa contrepartie qui consiste à n'avoir pas le droit d'attendre de la nouvelle commission ce qu'elle n'est pas en mesure de donner.

Avant la création de la Commission de l'électricité, les Services Publics d'électricité étaient sous la surveillance et sous la règle de la Commission des Services Publics. Or cette dernière avait, à quelque chose près, les mêmes pouvoirs et les mêmes devoirs que l'on impute à la Commission de l'électricité de la Province de Québec.

En fait, trente-sept des cinquante-trois articles de la loi régissant la nouvelle commission sont copiés textuellement sur la loi régissant la Commission des Services Publics. Ce n'est pas aller trop loin que de prétendre que la nouvelle commission fera des devoirs et pouvoirs édictés dans ces trente-sept articles la même application qu'en a faite sa prédécesseuse. Des seize autres articles, deux ne traitent que du nom de la Commission et de l'interprétation des termes principaux de la loi, un troisième, des salaires des commissaires et du secrétaire, deux autres imposent aux municipalités des obligations qu'elles n'avaient pas, huit ont rapport à la procédure agissant comme tribunal et les trois derniers réaffirment de manière différente des pouvoirs et devoirs de l'ancienne commission.

Ces trois derniers ont pour sujet l'inventaire de la capitalisation, l'établissement de taux adéquats, la surveillance de la capitalisation future et l'imposition d'un système uniforme de comptabilité.

Sauf ce qui concerne l'imposition d'un système uniforme de comptabilité.

Avis de décès

LARSEN — A Montréal, le 21 novembre 1935 est décédé Victorine LARSEN, épouse de feu Thomas-François LARSEN, funérailles le lundi 25 novembre. Le corps sera inhumé au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. La défunte était du Tiers-Ordre St-François. Pas de fleurs.

NECROLOGIE

BONENFANT — A Montréal, le 21, Térésa Bonenfant.
BOURGOIN — A la Pré-aux-Trembles, le 21, Mme Rodolphe Bourgoïn.
BOUVRETTE — A St-Jérôme, le 21, à 80 ans, François Bouvrette, époux de Dénise Daoust.
CHARBONNEAU — A St-Vincent de Paul, à 79 ans, Luc Charbonneau, époux de feu Delia Prévozt.
COPSKY — A l'hôpital du Sacré-Coeur, le 21, à 80 ans, Simon Copsky, époux de Louise Moreau, 2èmes noces Adeline Chapleau.
DEMERS — A Montréal, le 20, Rosiana Bergeron, épouse d'Auguste Demers.
DUPLESSIS — A Ste-Anne-des-Plaines, à 82 ans, Vitaline Duplessis.
FILION-GARCEAU — A l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, le 21, à 25 ans, Mme Na-poleon Filion.
FRENETTE — A Dorval, le 20, à 77 ans, Ferdinand Frenette.
GAREAU — A Montréal, le 22, à 34 ans, Marie-Rose Godin, épouse de Rodolphe Gareau.
GAUDET — A Montréal, le 20, à 66 ans, Virginie Lord, épouse d'Emile Gaudet.
GUAY — A Montréal, le 20, à 73 ans, Alphonse Guay, époux de feu Marie Simard.
LANDRY — A Montréal, le 21, à 80 ans, Gabriel Landry, époux de feu Elmine Gilmont.
LARSEN — A Montréal, le 21, Victorine LARSEN, épouse de feu T.-F. LARSEN.
LAVALLEE — A Montréal, le 21, à 68 ans, Elodie Lavalée, épouse de feu Ernest-Narcisse Lavalée.
LECAULT — A Cartierville, le 20, à 24 ans, Arthur, fils de M. et Mme Henri Le-cault.
LYNCH — A Montréal, le 21, à 27 ans, Robert-Bernard Lynch.
MARTIN — A Montréal, le 20, à 75 ans, Aline Gaudet, épouse de Joseph Martin, de Sorel, autrefois de St-David, Yamaska.
MIRON — A Montréal, le 20, à 67 ans, Mme Auguste Miron, née Cordelia Beau-goin.
MONGENAI — A Montréal, le 21, à 45 ans, Mme J.-Alfred Mongenais, née Lillian Morrison.
NOBERT — A Montréal, le 20, à 3 ans, Lionel Nobeit, fils de M. et Mme J.-A. Nobeit.
THIBAUT — A Montréal, le 20, à 49 ans, John Thibault.

Tél. Wilbank 7119-7110

Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST
La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGER BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000
ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES
Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec, le 22 décembre 1916.
Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.
SERVICE JOUR ET NUIT.

GEO. VANDELAC

Fondée en 1890
Directeurs de funérailles

Limitée

SALONS MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCE

120 rue Rachel Est, Montréal

G. Vandellac, Jr.

Tél. BÉlair 1717

Alex. Gour

Amicale des anciens du grand séminaire

S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, a assisté au trône, jeudi, au grand séminaire, à la célébration de la fête de la Présentation de Marie au Temple. M. Olivier Maurault, P.S., recteur de l'Université de Montréal, a chanté la grand'messe. Au sanctuaire figuraient S. Exc. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal; S. Exc. Mgr Anastase Forget, évêque de Saint-Jean et S. Exc. Mgr Martin-Cuthbert O'Gara, passionniste, évêque titulaire d'Elis et vicaire apostolique de Shenchow, Chine, natif d'Ottawa et ancien élève du grand séminaire de Montréal.

Après la messe, les prêtres présents ont renouvelé leurs promesses cléricales.

Au dîner, il y a eu réunion du cours de 1910, dont Mgr Forget et M. Maurault font partie.

Ensuite, M. Rosario Lesieur, P.S., supérieur du grand séminaire, a annoncé la fondation de l'Association des anciens élèves du grand séminaire et a lu une lettre de Mgr Gauthier approuvant et bénissant le nouvel organisme. Mgr Deschamps a ajouté quelques mots à ce sujet.

Un comité provisoire a été formé, Mgr Georges Chartier, P.A., vicaire général, en a été nommé président. Il sera assisté de M. Maurault, P.S., et de Mgr George Johnson, P.A., vicaire général du diocèse de Portland. Le comité se met immédiatement au travail d'organisation. Le grand séminaire de

Montréal compte plusieurs milliers d'anciens élèves, dont trente-quatre archevêques et évêques vivants. La fête s'est terminée par le salut du T. S. Sacrement, chanté par M. l'abbé Clément Gagnon, aumônier des Soeurs du Précieux-Sang à Ottawa.

M. Hercule Riendeau

M. Hercule Riendeau, candidat de l'Union Nationale dans Napierville-Laprairie, tiendra une assemblée, dimanche après-midi, à 2 1-2 heures, à Napierville. Dimanche soir, il terminera sa campagne par deux assemblées, la première à St-Rémi, dans la salle du collège des Clercs de St-Viateur, et la seconde à Laprairie. MM. Gustave Monette, c.r., et Philippe Monette, c.r., adresseront la parole, ainsi que MM. Paul D'Amour, de St-Isidore, et le candidat.

Le Dr Zénon Lesage

Le Dr Z. Lesage, candidat national dans Laurier, terminera sa campagne par une assemblée, dimanche soir le 24 novembre qui sera tenue dans la grande salle du Shamrock, coin St-Dominique et Shamrock. Cette assemblée sera dans les deux langues et des orateurs italiens adresseront aussi la parole. Les principaux orateurs de cette grande assemblée seront M. Philippe Monette, qui supportait M. King, il y a un mois, l'échevin Raynault, un défenseur des ouvriers et des petits propriétaires, l'avocat Aubuchon, de St-Jean de la Croix.

Antonio Cousineau, avocat, M. Marsco, M. Latoni, avocat, qui tous aideront M. le Dr Z. Lesage à remporter la victoire. Il y aura dimanche au soir une assemblée à l'Ecole St-Louis, rue Fairmont, et les mêmes orateurs adresseront la parole.

Au Musée catholique

Les membres du Chœur de Saint-Jacques étaient mercredi soir les invités de l'administrateur du Musée Catholique, M. André d'Anjou, qui fait partie de cette association. C'est M. d'Anjou lui-même qui a guidé ses invités dans leur visite des catacombes et qui leur a donné les explications nécessaires. A la sortie, il a reçu les plus vives félicitations pour la façon dont il a commenté les inscriptions tombales, les peintures et sculptures murales et les scènes si vivantes installées dans les cubicles. Les visiteurs se sont profondément intéressés à ces reproductions de la vie religieuse des premiers chrétiens et des scènes telles que l'enterrement des martyrs et le Colisée un jour de supplices ont créé chez eux une vive émotion. Plusieurs ont annoncé leur intention de revenir souvent et tous se sont promis d'y envoyer leurs amis.

Quatuor à cordes Dubois

Le deuxième concert de musique de chambre de cette belle institution artistique qu'est le Quatuor à

cordes Dubois aura lieu le mercredi soir 11 décembre à la salle Saint-Sulpice.

Afin de commémorer le centième anniversaire de naissance de l'illustre compositeur français Camille Saint-Saëns, l'on aura le très rare privilège d'entendre à ce prochain concert le fameux Septuor, qui est l'une des plus belles œuvres du grand disparu. Inutile de dire que tous les mélomanes voudront ne pas manquer l'avantage très rare d'entendre cet immortel chef-d'œuvre.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBOR 1241K.

kino petrol Supprime les démangeaisons et la chute des cheveux, détruit les pellicules.

Réduisez le coût de votre chauffage avec **VOLCANO**

Fabriquez, vendez et installez par **Chalifoux & Fils Ltée**

Bureau fondé en 1847
Bureau de ventes: 1106 Beaver Hall, Montréal.
Entrez pour circuler.

Mes Missions - Calendrier Missionnaire UNIVERSEL

Ce calendrier, rédigé par les PP. Jésuites, a reçu les approbations distinguées de quatorze évêques canadiens-français et des grandes autorités romaines, telle que le Révérendissime Monseigneur Franco Carminati, secrétaire général de la Propagation de la Foi, et de l'Éminentissime Cardinal Pierre Fumasoni-Biondi, Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagation.

.25 sous l'unité, \$2.50 la douz. franco, \$17.00 le cent.
EN VENTE À MES MISSIONS, 1855 est, rue Rachel, Montréal
Procure des Missions de Chine, Case 611, Québec.



Ce que l'Assurance sur la Vie représente pour les HOMMES du Canada

DES DIZAINES DE MILLIERS d'hommes—dans tous les sentiers de la vie—cherchent dans l'assurance sur la vie la solution de leurs tracas financiers.

Pour VOUS—salarié, cultivateur, homme d'affaires ou professionnel—l'assurance sur la vie, c'est l'assurance de trouver de l'argent quand vous en aurez le plus besoin.

Grâce à elle, VOUS pouvez créer d'un trait de plume une succession d'un montant important—et en payer le coût à même vos économies ordinaires.

C'est l'assurance que si vous mouriez, votre famille aura de l'argent pour payer son alimentation, son habillement, son toit et les autres nécessités de la vie.

C'est l'assurance que votre famille sera élevée convenablement—soustraite à l'humiliation de l'aumône privée ou de l'assistance publique.

C'est l'assurance que vos enfants recevront une solide

instruction—qu'ils seront en mesure de bien débiter dans la vie.

C'est l'assurance qu'il y aura de l'argent pour payer l'hypothèque qui grève votre demeure familiale ou votre ferme.

C'est l'assurance qu'il y aura de l'argent pour continuer toute entreprise à laquelle vous êtes associé à titre de copropriétaire.

C'est l'assurance d'avoir de l'argent sous la main en cas d'urgence.

C'est l'assurance qu'il y aura de l'argent pour vous donner une vieillesse confortable—pour vous rendre financièrement indépendant quand votre période d'activité sera passée.

Jour après jour, année après année, toujours vous pouvez vous fier à l'assurance sur la vie pour protéger votre famille et vous-même—pour vous donner la tranquillité d'esprit qui est si essentielle à la santé et au bonheur.

L-115F

L'Assurance sur la Vie



Gardienne des

Foyers Canadiens

TOUS ARTICLES de PIETE pour
RETRAITES PAROISSIALES
Manufacture de **CADRES RELIGIEUX**

POUR NOEL ET NOUVEL AN
IMAGERIE-CARTES de SOUHAITS
— ARTICLES POUR CADEAUX —

OFFICE CENTRAL CATHOLIQUE, MONTREAL
1251 Parc LaFontaine (Rachel est, coin Brébeuf)
15 minutes de Place d'Armes: tramways No 1 (Amherst), No 54 Rosemont
20 minutes de gare Windsor: tramway No 9 (Windsor-Rachel).

— CALENDRIER —

Demain: DIMANCHE, 24 novembre 1935

24e Pentecôte. Du dimanche, semid.

Lever du soleil, 7 h. 11.

Coucher du soleil, 4 h. 22.

Lever de la lune, 5 h. 42.

Premier quart, 11 h. 53. 6h. 18m. du soir.

Pleine lune le 10, à 9h. 45m. du matin.

Dernier quart, le 17, à 7h. 45m. du soir.

Nouvelle lune, le 25, à 9h. 42m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

TEMPS

PROBABLE:

PLUS FROID

La Politique

Les derniers discours de MM. Duplessis et Gouin

A Berthierville, demain après-midi — Irradiation par C.R.C.M., de 2 h. à 5 h. — Demain soir, de 9 h. à minuit, le même poste irradiera les derniers discours et causeries de l'Union nationale — Dernier appel des deux chefs

M. Maurice Duplessis, chef du parti conservateur provincial, et M. Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale, parleront dimanche après-midi à un grand rassemblement régional, à Berthierville, M. Jean Martineau, candidat de l'Union nationale, clôturera ainsi la campagne qu'il a faite dans toutes les paroisses du comté de Berthier. M. Dostaler O'Leary, des Jeunes-Canadiens, est également au programme, ainsi que d'autres orateurs.

Les discours de l'Assemblée de Berthierville seront irradiés de 2 heures à 5 heures par les postes C.R.C.M. à Montréal et CKCH, Hull. Après cette réunion, M. Duplessis se rendra aux Trois-Rivières où il terminera sa campagne.

M. Gouin dans Mercier et St-Henri

Avant l'Assemblée de Berthierville, M. Paul Gouin parlera dans son comté de l'Assomption, après la messe, à Saint-Gérard de Magella. Le soir, il fera une courte apparition aux assemblées de M. Calixte Cormier, dans Mercier, et de M. W. E. Lauriat, dans Saint-Henri. Il est probable que M. Gouin visitera aussi d'autres divisions de Montréal aux assemblées qui seront tenues par les candidats de l'Union nationale.

De 9 h. à minuit

De 9 heures à minuit, demain soir, le poste C.R.C.M. émettra les discours et causeries de l'Union nationale. Au cours de cette émission, MM. Maurice Duplessis et Paul Gouin lanceront leur dernier appel à l'électorat en faveur de la politique préconisée par l'Union nationale.

De 9 heures à 6 heures

Lundi, les bureaux de votation s'ouvriront à 9 h. du matin pour se fermer à 6 h. p.m.

OÙ VOTER ?

Contrairement à la coutume suivie jusqu'ici, les électeurs, de façon générale, n'ont pas reçu de cartes pour leur indiquer où aller voter.

En pareil cas, nous conseillons aux citoyens de se renseigner aux comités dont nous publions la liste plus bas, avec adresse et numéros téléphoniques.

Nous tenons à rappeler en plus qu'il peut arriver que certains électeurs soient enregistrés dans le comté où ils demeuraient antérieurement et qu'alors il peut y avoir lieu de se renseigner aux comités des deux comtés.

Voici la liste des comités, l'endroit où ils sont situés et leurs numéros de téléphone:

QUARTIERS GÉNÉRAUX DUPLESSIS-GOUIN 152, Notre-Dame Est — PL. 8216

CANDIDATS DE L'ILE DE MONTRÉAL

DORION: J.-G. Bélanger, opticien... Comité	426 Beaubien est 1112 St-Zotique	CR. 8730 CA. 3520
J.-CARTIER: Fred A. Monk, avocat Comité	438 St-François-Xavier 22 Decasson 8ème Ave, Lachine	MA. 3338 WI. 1047 745
LAURIER: Dr Zénon Lesage... Comité	Hôtel de ville 11 St-Zotique 6416 St-Laurent	PL. 6111 CR. 1662 CA. 3040
LAVAL: François-J. Leduc, I.C... Comité	354 Ste-Catherine Est 10832 Henri-Julien 685 Jarry	HA. 5341 DU. 2696 CA. 7612
MAISONNEUVE: Wm. Tremblay... Comité	Marché Maisonneuve 1823 William David 2632 Masson	AM. 9700 CL. 0870 FR. 6611
MERCIER: Calixte Cormier, avocat Comité	201 Notre-Dame O. 4360 Delormier 4486 DeLaroche	MA. 2228 AM. 6028 AM. 4300
STE-ANNE: Reynolds Butler, avocat Comité	507 Place d'Armes 1321 Sherbrooke O. 1414 Notre-Dame O.	HA. 4276 PL. 5678 FI. 8952
ST-GEORGES: C. E. Gaul... Comité	1455 Drummond Keefer Building	HA. 2700 PL. 6714
ST-HENRI: W.-E. Lauriat, I.C... Comité	720, 3ème Ave, Verdun 354 Ste-Catherine est 511, rue du Couvent 5075 Notre-Dame ouest 561 Atwater	YO. 3037 HA. 5341 FI. 4182
ST-JACQUES: H.-L. Auger, échevin Comité	540 Ontario est 1010 Ste-Catherine est Chambre 203	HA. 0983 LA. 9527
ST-LAURENT: Thomas J. Coonan, avocat Comité	210 St-Jacques ouest 3586 Ste-Famille 1127 Bleury	HA. 5273 PL. 3402 LA. 1944
STE-MARIE: Candide Rochefort, marchand Comité	1101 Craig est 2009 Ste-Catherine est	FR. 9351 FR. 7129
VERDUN: P.-A. Lafleur, marchand... Comité anglais Comité français	1900 Centre 4600 Blvd LaSalle 5200 Ave Verdun 3962 Wellington	WI. 5055 YO. 1716 YO. 1966 WI. 9910
WESTMOUNT: Brig. Gén. C. A. Smart Comité	4555 Sherbrooke ouest Victoria Hall	WE. 4586 MA. 5346 WI. 9273

Le chef Jargailles a ordonné la mobilisation générale de sa police pour lundi

Toute sa police régulière, y compris plus de cent "spéciaux", sera sur pied à partir de demain soir — Les oppositionnistes ont pris des mesures pour les recevoir, avec leur propre police — Bagarres en perspective

Le chef Louis Jargailles, de la Sûreté provinciale, a donné un ordre de mobilisation générale à l'occasion de lundi prochain, jour de votation. Toute sa police régulière, y compris plus de cent "spéciaux", sera sur pied et en devoir actif à partir de dimanche soir jusqu'à lundi soir.

Nous avons appris que cette police sera particulièrement active au cours de la nuit de dimanche à lundi, alors qu'elle opérera de nombreuses descentes dans presque tous les comités généraux des adversaires du régime Taschereau.

D'un autre côté, nous avons cru comprendre qu'on s'attend à la visite de la Sûreté provinciale et que toutes les mesures nécessaires ont été prises, chez les oppositionnistes, pour recevoir les visiteurs que l'on se propose d'accueillir avec les honneurs de la guerre. Les oppositionnistes, qui ne peuvent obtenir le concours de la Sûreté provinciale pour se défendre de leurs ennemis, auraient organisé leur propre police pour affronter celle de M. Taschereau.

La situation est tellement tendue que, dans certains milieux, on s'attend à des scènes pénibles et déplorables quand ces deux polices, celle de M. Taschereau et celle que les oppositionnistes ont constitué en faisant appel à des volontaires, en viendront aux prises dans les différents comités au cours de la nuit. On craint des bagarres un peu partout.

Démenti à M. Edouard Tellier par un membre de la Jeunesse libérale

M. Robert Millette, avocat, nous affirme qu'il s'est présenté, accompagné d'une jeune fille, à la grande porte d'entrée de la salle du marché Saint-Jacques et qu'un agent de la police provinciale lui a refusé l'entrée parce qu'il n'était pas muni d'une carte de l'organisation libérale.

M. Robert Millette, avocat, 1927 Saint-Denis, nous affirme que lors de l'Assemblée de M. Taschereau au marché St-Jacques, il s'est présenté accompagné d'une jeune fille à la grande porte d'entrée de la salle, rue Ontario, et qu'on lui a refusé l'entrée de ladite salle parce qu'il n'était pas muni d'une carte.

A l'agent plus ou moins aviné qui l'empêchait d'entrer, M. Millette a offert de démontrer en produisant sa carte de membre de la Jeunesse libérale qu'il était sympathique à M. Taschereau. Mais l'agent lui a répliqué qu'il aurait dû se munir d'une carte à l'organisation libérale rue Saint-Jacques, au cours de l'après-midi. "Pas de cartes, pas d'admission!" a tranché ce membre de la police provinciale.

M. Millette nous a fait cette communication afin de réfuter en termes positifs la déclaration de M. Edouard Tellier, organisateur en chef du parti libéral, à l'effet que c'est à tort que le "Devoir" a prétendu dans son compte rendu de l'Assemblée Taschereau que seuls les gens munis de cartes avaient été admis dans la salle. Dont acte.

Pour liquider: quelques nouvelles électorales de la dernière heure

Encore des religieux et des prêtres dont les noms ne figurent pas sur les listes — Un bon nombre ont voté en 1931 — Pourquoi la distribution des cartes d'électeurs se fait si en retard

Et ça continue... Le directeur des Frères des Ecoles chrétiennes de la Pointe-St-Charles téléphone qu'ils sont onze religieux à son école et qu'aucun ne pourra voter le 25 novembre. Le directeur et la plupart de ses religieux ont voté en 1931.

Dans un collège classique de l'ouest, 4 professeurs sur trente sont sur les listes électorales. Le supérieur, qui habite la même maison depuis grand nombre d'années, est privé du droit de voter.

A l'école Jean-Talon, on constate, après vérification, qu'aucun des religieux enseignants ne figure sur la liste.

L'un de nos employés a rencontré un Sulpicien éminent qui lui est connu, comme tout le monde du reste. Ce vénérable religieux lui a déclaré que son nom ne figure pas sur les listes. Il a voté en 1931.

Dans la paroisse Sainte-Cécile, un vicariste est muni d'une carte, son nom n'est pas sur les listes. Seul le curé a le droit de vote.

Feu M. J.-O. Martineau

Nous apprenons avec regret la mort survenue hier soir, à Lavaltrie, de M. Joseph-Octave Martineau, marchand, après une maladie de quelques semaines, à l'âge de 63 ans.

Il laisse sa femme née Giguère (Marie-Louise), ses fils, MM. Aurèle et Robert et ses frères et sœurs, le Dr Georges-Hector Martineau, de Montréal, M. l'abbé Donat Martineau, du Collège de l'Assomption, et Mme Jean-Louis Lajoie, de Montréal. Les funérailles auront lieu mardi, le 26, à 9 h. 30, à Lavaltrie.

Nous présentons à la famille en deuil nos plus vives condoléances.

Aux radiophiles

AVIS TRES IMPORTANT

Tous les propriétaires d'appareils de radio sont priés de lire, dans l'édition du "Devoir" d'aujourd'hui, une annonce du ministère de la Marine au sujet des licences de radio. Il est de première importance que chaque radiophile prenne connaissance de l'avis du gouvernement fédéral.

Lire en page 11

M. Taschereau à Montmagny — M. Paul Gouin à Farnham.

Un organe officiel exposera les délibérations de la Chambre

Afin que le peuple puisse connaître les actes posés par ses députés — Même publicité aux arguments des adversaires — Contrats d'impressions avec soumissions — La liberté de la presse — Abrogation de la loi Dillon — Mise en garde contre les dernières manœuvres

Les oppositionnistes ne sont pas des rêveurs, mais veulent travailler à reconstruire — L'Assemblée de MM. Duplessis et Gouin à Sherbrooke — Manifestation politique comme on en a rarement vu à Sherbrooke

Les bons fonctionnaires seront respectés et protégés

Sherbrooke, 23 (D.N.C.) — Une manifestation politique comme on en a vu rarement à Sherbrooke a eu lieu hier soir les chefs de l'Alliance Duplessis-Gouin et leurs amis, parmi lesquels MM. Onésime Gagnon et Sam Gobeil, anciens ministres dans le cabinet conservateur à Ottawa, ainsi que M. Edouard Lacroix.

L'assemblée, qui se composait de 6,000 à 7,000 personnes, a fait de longues ovations à MM. Duplessis, Gouin, Gagnon et Lacroix. Ainsi que ce fut le cas à Montréal, les Trois-Rivières et ailleurs, les principaux orateurs ont dû s'exprimer de prononcer trop souvent les noms de MM. Taschereau et Nicol, comme cela provoquait d'interminables huées qui prenaient autant de temps sur l'heure de la radio. Un autre orateur qui a été l'objet d'une longue ovation, c'est M. J.-S. Bourque, qui est candidat oppositionniste dans Sherbrooke.

M. Gagnon, M. Duplessis, M. Lacroix et M. Gouin sont arrivés l'un après l'autre, dans cet ordre, à la salle, et chacun a été acclamé avec des ovations qui se prolongeaient. M. Duplessis arrivait de Magog, et M. Gouin, de Farnham. Dès l'entrée du candidat Bourque dans la salle immense, ce fut un tonnerre d'applaudissements et la scène se répéta dans la suite pour les autres personnages que nous venons de nommer. Les discours de MM. Duplessis et Gouin furent hachés d'applaudissements et de partout fusaient des cris de "Hourrah pour Gouin!" "Hourrah pour Duplessis!"

Un orateur fit acclamer longuement le nom du maire Grégoire de Québec, qui n'était pas à l'assemblée. M. Lacroix n'avait plus de voix du tout. C'est à peine si MM. Gouin, Duplessis et Gagnon, qui se trouvaient derrière lui, pouvaient l'entendre.

La liberté de la presse
M. Duplessis a déclaré qu'aucun d'eux n'aurait pu porter l'un des premiers actes du nouveau gouvernement sera de fonder un organe qui dira la vérité au peuple, exposera les délibérations de la Chambre avec exactitude et il prendra des mesures pour que les contrats d'impressions soient accordés avec des soumissions, en un mot, il réclamera la liberté de la presse.

L'A. L. N. fera disparaître la loi "inique et non fructueuse" qui porte le nom de Dillon, a encore déclaré M. Duplessis, qui a ajouté qu'il voulait mettre la population en garde contre les dernières manœuvres d'un régime qui se meurt, celles de faire croire au peuple par sa presse en fin de semaine, que de nombreux actionnistes se sont retirés de la lutte. M. Duplessis a encore déclaré qu'il aimait mieux le mariage célébré dans le monde politique y a quinze jours, que le mariage du procureur général avec un bandit renommé, en faisant allusion à l'affaire Braithwaite.

M. Gouin

M. Gouin a déclaré qu'il ne restait plus rien à détruire dans Québec. M. Taschereau ayant détruit tout ce qu'il y avait de beau, de bon et de noble. Il a déclaré que les actionnistes ne sont pas des traitres, ni des rêveurs, mais des hommes qui veulent travailler à reconstruire sur les ruines accumulées par le gouvernement Taschereau.

L'orateur a ridiculisé le plan de colonisation Vautrin dont un colon a déjà dit que c'était un "acte criminel". Relativement à l'Alliance Duplessis-Gouin, l'orateur a déclaré qu'elle cadrait bien avec une parole de Laurier sur l'Alliance d'Honoré Mercier: "Je suis du parti qui réunit deux groupes aux mêmes idées nationales et qui présentent un front uni pour les défendre."

La foule est demeurée sur place jusqu'à la dernière minute et a fait à MM. Gouin, Duplessis, Gagnon, Lacroix et Bourque, une double ovation finale coupée par le chant de l'hymne national.

M. MAURICE DUPLESSIS

Le gouvernement Taschereau, par la pratique systématique de la centralisation à outrance, a réussi à s'emparer de presque toute la presse de notre province. Et nous en sommes rendus que la population ne peut, en lisant les journaux, du moins une partie considérable des journaux, obtenir les renseignements qu'elle est en droit d'avoir, parce que le gouvernement Taschereau s'empare des fonds publics pour subventionner ces journaux et masquer la vérité.

Le Soleil, non pas le soleil levant mais un soleil couchant, a reçu du gouvernement depuis quelques années une somme de plus de \$2,000,000, soit de quoi payer les pensions à 8,000 vieillards. Ici, à Sherbrooke, vous avez La Tribune, non pas une tribune élevée pour proclamer la vérité et la justice, mais une tribune basse d'où partent malheureusement des déclarations inexactes et des campagnes d'injures, journal qui s'est fait la tribune de l'erreur et des préjugés.

Liberté de la presse

Il est important que les hommes publics, sur une question aussi importante que la liberté de la presse, et le rôle qu'elle doit jouer pour renseigner la population, prennent une attitude claire et définie. Au nom du gouvernement national dont je suis le chef, nous nous engageons à diminuer le gaspillage qui se pratique dans les deniers publics au profit de certaine presse vouée au gouvernement. Quand nous prendrons le pouvoir, nous prendrons immédiatement les mesures nécessaires pour que les contrats d'impressions soient accordés à la suite de demandes de soumissions publiques et régulières, afin d'obtenir pour la province les meilleures conditions, et pour que les journaux soient constitués pour permettre au peuple de se renseigner.

Un "hansard"

Nous devons respecter les opinions de nos adversaires. Le meilleur moyen de faire respecter sa propre opinion est de respecter celle des autres. Mais ce n'est pas une raison pour le gouvernement de contrôler la presse et de faire comme on le fait actuellement, une lutte indigne à la presse indépendante. Nous allons constituer un organe officiel qui va faire l'office que le Hansard remplit à un Parlement d'Ottawa, afin que tous les jours le peuple puisse connaître les actes posés par ses députés et les paroles qu'ils prononcent, en donnant ainsi la même publicité aux arguments de nos adversaires.

On me dit qu'hier et avant-hier, M. Gordon Scott, conseiller législatif, s'est permis de faire des pronostics sur le résultat des élections. M. Scott est un homme charmant, mais ses qualifications comme expert en victoires sont assez douteuses. Car il s'est présenté deux fois et il a été défait les deux fois qu'il s'est présenté. M. Taschereau...
— Chou! chou, ouuuu... ouuu.
M. Taschereau...
— Chou, ouuuu, gronde la foule.

Pas besoin de cartes

M. Duplessis dit que le parti de l'Union nationale n'a pas besoin de louer de petites salles, de distribuer des cartes pour empêcher les gens d'entrer. Nous aurons grandes les portes et nous laisserons pénétrer les électeurs, sans les trier, comme on l'a fait à l'Assemblée de M. Taschereau à Montréal.

De nouveaux "chou" reprennent de plus belle contre le nom de M. L.-A. Taschereau. M. Duplessis prie les auditeurs de contenir leur indignation et de la manifester surtout le jour du vote, afin de pouvoir donner plus de temps aux orateurs.

En 1923

Le premier ministre a dit que la province de Québec était pour réélire le gouvernement par une grande majorité. C'est le même premier ministre qui déclarait le 29 janvier 1923, jour de la mise en nomination des candidats, au cours d'une assemblée tenue à Château Richer:

"S'il y a dix conservateurs élus dans la province de Québec, je démissionnerai comme député de Montmorency". Or il avait fait les élections en plein mois de février, pour ne pas laisser au peuple la chance de se ressaisir. Cependant il y eut 24 députés élus. Il est vrai que M. Taschereau ne démissionna pas comme premier ministre. Cela prouve que les pronostics des amis du gouvernement ne sont pas fautiveux.

Un de mes amis me disait tout à l'heure que M. Lazure, associé de M. Nicol, M. Lazure...
— Chooooooooo
— Associé de M. Nicol.
— Chooooooooo...

La loi Dillon

avait déclaré ces jours derniers que le chef de l'opposition avait voté pour la loi Dillon. Il y avait jadis, aux temps bibliques, un personnage, qui recommandait, car chaque fois qu'il proférait une parole, il disait un mensonge. Il avait nom Ananias. Si M. Lazure eût vécu à cette période, on n'eût jamais entendu parler d'Ananias, mais de Lazure.

La loi Dillon est une loi monstrueuse, inique, le déshonneur des législateurs qui l'ont adoptée, et cette loi Dillon a été combattue par tous les députés de l'opposition et particulièrement par le chef de l'opposition qui par trois reprises différentes en a demandé le rappel. Le devoir du prochain gouvernement sera de passer une loi pour rappeler la loi Dillon et permettre de continuer les procès en contestation qui étaient commencés.

Offre de \$5,000

D'ailleurs les tactiques de nos

adversaires se traduisent de façon pitoyable. A Granby, comté de Shefford, ils ont tenté de faire retirer notre candidat, M. Choquet, en lui offrant \$5,000. Les amis du régime ont également, d'après des déclarations assermentées, offert \$5,000 à notre candidat, M. William Tremblay, dans Maisonneuve, pour tenter de le faire retirer. Les mêmes amis du régime ont offert \$2,000 à M. Bourassa, candidat dans Maskinongé, pour qu'il se retire. Et ces tentatives criminelles ont été répétées dans plusieurs comtés. Ce ne sont pas des tactiques isolées que l'effervescence de la lutte, pourrait expliquer, mais elles ne font que refléter les habitudes manières d'agir du régime Taschereau. Et je vais en donner d'autres preuves. Je ne veux pas blesser inutilement les susceptibilités, mais la position que j'occupe m'oblige à remplir mon devoir, même s'il doit être pénible pour quelques-uns.

Il y a peu de temps, un bandit du nom de Braithwaite, venant d'Angleterre, est venu à Québec pour continuer ses déprédations et il a volé trois personnes d'une somme de \$65,000, puis est retourné en Angleterre, sans que le département du procureur général l'ait fait rechercher. Rendu en Angleterre, le bandit est tombé entre les mains de Scotland Yard qui l'a fait condamner à 18 mois de prison pour tentative de vol.

A la suite des démarches des victimes, Braithwaite a été ramené à Québec où on l'a accusé d'avoir volé l'une des victimes.

Or, le département du procureur général a accepté du bandit Braithwaite \$2,000 de l'argent volé, dans le dos de la personne volée, à condition d'éviter le pénitencier à Braithwaite.

De plus, un mois après que Braithwaite s'était avoué coupable et avait été condamné d'avoir volé Mme Dalgleish et Randall, à l'insu de Randall, le département du procureur général écrivait une lettre à Randall pour lui dire que la preuve qu'il offrait contre Braithwaite était insuffisante et que le département ne pourrait poursuivre Braithwaite. Or, un mois auparavant, Braithwaite avait été condamné pour cette dite offense.

M. Taschereau a parlé de mariage. J'aime mieux le mariage des bleus et des rouges qui se donnent la main pour débarrasser la province d'un régime néfaste que le mariage du procureur général avec un bandit d'Angleterre.

Vol de près de \$100,000

Savez-vous qu'à Montréal, du temps du chef Lorrain, des gens attachés à la police provinciale, ont volé près de \$100,000 appartenant à la province, et que jamais le procureur général n'a pris de procédures criminelles pour faire arrêter les voleurs? Je ne dis pas ces choses pour blesser inutilement des susceptibilités, mais pour que la population de la province sache la vérité. J'ai la pratique du droit, et l'habitude de mesurer mes paroles, et c'est en connaissance de cause que je porte mes accusations.

Dominion Stores

Pendant qu'on laisse 90,000 jeunes gens à ne rien faire, qu'on ne veut pas les établir, les ministres et les employés de la province ont dépensé \$370,000 par an pour frais de voyage, le prix de 744 terres de \$5,000 chacune.

Les fonctionnaires honnêtes

Qu'on le remarque bien, je ne critique pas les dépenses justes et surtout les employés honnêtes. Je tiens à le déclarer publiquement: les employés civils qui font leur devoir vont être gardés en fonctions avec tous leurs droits. Car ils ont droit à leur opinion comme nous avons droit à la nôtre. Quant à ceux qui ne font pas leur devoir, à ceux qui soit leur puissance actuelle, nous ferons enquête dans chaque département et nous ferons punir les coupables. Car la loi doit être pour tout le monde, pour les puissants comme pour les faibles.

M. PAUL GOUIN

M. Gouin prévoit une grande victoire pour le 25 novembre. Lors de l'Assemblée au marché St-Jacques, M. Taschereau a dit de ses adversaires qu'ils n'étaient bons que pour détruire. C'est faux, car le gouvernement Taschereau a à peu près détruit tout ce qu'il y avait de beau, de bon et de noble, par sa négligence, son imprévoyance et sa complicité. Il a accumulé les ruines dans tous les domaines.

M. Taschereau dit que la province de Québec est la première de la Confédération. Chacun le souhaiterait. Malheureusement la vérité est toute autre. Notre province est la 1ère pour le nombre des faillites, le nombre des chômeurs, la désertion des campagnes, le nombre de jeunes gens abandonnés et sans avenir, en superficie des terres publiques aliénées et non exploitées, ou retirées du domaine exploitable. Elle est aussi la première pour le nombre de vieillards réduits à la misère et hospitalisés, pour le nombre d'orphelins hospitalisés.

Mais elle est la seconde pour la production minière, agricole, électrique; la quatrième pour les pêcheries et la colonisation; la neuvième pour les salaires payés aux travailleurs, pour les gages et salaires à la main-d'œuvre agricole.

Baron de l'argent

M. Gouin dit que la crise est due à la concentration de la richesse de la population et de l'industrie. Actuellement l'argent est détenu par quelques individus; le capital hu-

La Vie Musicale

La salle du Plateau — Peut-on applaudir entre les mouvements d'une symphonie ou d'une suite? — Mise au point — Pas d'orchestre, dimanche dernier

La saison de l'Orchestre Symphonique est ouverte, grâce à nos rendus! Nous sommes sortis de cette enfance végétative où le plus grand événement musical auquel nous aspirions était d'aller entendre un ténor grimper à l'ut aigu, un soprano se gargariser avec des cascades de sons piqués, des pianistes taper les roulettes des rhapsodies lisztziennes. Nous comprenons enfin que la musique, c'est de la musique et non pas un musicien qui fait de la voltige sur les lignes d'une portée.

Mais il n'y a pas que la naissance et la survie de notre orchestre sur un sol qui paraissent incultes et arides qui doivent nous occuper. Il y a cette chose, qui nous semblait plus éloignée, plus impossible à atteindre, parce que nous la demandions depuis plus d'un tiers de siècle, sans jamais penser que nous l'obtiendrions: une salle de concert.

Et maintenant, que nous l'avons enfin, voyez comme c'était facile de nous la donner. La musique ne savait où se loger: les théâtres quand par hasard ils étaient libres — et les administrateurs ne le voyaient pas d'un bon œil — les patinoires quand le sport dédaignait de les occuper. Or l'Association des Concerts Symphoniques ne voulait ni des théâtres ni des patinoires; elle préférait prendre une salle d'école aménagée pour des conférences seulement et s'y loger tant bien que mal. Mais la première saison terminée, M. Victor Dore, heureux de pouvoir aider l'orchestre, persuada la Commission des Ecoles Catholiques d'une vérité que la commission d'autrefois s'était toujours refusée à reconnaître: une dépense supplémentaire facilement recouvrable lui attirerait une nouvelle source de revenus.

La Commission a transformé sa salle de conférences en une salle de concerts, en lui donnant la scène qu'elle n'avait pas et en la rendant acoustiquement presque parfaite. Un été, moins qu'un été même, a suffi pour faire les travaux, et nous avons la salle que nous voulions avoir.

Il semblerait qu'aucun architecte, aucun ingénieur acousticien dans le monde entier et dans tous les temps n'ait pu donner une salle de résonance parfaite que si le hasard intervenait. Qu'on se rappelle le presque échec qu'a subi M. Gustave Lyon, un maître pourtant, lorsqu'il imagina les plans de la salle Pleyel à Paris. A la salle du Plateau, la résonance n'est peut-être pas parfaite, mais il s'en faut de si peu que nous n'avons aucune raison de nous plaindre. Pour le son musical, qu'il s'agisse d'un grand orchestre ou d'une seule voix, M. Pelletier et M. Laliberté qui avaient pourtant le droit d'être exigeants, disent qu'ils ont essayé tous les endroits de la salle, aux répétitions, alors qu'elle était vide et que les vibrations sonores étaient pleines, claires et nettes, sans échos. Quand la salle est pleine, les défauts contraires ne peuvent donc se manifester et tout au plus certains sons paraissent-ils être étouffés. La construction de la scène en tambour de résonance; elle n'est pas carrée, mais trapézoïdale et ses murs sont en matériaux absorbants et pourvoient à l'abolition des échos.

Le seul défaut qui nous puisse trouver, c'est qu'il lui faudrait trois ou quatre cents sièges de plus. Mais si jamais notre orchestre se résout à adopter la manière américaine d'un programme par semaine répétée le lendemain ou le surlendemain, nous aurons assez des dix-sept cents fauteuils d'aujourd'hui.

Un orchestre, une salle le concert; ne sommes-nous pas comblés?

Le prochain programme des Concerts Symphoniques renfermera probablement une prière aux auditeurs de ne pas applaudir entre les mouvements d'une symphonie ou d'une suite d'orchestre. C'est, on a pu le remarquer à la radio, la pratique suivie à New-York, à Philadelphie, à Boston et généralement dans toutes les villes qui ont un orchestre.

Cela se justifie parfaitement. Une symphonie est une œuvre unique composée de divers mouvements ou parties. Il en est de même d'un poème comme la *Mer* de Debussy.

qui se divise en trois parties comportant chacun son titre, mais peignant des modes différents d'un même être. Au contraire, deux ou trois pièces extraites d'une même œuvre, comme les trois morceaux symphoniques de la *Damnation de Faust*, de la *Prélude de Lohengrin*, suivi de celui de son troisième acte, n'ont pas entre eux de lien qui empêche qu'on les applaude.

L'opéra à la manière du 18^e siècle était coupé en airs et ensembles vocaux qui se terminaient toujours sur point final pour que les auditeurs pussent manifester leur approbation aux chanteurs. Ceux-ci ne pouvaient faire moins que de saluer en remerciement et ils s'en trouvaient qui exigeaient qu'on recommençât leur grand air. L'opéra est un drame chanté au lieu d'être parlé; en interrompre le cours pour applaudir est un non-sens que Wagner résolut en faisant d'un acte un tout indivisible. C'est à peine si l'on trouverait dans toutes ses œuvres ensemble une douzaine de cadences terminales où pourraient s'accrocher les battements de mains; et l'on ne songe même pas à en profiter.

Un mouvement de symphonie peut fort bien se comparer à une scène et l'ensemble des mouvements à un acte. On connaît des chefs d'orchestre qui enchaînent les divers mouvements par une pause juste assez longue pour bien rétablir l'équilibre rythmique, et des compositeurs qui ont écrit des symphonies dont les parties se succèdent sans interruption. Les uns et les autres ne font qu'affirmer l'unité des œuvres, et cette unité ne devrait pas être rompue par les applaudissements.

Tant que les auditeurs ne seront pas habitués à arriver à l'heure, il sera difficile d'appliquer la règle qui prévaut: tant que la première pièce, ouverture, symphonie ou suite, n'est pas entièrement terminée, les retardataires restent à l'arrière de la salle. A Philadelphie, Léopold Stokowski va encore plus loin: les retardataires ne peuvent prendre leur place qu'une fois la première partie du concert terminée. Au Metropolitan on leur permet de se placer entre l'ouverture et le lever du rideau du premier acte, mais il leur faut attendre à la fin de l'acte, si l'ouverture ou le prélude et le premier acte se relient sans interruption.

Au concert on pourrait résoudre partiellement la difficulté en commençant le programme par une ouverture ou une autre pièce de durée équivalente.

Dans les villes où les salles d'Amérique où l'on a établi une règle sévère, il est naturel que les retardataires habituels aient commencé par se plaindre, mais ils ont fini par s'y conformer et, chez Stokowski même, leur *mea culpa* tout bas, et l'on va toujours au concert.

J'ai reproduit samedi dernier une lettre dans laquelle M. Paul Sauvé, substitué d'un X au nom de la paroisse, l'organiste et le maître de chapelle se sont crus visés, le signataire de la lettre ayant oublié de dire de quels offices il s'agissait.

Tous les deux m'ont naturellement prié de les décharger de toute responsabilité, ce que je fais bien volontiers, puisqu'il ne s'agissait que d'une messe basse avec cantiques ou ce qu'on croit être tel et musique d'orgue. Comme je l'ai dit, je connais trop leur valeur et l'esprit profond qu'ils ont des conventions, ils se fussent abaissés à de semblables bâtons d'orgue; ils jouissent d'ailleurs de leur pleine liberté d'action.

Donc, je ne s'agissait dans cette lettre que de musique faite par d'autres qu'eux et sans qu'ils eussent rien à y voir, à une messe basse. Mais est-on libre, parce que ce n'est pas à une messe solennelle, de jouer et de chanter n'importe quoi? La convenance de la musique au culte demeure la même, que ce soit dans l'une ou l'autre des fonctions liturgiques et mes remarques restent les mêmes.

Ceux qui ont pris l'agréable habitude de rester chez eux le dimanche après-midi pour écouter la Philharmonie de New-York ont dû être énormément déçus. A la place des Symphonies, c'est du discours politique que leur a servi CRAC, qui a le monopole des concerts et le garde jalousement.

Pourquoi donc alors, demandent-ils, CRAC, par exemple, n'a-t-il pas diffusé ce concert? Pour la bien simple raison qu'il n'a appris qu'à 3 heures que CRAC se consacrait à la campagne et qu'il était alors trop tard pour prendre les mesures nécessaires à l'irradiation du concert.

CRAC est bien libre de faire ce qu'il veut de son poste. Il lui a plu de se réserver l'exclusivité du concert dominical de l'Orchestre new-yorkais; c'est son affaire et tout ce qu'on peut exiger de lui, c'est qu'il le donne proprement, ou bien qu'il laisse les autres postes le prendre. Or, l'organisation politique que j'ai pris le poste pour l'après-midi n'a pas dû faire ses arrangements à la dernière minute, mais au moins la veille. La politesse la plus élémentaire envers le public qui n'écoute pas les discours et qui doit être fort nombreux n'exigeait-elle pas que, préférant le discours à la musique, CRAC prêtât CRAC de le remplacer? Mais, du public, CRAC s'en fout pourvu qu'il attrape un bon contrat grassement payant.

Demain, veille de l'élection, il y

CONCERT ANNUEL de la Société des Oliviers

au profit de ses œuvres avec la collaboration de

QUATUOR DES ALOUETTES

sous la présidence d'honneur de

M. EDOUARD MONTPETIT

au MONUMENT NATIONAL

JEUDI LE 12 DECEMBRE

Billets: Prix 50c à \$1.00
En vente au Manoir de la Société des Oliviers, 1331, Parc Lafontaine, CH. 5265; chez Ed. Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine, MA. 6201, et à la Librairie J.-O. Pineault, 466 est, rue Mont-Royal, HA. 6221.

aura encore des discours, CRAC va-t-il jouer encore le même tour aux auditeurs qui préfèrent l'orchestre de New-York?

Gazette artistique

26 novembre: L'ASSOCIATION CHORALE DE ST-JEROME. Grand concert. Choral de 90 chœurs.

28 novembre: AUDITORIUM ST-LAURENT. *Britannicus*, tragédie de Racine.

28 novembre: RITZ-CARLTON. *Ladies' Morning Musical Club*. Le Quatuor de Montréal.

27 novembre: CLUB CANADIEN. Dîner-causerie-concert du "Club littéraire et musical". Artiste: Jean Deslauriers, violoniste.

28 novembre: CHALET DE LA MONTAGNE. Chorégraphie historique à l'occasion du 4^e centenaire de la venue de Jacques Cartier à Montréal.

1^{er} décembre: PALESTRE NATIONALE. Spectacle d'opérette par le "Théâtre des Petits", dirigé par Mlle Camille Bernard.

2^e décembre: AUDITORIUM ST-LAURENT. Les élèves du collège dans *Britannicus*, tragédie de Racine. (Matinées les 28 et 30 novembre).

3^e décembre: WINDSOR. Festival du Centenaire de Saint-Saëns. Jean Riddez et Mlle Riddez.

3^e décembre: LE THEATRE-ECOLE, à la Palestre Nationale: "Une petite qui voit grand".

5^e décembre: COLLEGE ROYAL VICTORIA. La Compagnie Canadienne d'Opéra (dirigée par Victor Braut) dans *Samson et Dalila*, de Saint-Saëns.

12^e décembre: MONUMENT NATIONAL. Concert annuel de la Société des Oliviers, avec le Quatuor Alouettes. Présidence de M. Edouard Montpetit.

Conférences du dimanche au Monument

Le dimanche, 24 novembre, à 3 heures de l'après-midi, M. le professeur C.-N. Valin, poursuivant sa série de conférences sur l'hygiène, continuera l'étude des aliments, en particulier, "celle de l'œuf, ses qualités nutritives, etc."

Le même jour, à 8 heures du soir, M. le professeur J.-B. Lagacé donnera sa quatrième conférence sur l'Histoire de l'art. Le sujet traité sera: "L'architecture grecque".

Ces conférences, données sous les auspices de la Société de Saint-Jean-Baptiste, seront illustrées à l'aide de projections lumineuses. Entrée libre. Le public est cordialement invité à suivre ces conférences.

Deux-Montagnes

Demain, dimanche, à 2 heures de l'après-midi, à Saint-Eustache, dernière assemblée de M. Paul Sauvé. Le candidat conservateur sera accompagné de plusieurs orateurs.

M. Edouard Montpetit au concert de la Société des Oliviers

LE QUATUOR DES ALOUETTES
M. Edouard Montpetit a accepté la présidence d'honneur du concert annuel de la Société des Oliviers, au profit de ses œuvres, au Monument National, le 12 décembre prochain.

Le quatuor des Alouettes, sous la direction de M. Oscar O'Brien, bien voulu apporter sa bienveillante collaboration au programme et de fait, nous y entendrons un répertoire de vieilles chansons françaises inconnues des auditeurs les plus avertis.

Les billets sont en vente au Manoir de la Société des Oliviers, 1331 Parc Lafontaine, CH. 5265, et chez Ed. Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine, MA. 6201.

A l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont

Le prochain concert de l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont, 1430 boulevard Mont-Royal, aura lieu samedi prochain, le 30 novembre, à 3 h. 15 de l'après-midi. Des élèves pianistes de l'Ecole, Mlle Madeleine Létourneau, Lorraine Gaboury, Thérèse Lavergne et Marguerite Boucher interpréteront des œuvres de Scarlatti, Mozart, Chopin, Brahms, Borikiewicz, Fauré et Medner.

Mlle Marielle Provost, violoniste, sera aussi au programme de ce concert.

Sur le front... des missions

La Chine moderne

L'observateur le plus superficiel peut se rendre compte du désarroi des esprits dans la Chine moderne. Mais il interprète souvent comme signe manifeste de ce désarroi, ce qui en réalité n'en est qu'une des manifestations les plus bénignes: les luttes entre généraux (seigneurs féodaux plutôt que généraux modernes) ne touchent pas profondément la vie chinoise et qui ne verrait dans la Chine qu'allées et venues de brigands se tromperait gravement.

La crise chinoise est avant tout intellectuelle, spirituelle et sociale. Conflits de civilisation et de vestiges de civilisations, non dans les rues, mais dans les intelligences et les cœurs, et plus que ces guerres qui font moins de victimes que les autos dans les villes d'Europe, les symptômes de la crise spirituelle que traverse la Chine sont les cas de conscience, qui se manifestent jusque dans les journaux et les revues. Ce qui dans les journaux d'Europe serait petite correspondance, dénuée de tout intérêt, pose dans les journaux chinois les problèmes les plus graves de la vie de famille, des droits de la femme, de la sainteté et de la liberté des âmes. Et cela, non de façon abstraite, mais en fonction de vies qui se débattaient et doivent résoudre ces problèmes.

Non, ce qui bouleverse la vie chinoise, ce n'est pas que dans une province reculée, à des centaines de kilomètres, tel général avec sa petite armée, qui est son patrimoine, et qu'il ne veut par suite détruire dans une guerre-meurtrière, rencontre, le moins possible, l'armée de son adversaire, qui se trouve exactement dans le même cas que lui, mais c'est le fait que la conscience des droits de la personne humaine de disposer d'elle-même, se dressant contre son père encore imbu d'une autorité patriarcale illimitée, c'est une jeune fille mariée en bas âge par son père ou son oncle, et qui voudrait savoir si elle a le droit ou non de divorcer pour épouser un jeune homme de son choix. C'est que dans la même famille se trouvent la mère qui vit avec les concubines du mari plus ou moins soumises et respectueuses et les enfants élevés à l'eupéonée et qui trouvent cette position scandaleuse et intolérable.

Un autre élément de trouble provient de ce que ces jeunes étudiants orientaux qui étaient partis vers

l'Europe ou l'Amérique dans le désir à leur retour de collaborer à une œuvre commune, ont été aiguillés par le hasard des circonstances, vers telle ou telle université, tel ou tel pays et ils sont revenus, les uns athées, les autres communistes ou libéraux, les uns protestants, les autres catholiques ou rationalistes. Et tous ces jeunes, partis dans l'espoir de pouvoir travailler plus tard ensemble, se retrouvent, frères ennemis, isolés en tous cas, séparés de leur milieu familial, sans lien entre eux.

Certes les progrès sont amorcés dans tous les sens, cadres administratifs, médicaux, universitaires, militaires, mais la collaboration est souvent presque impossible, surtout à l'intérieur, ici il y a un jeune médecin mais il n'y a pas encore de pharmacien, là un jeune homme voudrait trouver une compagnie digne de lui, mais dans son milieu familial il ne trouve pas de jeunes filles qui aient la même éducation que lui. Sans doute le temps arrangera-t-il beaucoup de choses, mais le temps ne peut résoudre tous ces problèmes.

Seul le catholicisme parce qu'il est non seulement européen, mais humain et divin pourra être le trait d'union des deux civilisations. Seul le catholicisme est assez universel et une charité intellectuelle suffisante pour rechercher et s'incorporer tout ce qui vaut dans la culture chinoise, pour sauver toutes les traditions locales ayant quelque valeur et les empêcher d'être balayées par une imitation factice de l'Occident. Lui seul peut rendre assimilable la culture occidentale dans ce qu'elle a de vital; seul il possède en plus de cette charité intellectuelle une structure, une charpente spirituelle, rigide et souple à la fois, qui permettra au Chinois cultivé, non pas d'adopter en bloc les idées occidentales, mais de discerner et choisir ce qui doit et peut entrer dans un système complet de vie, et d'opérer l'union des tendances contradictoires qui semblent irréductiblement opposées. Seul le catholicisme peut harmoniser sans inutilité les sacrifices, l'ancienne culture chinoise et la culture européenne et dans cette culture équilibrer les droits de la personne et de la famille, de l'autorité et de la liberté, de la vie active et de la vie spirituelle. — *Fides*.

jusqu'au dernier moment, comme on amuse un pauvre homme en attendant que les gendarmes viennent le prendre. Le démon a réussi à amuser jusqu'à la fin le pauvre Ly et j'en ai gardé une immense mélancolie.

Damase BOUCHARD, P. M. E. Mission catholique Fong Leao, Mandchoukouo.

Le délégué apostolique consacre Mgr Ph. Côté.

S. E. Mgr Mario Zanin, délégué apostolique en Chine, assisté de NN. SS. Tsu et Haoussée a consacré, dimanche, le 29 septembre, le vicarier vicaral apostolique de Szechou.

Mgr Zanin, venant de Changhaï, est arrivé le 26, dans la soirée. Avant de partir pour son poste, il a constaté par lui-même les dégâts de l'inondation qui affecte la moitié du vicariat, soit une trentaine de mille chrétiens, il a fait une tournée en train et en barque dans la partie orientale. Son Excellence est revenue très impressionnée et a remis à Mgr Côté deux milliers de dollars pour secourir les malheureux.

Le dimanche, le sacre commença à 7 heures et se déroula dans cette atmosphère de piété et de recueillement qui caractérise les cérémonies présidées par Mgr Zanin. Le R. P. Pierre Tchong s'était dépensé pendant plusieurs jours à préparer ces grandes cérémonies jusque dans les plus petits détails, et son zèle fut couronné de succès. Le clergé et les nombreux assistants de Monseigneur le Délégué ayant été bien disposés pour dégager l'avant du sanctuaire, la foule qui emplissait l'église put suivre toutes les cérémonies. M. l'abbé Yu Pin donna le sermon expliquant les rites du sacre.

Après la messe, qui se termina à 9 heures, il y eut réception officielle des notables de la ville; ils étaient une vingtaine, entre autres le préfet et le représentant du sous-préfet. S. Ex. Mgr le Délégué ne put rester pour le banquet et prit le train à midi pour Changhaï où l'attendaient des affaires importantes. (Lumen).

Le sacre de Mgr Côté arrive dans de pénibles circonstances

Sichow, Kiangsu. — Depuis quelques semaines, l'inondation s'est rapidement étendue dans le nouveau Vicariat de Sichow. Quatre des huit sous-préfectures que comprend le Vicariat sont en grande partie sous l'eau. Les dégâts sont énormes. C'est dans ces pénibles circonstances qu'est arrivé le sacre du nouveau Vicarier apostolique, S. Ex. Mgr Philippe Côté, S.J.

A cause des grosses dépenses que le nouveau Vicariat a dû faire pour secourir les sinistrés, S. Ex. Mgr Côté a demandé d'éviter les trop grandes manifestations à l'occasion de son sacre et de restreindre le nombre des invitations. S. Ex. a fait appel à la générosité de tous pour l'aider à secourir les nombreux victimes de l'inondation dans son Vicariat. (Lumen).

Traité d'analyse grammaticale et logique

A L'USAGE DES PROFESSEURS, (COURS INFÉRIEUR, MOYEN ET SUPÉRIEUR) PAR ADRIEN FROMENT, INSTITUTEUR. Ouvrage approuvé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

A première vue, votre Traité d'Analyse m'apparaît clair et pratique, voire rural, national et religieux. C'est beaucoup dire.

Georges THUOT, prétre Principal de l'Ecole Normale Saint-Jérôme

Au Service de Librairie du Devoir au prix de \$1.00 franco.

Trans-Canada Film

Distributeur de Projecteurs et Caméras Cinématographiques
HARBOUR 6915 - 517 Blvd St-Laurent
Chambre 2
MONTREAL

DOULEURS. RHUMATISMES. LUMBAGOS. SCIATIQUES. NEURALGIES. MIGRAINES.

PLUS VOS DOULEURS AURONT ÉTÉ PÉNIBLES.

plus vos appréhensions les effets bienfaisants de Composé antirhumatique ALEX. — Il ne pardonne pas à la douleur, si ancienne et si intense soit-elle.

HÂTEZ-VOUS d'essayer ce remède absolument inoffensif.

N'oubliez pas d'accommoder — ne gâchez ni le cœur ni l'estomac, ni le sein.

ATTENTION! Les indications sont la même que pour le ALEX. — Composé ALEX. connu depuis plus de 25 ans.

LE COMPOSÉ ALEX. COMPOUND

ATTAQUE LE MAL LAÛ IL SE FAIT SENTIR

CONSTIPATION

CE SOIR AU COUCHER

Une à deux tablettes

ROBOL

Résultat

DEMAIN MATIN

25c la boîte

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée

1566 rue St-Denis Montréal.

Veuillez m'envoyer un échantillon de ROBOL.

Nom: _____ Adresse: _____ (D)



Sainte et savante

Cela se peut donc, penseront certains esprits qui se défont du savoir comme d'un fléau, contrairement à cet écrivain qui a dit: "Peu de science éloigne de la religion, beaucoup de science y ramène". Mais oui, cela se peut et l'exemple dont je veux dire un mot aujourd'hui ne date pas d'hier, puisqu'il s'agit d'une petite princesse qui vivait à Alexandrie en l'an 307! Cette ville était alors une des plus savantes du monde et c'est là que vivait le roi Costus, père de Catherine, princesse, savante et sainte, martyrisée à dix-huit ans par les ordres d'un empereur aussi cruel qu'ignorant et dont elle avait repoussé les avances.

Catherine était instruite dans les sciences profanes, mais surtout dans la science des Ecritures. Grâce à son savoir et à la noblesse de son rang, elle se trouvait donc à dix-huit ans une personnalité des plus intéressantes, sans compter le charme de sa beauté qui égalait ses talents.

Pour avoir refusé de sacrifier aux dieux du paganisme dans une fête publique donnée par l'empereur en visite à Alexandrie, Catherine aurait dû être mise à mort, mais le tyran, frappé par sa grande beauté, résolut de la sauver.

Il s'aperçut vite qu'il n'avait pas les arguments nécessaires pour convaincre la jeune fille. C'est alors qu'il fit venir ces cinquante philosophes qui, loin de confondre Catherine, se convertirent tous au catholicisme, éclairés par la parole pleine de foi et de savoir de la princesse. Ils furent tous mis à mort.

Catherine avait le don de convertir tous les païens qui l'approchaient. C'est ainsi qu'elle convertit l'impératrice qui alla la voir dans sa prison et qui fut aussi mise à mort par l'empereur lui-même, de plus en plus irrité de la résistance de Catherine. Pour la troisième fois, il lui offrit le premier rang dans son palais et les honneurs de la cour, mais la jeune princesse, de plus en plus dégoûtée, elle aussi, par la conduite de cet homme, lui répondit: "Comment voulez-vous que je délaisse un époux puissant, éternel, glorieux, éclatant de beauté pour un homme faible, mortel, sans noblesse et repoussant de laideur?" L'empereur, furieux, prononça son arrêt de mort: on la décapita, elle avait dix-huit ans.

L'histoire de sainte Catherine est non seulement édifiante, mais très jolie à lire, pleine de détails intéressants et de faits miraculeux, comme il s'en trouvait tant dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.

Qui donc n'aimerait pas à dire cette histoire de la jeune princesse d'Alexandrie aux enfants et aux adolescents de leur entourage, à l'occasion de la fête de sainte Catherine? Cela leur aiderait à se faire une meilleure image de la sainte que celle qu'on leur fait voir habituellement sur les annonces de tire! Une caricature n'est plus ni moins, avec le nom de sainte Catherine. C'est difficile d'avoir plus mauvais goût. Mais ce n'est pas important, c'est pour les enfants... Ils ont toujours le temps de voir quelque chose de beau, de frais, de vrai, n'est-ce pas?

L'exemple de sainte Catherine doit nous inciter à développer notre goût de l'étude, de l'effort intellectuel aussi bien que spirituel. "Plus on est instruit, plus on est fort. Pour relever les découragés, pour affermir ceux qui doutent, pour éclairer les incrédules, l'instruction appuyée sur une foi solide est une force à laquelle on ne résiste pas."

Cultivons donc notre goût de l'étude, si nous voulons aider les autres. Ce n'est pas toujours facile pour celles qui ont un labeur journalier qui prend tout leur temps pour les autres, excepté pour elles-mêmes. Mais pour celles qui ont du temps, beaucoup de temps, ce devrait être un plaisir de s'instruire davantage, de s'instruire toujours.

PRISCA

Au Jardin de l'Enfance N.-Dame. de Ste-Croix

Dimanche et mardi derniers, les 17 et 19 courant, les petits élèves du Jardin de l'Enfance Notre-Dame de Ste-Croix, Côte-des-Neiges, ont donné une très jolie séance à laquelle assistaient de nombreux parents et amis, venus pour applaudir aux succès des minuscules artistes. Disons tout de suite qu'ils n'ont pas été déçus. Bambins et bambines ont joué avec beaucoup de gentillesse une comédie enfantine de Noël Oudon intitulée "La Princesse Rose", et une pièce anglaise, "The Child they Sent Away". Leur diction très soignée, leur naturel, leur aisance en scène, furent vraiment remarquables, étant donné l'âge des interprètes qui varie entre 4 et 7 ans.

Quelques pièces de musique et deux chansonnets agréèrent encore le programme.

A titre d'intermède sérieux, les élèves du Juvénat interprétèrent avec beaucoup de vérité et d'émotion un acte en vers du Père Delaporte, intitulé "Louis de Gonzague".

On peut affirmer que l'auditoire a vécu là deux belles heures pleines d'attraits et de leçons. Une fois de plus aussi, il a été permis de constater que nos religieuses savent, lorsque l'occasion s'en présente, réaliser du beau travail artistique, et créer de ces spectacles pleins de fraîcheur et de simplicité que, vraiment, l'on ne trouve plus que chez les petits.

Fête de charité
La grande fête de charité organisée par le Comité des Dames Pa-

tronnesses de l'Asile de la Providence sous la présidence de Mme Léon-Mercier Gouin au bénéfice des pauvres de la Providence et de la Soupe, aura lieu le 26 et 27 novembre, de la semaine prochaine au Conseil LaFontaine de la rue Sherbrooke.

A 2 heures précises les portes s'ouvriront et, comme le temps de la vente est bien court, deux après-midi et deux soirées seulement, nous insistons pour que les amis se rendent de bonne heure.

L'heure du thé à 5 heures vous permettra de rencontrer vos connaissances et, à partir de 6 heures, de délicieux soupers seront servis à très bon compte par des "mari-nières gaspésiennes". Déjà nombre de personnalités distinguées ont assuré leur visite, il y aura donc brillante animation à cette heure-là.

Un décor tout d'originalité non moins que les gracieuses tarasques compléteraient l'attraction inépuisable de circonstance intitulée "Tête de Morue" sera jouée à 5 heures l'après-midi et à 10 h. le soir par des artistes connus: Mme Juliette Béliveau, Lucille Turner, José Forques, MM. Barry, Loiselet, Mauffette. La pêche traditionnelle se fera non en pleine mer, mais dans un baril à l'enseigne "A la morue des-sée". Les amateurs de cartes en auront pour leur compte. Une di-cuseuse de bonne aventure et un cartomancien ouvriront toutes gran-des les portes de l'avenir à la cli-entèle. Ces graves choses sortront du Rocher Percé; ainsi tous vos soucis front à leur! Outre le mé-rite incomparable de la charité, les assistants auront en plus l'avantage de témoigner de leur sympathie en-vers les zélées organisatrices de ces fêtes, qui n'ont rien épargné pour procurer à leurs amis d'agré-ables heures.

Aux organisatrices des comp-

Remerciements de Ste-Justine

L'Hôpital Ste-Justine offre ses remerciements aux donateurs de la "Journée du Dollar" et rappelle à ceux qui n'ont pas encore accompli ce devoir annuel que les livres de souscription de l'hôpital ne sont jamais fermés.

Pour ceux que la chance facie, il est bon de rappeler également que le tirage des prix aura lieu à l'hôpital, le lundi, 25 novembre, à 4 h. après-midi.

Journées des boutons d'or

Aujourd'hui, samedi, a lieu une collecte publique (tag day) au profit des œuvres d'apostolat social.

Les religieuses de l'Académie du Boulevard prient leurs anciennes élèves de prendre note que la réunion qui devait avoir lieu le 17 novembre dernier est remise au 24 à cause d'une fête paroissiale. Le programme reste tel que déjà annoncé.

Toutes les anciennes élèves sont cordialement invitées à cette réunion et sont priées de considérer cette invitation comme personnelle.

Académie Marie-Anne

L'amicale Ste-Anne de St-Jean de la Croix convie toutes les anciennes élèves au prochain conviement tenu dans le sous-sol de l'église de St-Jean de la Croix, coin rue St-Laurent et St-Zotique, dimanche, le 24 décembre, à 1 h. p.m. Il y aura réception, bénédiction du T. S. Sacrement et goûter. Que les anciennes qui n'ont pu être atteintes considèrent cette invitation comme personnelle.

Une fête de lumière

Y a-t-il fête ce soir au couvent? A voir ces quatre étages de fenêtres illuminées, on peut se demander à quelle fête sont conviées les jeunes filles qui entrent au Foyer de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil... Par troupes joyeuses, elles se rencontrent et se saluent. Elles semblent bien se connaître et les étroits corridors, les hauts escaliers leur paraissent familiers.

Tous les soirs, leur journée de travail accomplie, elles viennent ainsi suivre les cours du soir, les leçons d'enseignement ménager, les cercles d'étude, les réunions d'œuvres de jeunesse qui se font à l'Institut.

Fête de lumière pour les esprits et pour les cœurs qui fait épanouir toute cette jeunesse en fleur... Mais pour soutenir ces œuvres postcoloniales si nécessaires à notre époque de désarroi dans l'éducation, pour seconder les dévouements obscurs qui en sont les fondements, pour faire durer toujours la bonne volonté des auxiliaires et des apôtres qui les inspirent, donnons notre obole samedi prochain en faveur des œuvres d'apostolat social de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil.

Amicale Notre-Dame-du-Retour

Les anciennes de l'amicale Ste-Philomène sont cordialement invitées avec leurs amies à une partie de cartes qui aura lieu le samedi, 30 novembre, à 2 h. 30. Prière de considérer cette invitation comme personnelle et d'apporter cartes et marqueurs.

Retraite annuelle chez les Sœurs-Muettes

Dimanche, le 24 novembre, à 3 h. de l'après-midi, commenceront la retraite annuelle des dames bienfaitrices des Sœurs-Muettes qui sera préchée par le R. P. Quénel, C.S.V. Toutes les bienfaitrices et amies de l'œuvre sont cordialement invitées.

Association des voyages historiques

Mercredi après-midi, le 27 novembre, la section féminine de l'Association des Voyages historiques donnera sa quatrième partie de cartes annuelle dans la salle de la Garde-Pure Milk, rue Crescent, coin Dorchester ouest. La vente de l'immeuble commencera à 2 h. précises. Il y aura programme musical et un goûter sera servi. Pour informations, appeler la secrétaire à Ca. 0785.

Pensionnat St-Louis-de-Gonzague

La réunion annuelle des anciennes élèves du Pensionnat St-Louis-de-Gonzague, 331 est, rue Sherbrooke, aura lieu le samedi 14 décembre, à 1 h. 30. Toutes les amicales sont cordialement priées de se rendre sans autre invitation personnelle.

Chez les employées de magasin

L'Association professionnelle des employées de magasin invite tous ses membres anciens et nouveaux à sa réunion générale de novembre qui aura lieu lundi soir, 25 novembre courant, à 8 h. Il y aura programme artistique et on servira de la bonne tire canadienne. L'association n'enverra pas de convocations, l'annonce du journal tient lieu d'invitation.

Chez les employées de bureau

Dimanche, le 24 courant, à 3 h. 45, à la Fédération nationale, 853 est, rue Sherbrooke, aura lieu l'assemblée générale annuelle de l'Association des employées de bureau. M. Jules Masé, président de la Société du parler français, donnera une

naissance, Mathilde? demanda-t-elle à la dévouée femme de charge. Aucun progrès?

— Non, aucun. Il a même eu l'air perpétuellement inquiet depuis votre départ; je ne sais pourquoi. Approchez-vous de lui, vous verrez.

Elisabeth, près du lit, se pencha et parla affectueusement au malade: "Bonjour, cher père, tu ne dis rien à ta Lise?" Pierre Pitt-Aval ne répondit pas, mais une expression de détente se répandit sur tout son visage; ce que les deux femmes ne purent s'empêcher de remarquer.

— Ma bonne Mathilde, je le trouve mieux, je l'assure; vois-tu, il commence à me reconnaître. Je vais maintenant le quitter le moins possible; je n'aurai plus besoin de faire acte de présence à la banque. Et à cette fidèle amie la jeune fille raconta sa journée.

Ce mutisme de M. Pitt-Aval avait coïncidé avec l'amélioration de sa santé physique. Au début de la maladie, pendant les accès de forte fièvre, il parlait, au contraire, sans cesse, quoique de façon incohérente, et ses phrases ne laissaient aucun doute sur ce qui avait impressionné son esprit au point de l'atteindre dans ses sources vives.

— J'ai besoin de deux cent mille francs pour après-demain, répétait-il souvent. Voilà Panguern! arrêtez-le, arrêtez-le!... Ou bien encore: "Pourquoi la porte du souterrain est-elle ouverte, Geneviève?"

Avec patience, sa fille lui redisait que ses affaires étaient en bonne voie et que nulle porte n'était ouverte; mais il n'enregistrait rien et les mêmes divagations se perpétuaient.

Depuis que la fièvre était tombée, il ne parlait plus et n'enregistrait pas davantage... Il se mouvait dans son lit, prenait volontiers ce qu'on lui faisait absorber, — car il pouvait s'alimenter un peu, maintenant; ses yeux, ses oreilles fonctionnaient incontestablement; mais c'était l'incompréhension totale.

Celui Qui Sait

si le remède que vous prenez contre le mal de tête, la névralgie ou les douleurs rhumatismales est SANS DANGER — c'est Votre Médecin! Demandez-lui conseil!

Ne risquez pas votre santé et celle des vôtres par l'emploi de drogues fantaisistes!

AVANT de prendre, pour soulager un mal de tête, une névralgie ou les douleurs de la névrite ou du rhumatisme, une préparation dont vous ne connaissez ni la provenance ni la formule — consultez votre médecin. Demandez-lui ce qu'il en pense, comparativement à l'Aspirine.

Pourquoi ce conseil? Parce que les médecins, avant que la formule de l'Aspirine ne fût établie, conseillaient d'éviter la plupart des remèdes "contre les douleurs" et soutenaient qu'ils étaient mauvais pour l'estomac et, souvent, pour le cœur. L'Aspirine a changé tout cela!

Les milliers de personnes qui, sans conséquences fâcheuses, prennent régulièrement de l'Aspirine, démontrent que les médecins ont bien raison d'affirmer qu'elle n'offre aucun danger.

N'oubliez pas que l'Aspirine est considérée comme un des moyens les plus rapides que l'on ait découverts jusqu'ici pour soulager les maux de tête et les douleurs et maux de dos dont on souffre le plus fréquemment. Sauf dans des cas tout à fait spéciaux, son emploi régulier est sans danger.

Les comprimés d'Aspirine sont fabriqués au Canada. Le mot "Aspirin" est la marque déposée de la Bayer Company, Limited. Exigez, en forme de croix sur chaque comprimé, les lettres du nom "Bayer".

EXIGEZ "ASPIRIN!"

d'une boucle de ceinture audacieuse. D'or pur, autant que possible, soit les boutons et boucles ainsi que tous les autres motifs, agrafes ou clips. Plus simplement ils peuvent être faits de bois léger finement sculpté ou de liège pressé recouvert d'une mince feuille d'un précieux métal. Ils sont presque toujours incrustés de pierres rouges, de coraux, de grenats, de cailloux du Rhin ou semés d'émaux.

Mais si l'on redoute les dépenses élevées auxquelles risque d'entraîner la recherche de ces ornements de luxe qui sont de véritables bijoux, on a le choix très large entre ceux que l'on découpe dans les la-ces et souches ou broderies d'or; d'autre part, entre les innombrables fantaisies écarlates moulées avec toutes les finesses de l'esprit parisien dans des matières plastiques industrielles ou façonnées dans certains matériaux imprévus comme le jonc tressé, par exemple.

Il ne faut pas oublier non plus le recours aux multiples parures décomposées dans un tissu obligatoirement rouge. A ce propos, il convient de signaler la résurrection des ruches de petits plissés qui sont comme autrefois utilisées à profusion pour border les cols et poignets, les jabots et petites basques.

La Fédération des œuvres de charité

La Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises a élu M. Pamphile Du Tremblay comme président de son conseil d'administration pour l'année 1956. Le sénateur C.-P. Beaubien, président sortant de charge, devient président honoraire de la Fédération. Le représentant de l'archevêché sera de nouveau M. le chanoine Albert Valois, chancelier du diocèse. M. Philias Paré demeure le trésorier honoraire. Les autres membres du conseil d'administration sont les suivants:

Mmes Pierre-F. Casgrain, Athanasie David, François Faure, Paul Martel, E.-de B. Panet et Henri Vautelet.

MM. J.-A. Blondeau, Bernard Brault, Maurice Chartré, le lieutenant, Henri DesRosiers.

MM. François Faure, Arthur Fontaine, Paul Goulet, L.-Emile Grothé, J.-A. Julien, A.-S. McNichols, J.-J. Melchers, Alfred-H. Paradis, Charles Taschereau, Maurice Val-lée, Guy Vanier.

Le noir dans la mode

Paris, 23 nov. (P.C.-Havas) — Une symphonie unanime en noir, rouge et or, telle est la formule par laquelle on peut définir brièvement la tendance des plus récentes créations de la haute couture parisienne. Le ton qui domine en effet dans toutes les collections nouvelles, qu'il s'agisse de modèles de sport, de ville ou de soir, est le noir et surtout le noir mat. Mais il serait erroné de croire que l'emploi presque exclusif des finis lainages noirs ou des souples soieries noires également produise une impression de tristesse, de deuil ou, plus simplement, de restrictions. C'est que l'on n'a jamais déployé plus d'ingéniosité dans la recherche du détail original toujours de ton très vif et que les trouvailles amusantes grâce auxquelles on arrive à remédier à l'austérité volontaire de l'ensemble sont en vérité innombrables.

On aime peut-être plus que jamais ce qui brille, chatoye ou scintille. Et on a reconnu que les fonds noirs étaient particulièrement propres à faire ressortir l'éclat des ornements auxquels chacune cherchera à donner un cachet personnel. Dans ce domaine de l'ornementation somptueuse, l'influence de l'exposition de la Renaissance italienne s'exerce encore très puissamment bien que d'autres influences, notamment des emprunts de l'Orient, soient également très nombreuses. Il n'est même pas rare de voir amalgamer ces deux écoles sous les espèces imprévues de quelque bouton monumental ou

Monogrammes

La saison des cadeaux est proche! Au deuxième chez Eaton, un comptoir réservé entièrement aux commandes de monogrammes — pour donner ce cachet si distinctif, si personnel, à vos achats de linge de maison, de table et autres. Qu'importe le cadeau, complétez-le par un nom ou monogramme, il fera doublement plaisir!

LES FIDEICOMMISSAIRES

Le bureau des fidéicommissaires, comprenant huit administrateurs sortant de charge et un certain nombre de membres du clergé sera composé de la façon suivante pour 1956:

MM. Pierre Baubien, Paul Elhier, Alban Janin, J.-Edouard Labelle, Alphonse Raymond, J.-Ernest Savard, George-A. Savoy, J.-P. Verschelden.

MM. les chanoines Jos.-N. Dupuis, Joseph Picotte et Maurice Roux; le R. P. Antonin Bissonnette, o.p.; M. Louis Bouchier, p.s.s.

MM. les abbés Rosaire Caron, Eudore Charbonneau, Arthur Deschênes, Alphonse Gibeault, A. Graton, N.-Z. Hurteau, J.-C. Jetté, T.-G. Lessard et Lucien Pineault; le R. P. Ernest Roby, s.j.

M. Hugues DeMartigny reste naturellement le secrétaire de la Fédération, rôle qu'il remplit depuis la fondation.

Au cours de la réunion de jeudi, il y eut présentation de quatre rapports par le sénateur Beaubien, président sortant de charge; M. J.-Edouard Labelle, président de la campagne de souscription de 1955; le chanoine Valois qui, en l'absence de M. François Faure, lui le rapport du Comité des finances et budget; M. Paré, trésorier honoraire.

A tour de rôle, MM. Du Tremblay, le maire Camillien Houde, le sénateur Beaubien, le président général de la campagne de souscription de 1955, M. J.-Edouard Labelle, M. le chanoine Valois et M. Philias Paré ont adressé la parole.

M. Du Tremblay a notamment fait observer qu'une élection par acclamation, c'est appréciable par le temps qui court.

M. Labelle a rappelé que les trois campagnes de souscriptions de la Fédération ont rapporté globalement \$777,844, soit une moyenne de \$259,281.

au deuxième chez EATON



Souffrez-vous d'insomnie? PRENEZ SLEEPER ET DORMEZ BIEN!

Le sommeil est indispensable à la santé physique et mentale. Sleepex calme, vos nerfs et vous apporte un repos réparateur. SLEEPER, en vente dans toutes les pharmacies, ne contient pas de narcotiques. Sur réception d'un timbre de \$c vous recevrez un généreux échantillon. Pour commandes de gros appelez LA. 2269 ou voyez:

SLEEPER REG'D. Edifice Castle, Montréal.

Une Seule capsule ANTALGINE

Soulag. Toutes Maux de Tête, de Dents — avant et après l'opération — Rhumes, La Grippe, Douleurs Périodiques. Antalgine a été créée par le doct.

ANTALGINE MAÎTRISE DOULEURS

Yoghourts Fromages à la crème ORBIS

"Les produits de santé" Appelez de suite HARBOR 4747 Prix spéciaux aux communautés Demandez notre brochure illustrée

Ecole Olier

Vendredi le 29, il y aura partie d'huites à l'école Olier organisée par les anciens de l'école.

Bons mots

LA SURPRISE DE MARIETTE. Le ciel est tout constellé. Mariette est sortie dans le jardin. Tout à coup, elle accourt vers sa mère: — Maman! s'écrie-t-elle en montrant les étoiles, viens donc voir les jolies petites gouttes de soleil!

Cartes distinguées...



Le "Devoir"—Imprimerie

430, Notre-Dame Est, Montréal. Tél. HARBOR 1241

Feuilleton du "Devoir"

UN CARACTÈRE

par THEO D'AMBLENY

21. (Suite)

Dès le moment où Lautrec était venu la trouver si spontanément à Saconex, elle avait compris que l'amour, l'amour vrai avait inspiré sa démarche. Depuis lors, il n'avait vécu que pour lui venir en aide; comment eût-elle pu ne pas être confirmée dans sa première impression?

Seulement le jeune homme naturel en toutes circonstances un gâté, une franchise d'allures, une simplicité si grande, même dans leurs tête-à-tête forcés, qu'elle se sentait toujours à l'aise avec lui. Elle le savait, du reste, bien trop respectueux et aussi trop avisé

pour troubler, ne fût-ce que par un regard, leurs fréquents rapports. Quant à ses sentiments à elle, Mlle Pitt-Aval n'avait guère eu l'idée de les analyser. Les confidences de son père, la ruine et la maladie de celui-ci, les inquiétudes au sujet de la banque, la pensée de retrouver sa mère: tout cela avait suffi jusqu'ici à occuper son esprit et son cœur. René Lautrec faisait maintenant partie de sa vie sans qu'elle se fût demandée encore jusqu'à quel point il y était entré.

Aussitôt que la jeune fille fut de retour à Saconex, elle se pressa comme toujours de prendre des nouvelles de son père.

— Encore aucun signe de con-

naissance, Mathilde? demanda-t-elle à la dévouée femme de charge. Aucun progrès?

— Non, aucun. Il a même eu l'air perpétuellement inquiet depuis votre départ; je ne sais pourquoi. Approchez-vous de lui, vous verrez.

Elisabeth, près du lit, se pencha et parla affectueusement au malade: "Bonjour, cher père, tu ne dis rien à ta Lise?" Pierre Pitt-Aval ne répondit pas, mais une expression de détente se répandit sur tout son visage; ce que les deux femmes ne purent s'empêcher de remarquer.

— Ma bonne Mathilde, je le trouve mieux, je l'assure; vois-tu, il commence à me reconnaître. Je vais maintenant le quitter le moins possible; je n'aurai plus besoin de faire acte de présence à la banque. Et à cette fidèle amie la jeune fille raconta sa journée.

Ce mutisme de M. Pitt-Aval avait coïncidé avec l'amélioration de sa santé physique. Au début de la maladie, pendant les accès de forte fièvre, il parlait, au contraire, sans cesse, quoique de façon incohérente, et ses phrases ne laissaient aucun doute sur ce qui avait impressionné son esprit au point de l'atteindre dans ses sources vives.

— J'ai besoin de deux cent mille francs pour après-demain, répétait-il souvent. Voilà Panguern! arrêtez-le, arrêtez-le!... Ou bien encore: "Pourquoi la porte du souterrain est-elle ouverte, Geneviève?"

Avec patience, sa fille lui redisait que ses affaires étaient en bonne voie et que nulle porte n'était ouverte; mais il n'enregistrait rien et les mêmes divagations se perpétuaient.

Depuis que la fièvre était tombée, il ne parlait plus et n'enregistrait pas davantage... Il se mouvait dans son lit, prenait volontiers ce qu'on lui faisait absorber, — car il pouvait s'alimenter un peu, maintenant; ses yeux, ses oreilles fonctionnaient incontestablement; mais c'était l'incompréhension totale.

Voilà donc pourquoi, ce soir, en face de l'expression satisfaisante du malade, la jeune fille avait eu comme une lueur d'espoir.

te, et ses phrases ne laissaient aucun doute sur ce qui avait impressionné son esprit au point de l'atteindre dans ses sources vives.

— J'ai besoin de deux cent mille francs pour après-demain, répétait-il souvent. Voilà Panguern! arrêtez-le, arrêtez-le!... Ou bien encore: "Pourquoi la porte du souterrain est-elle ouverte, Geneviève?"

Avec patience, sa fille lui redisait que ses affaires étaient en bonne voie et que nulle porte n'était ouverte; mais il n'enregistrait rien et les mêmes divagations se perpétuaient.

Depuis que la fièvre était tombée, il ne parlait plus et n'enregistrait pas davantage... Il se mouvait dans son lit, prenait volontiers ce qu'on lui faisait absorber, — car il pouvait s'alimenter un peu, maintenant; ses yeux, ses oreilles fonctionnaient incontestablement; mais c'était l'incompréhension totale.

Voilà donc pourquoi, ce soir, en face de l'expression satisfaisante du malade, la jeune fille avait eu comme une lueur d'espoir.

te, et ses phrases ne laissaient aucun doute sur ce qui avait impressionné son esprit au point de l'atteindre dans ses sources vives.

— J'ai besoin de deux cent mille francs pour après-demain, répétait-il souvent. Voilà Panguern! arrêtez-le, arrêtez-le!... Ou bien encore: "Pourquoi la porte du souterrain est-elle ouverte, Geneviève?"

Avec patience, sa fille lui redisait que ses affaires étaient en bonne voie et que nulle porte n'était ouverte; mais il n'enregistrait rien et les mêmes divagations se perpétuaient.

Depuis que la fièvre était tombée, il ne parlait plus et n'enregistrait pas davantage... Il se mouvait dans son lit, prenait volontiers ce qu'on lui faisait absorber, — car il pouvait s'alimenter un peu, maintenant; ses yeux, ses oreilles fonctionnaient incontestablement; mais c'était l'incompréhension totale.

Voilà donc pourquoi, ce soir, en face de l'expression satisfaisante du malade, la jeune fille avait eu comme une lueur d'espoir.

te, et ses phrases ne laissaient aucun doute sur ce qui avait impressionné son esprit au point de l'atteindre dans ses sources vives.

— J'ai besoin de deux cent mille francs pour après-demain, répétait-il souvent. Voilà Panguern! arrêtez-le, arrêtez-le!... Ou bien encore: "Pourquoi la porte du souterrain est-elle ouverte, Geneviève?"

Avec patience, sa fille lui redisait que ses affaires étaient en bonne voie et que nulle porte n'était ouverte; mais il n'enregistrait rien et les mêmes divagations se perpétuaient.

Depuis que la fièvre était tombée, il ne parlait plus et n'enregistrait pas davantage... Il se mouvait dans son lit, prenait volontiers ce qu'on lui faisait absorber, — car il pouvait s'alimenter un peu, maintenant; ses yeux, ses oreilles fonctionnaient incontestablement; mais c'était l'incompréhension totale.

Voilà donc pourquoi, ce soir, en face de l'expression satisfaisante du malade, la jeune fille avait eu comme une lueur d'espoir.

te, et ses phrases ne laissaient aucun doute sur ce qui avait impressionné son esprit au point de l'atteindre dans ses sources vives.

— J'ai besoin de deux cent mille francs pour après-demain, répétait-il souvent. Voilà Panguern! arrêtez-le, arrêtez-le!... Ou bien encore: "Pourquoi la porte du souterrain est-elle ouverte, Geneviève?"

Avec patience, sa fille lui redisait que ses affaires étaient en bonne voie et que nulle porte n'était ouverte; mais il n'enregistrait rien et les mêmes divagations se perpétuaient.

Depuis que la fièvre était tombée, il ne parlait plus et n'enregistrait pas davantage... Il se mouvait dans son lit, prenait volontiers ce qu'on lui faisait absorber, — car il pouvait s'alimenter un peu, maintenant; ses yeux, ses oreilles fonctionnaient incontestablement; mais c'était l'incompréhension totale.

Voilà donc pourquoi, ce soir, en face de l'expression satisfaisante du malade, la jeune fille avait eu comme une lueur d'espoir.

te, et ses phrases ne laissaient aucun doute sur ce qui avait impressionné son esprit au point de l'atteindre dans ses sources vives.

— J'ai besoin de deux cent mille francs pour après-demain, répétait-il souvent. Voilà Panguern! arrêtez-le, arrêtez-le!... Ou bien encore: "Pourquoi la porte du souterrain est-elle ouverte, Geneviève?"

Avec patience, sa fille lui redisait que ses affaires étaient

POUR VOS
CLICHÉS
LA PHOTOGRAPHIE
NATIONALE
MARQUETTE
59
1549

CHEZ NOUS
de semaine
en semaine
Les Idées

L'EXAMEN DES YEUX
et
L'AJUSTEMENT DES VERRES
chez **TAIT-FAVREAU**
sont faits par des
OPTOMETRISTES ET OPTICIENS
LICENCIÉS
"Bacheliers en optométrie"

ILS SONT PARFAITS
grâce à nos nouveaux instruments
de précision, "à la main" n'existe
plus.

TAIT-FAVREAU
Limitée
Lorenzo FAVREAU, O.O.L.
Siège social:
265, ST-CATHERINE E.
Tél. LA. 6703
Succursale du nord:
6890 ST-HUBERT
Tél. CA. 9344
Succursale de la rive sud:
270, AVE VICTORIA
St-Lambert — Tél. 791

D'une
sauveur
incomparable

LES BISCUITS

LIDO

De fabrication
canadienne-française

EN VENTE chez tous les bons
épiciers

PRIX POPULAIRES

Retenez bien le nom:
L-I-D-O

SIROP LAROSE

— Recommandé —
contre la TOUX, RHUMES, BRON-
CHITES, CATARRHES, GRIPPE et
ASTHME.

Dépositaire:
ALFRED F. LAROSE
PHARMACIEN-CHIMISTE
1090 St-Denis 2024 Mt-Royal E.
HA. 0488 FR. 2144
LIVRAISON PARTOUT

Leonie
Bonbons
Chocolats

366 rue SHERBROOKE EST
(Près St-Denis)
MONTREAL

POUR VOS YEUX
CONSULTEZ
PHANEUF & MESSIER
OPTOMETRISTES-OPHTHALMISTES
1767 RUE ST-DENIS
Tél. HA. 5544, près Ontario

BOUDIN Hygiénique
EN VENTE
PARTOUT.
TAILLEFER

PAIN
NATURE
AUTHENTIQUE
ROBIN
TEL.: DU. 6556

BIJOUX
Vous pouvez les choisir dès
maintenant et les payer en ven-
nant les chercher aux Fêtes.

FAITES CELA
ET VOUS SEREZ SATISFAIT

— à nos deux magasins:

BIBEAU FRERES
LES BIJOUTIERS CONNUS
305 et 1257
ST-CATHERINE EST

M. Louis Schmidt est mort

Un grand chrétien et un grand patriote

La Patriote de l'Ouest, de Prince-Albert, Saskatchewan, numéro du mercredi 13 novembre:
M. Louis Schmidt est mort!
Mercredi dernier, dans une maisonnette du paisible village de St-Louis, sis sur la rive sud de la rivière Saskatchewan, à quelque 23 milles de Prince-Albert, s'éteignait un grand chrétien et un grand patriote dont la vie évoque les transformations opérées dans les vastes steppes de l'Ouest durant les dernières années: une vie mouvementée qui constituerait la trame d'un intéressant volume sur les coutumes, les mœurs de cette maigre race de Métis qui a précédé les pionniers colonisateurs; sur les troubles de la Rivière Rouge, puis plus tard de Carleton Place, Batoche, Duck Lake... où Riel a joué un rôle si important; troubles qui ont été appréciés et jugés si différemment par les écrivains "selon qu'ils étaient anglais, français ou de parti pris", comme l'affirme M. Schmidt dans ses Mémoires; sur l'établissement du régime politique dans les Territoires du Nord-Ouest.

M. Louis Schmidt est né le 4 décembre 1844, au Vieux-Fort, sur les bords du grand lac Athabasca.
Dès son tendre jeune âge, il a respiré à pleins poulmons les effluves d'une atmosphère saturée de l'esprit religieux qui laissaient, comme un sillon lumineux et réconfortant, sur leur passage, les héros missionnaires; d'une ambiance vierge des germes corrompueurs de la prétendue civilisation. Sur les genoux d'une mère qui parlait des centaines de milles pour le faire régénérer dans les eaux du baptême, le petit Louis acquiesce des principes que les années et les événements ne sauront jamais ébranler. L'état de bonne venue ne le démentit jamais ses origines chrétiennes. Il était le fils de sa race, de cette race qu'il décrit en ces termes: "Disons tout d'abord que le peuple métis était profondément religieux. Sa qualité de néophyte et le fond de piété qu'il tenait de ses pères lui faisaient observer avec une scrupuleuse fidélité les prescriptions de ses pères. Le soin d'assister à la messe, le dimanche, par exemple, lui faisait franchir les plus grandes distances, et cela, comme une chose toute naturelle pour lui. Les intempéries des saisons ne l'arrêtaient pas. On a vu des femmes venir à pied de la Rivière Sale, distante de neuf milles, et quand le temps était pluvieux, elles portaient leurs souliers sous leur chape, et ne les remettaient aux pieds que dans la tour de l'église. Personne n'aurait osé critiquer, encore moins tourner en ridicule les enseignements des pasteurs; non, ils considéraient leurs paroles, telles qu'elles étaient réellement, comme la parole de Dieu, et ils s'efforçaient de les mettre en pratique. Le respect du prêtre découlait tout naturellement de cette soumission exemplaire."

Ce culte du prêtre, Louis l'a gardé toute sa vie. Nul laïque plus que lui, peut-être, n'a été si intimement mêlé au travail d'évangélisation des peuplades de l'Ouest. Les missionnaires ont trouvé en lui un guide sûr, un aide ingénieux, un compagnon dévoué jusqu'à la mort. Fréquentement leurs voyages, leurs mésaventures, leurs souffrances ont été ses voyages, ses mésaventures, ses souffrances. Il était l'ami de confiance des Pères. Dans ses Mémoires, il nous cause avec révérence de Mgr Lafleche, "l'homme d'initiative en tout"; de M. Thibault, qui vivait dans "une extrême pauvreté"; de Mgr Fauriol, "le rude travailleur"; de Mgr Grandin, le grand remarquable du Nord-Ouest... Durant ses études primaires à Saint-Boniface, il se distinguait par son ardeur au travail et sa docilité. En 1857, il fut admis comme pensionnaire des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui avaient improvisé des salles de classe dans le sous-sol de la paroisse. Il fut du nombre des trois jeunes que "Mgr Taché avait décidé d'envoyer dans les collèges du Bas-Canada..." Le 1er juin 1858, Riel se dirigeait chez les Sulpiciens de Montréal; McDougall, au séminaire de Nicolet et Louis Schmidt, vers le séminaire de Saint-Hyacinthe.

Louis fit si bien qu'à la fin de la seconde année, il obtenait le prix d'excellence. "Mon ancien curé, le dévot M. Lafleche, se trouvait à la distribution des prix, lisant-nous dans les Mémoires. Il me couronna plus d'une fois. A la fin, il me dit: "Tu fais honneur à la Rivière Rouge, mon cher Louis!"
Au printemps de 1861, il dut reprendre le chemin de l'Ouest pour refaire une santé délabrée. Il a tou-

jours gardé un doux souvenir de l'Alma Mater et c'est avec plaisir qu'il évoquait les douces et agréables figures de ses professeurs: M. Desaulniers, Sabin Raymond, Prosper Lévesque, Ouellette et Prince...
A son retour, entre autres passe-temps, il copia, à la demande du P. Lestanc et pour l'usage des missionnaires, le dictionnaire et la grammaire de P. Lacombe. Dans l'automne de 1862, Mgr Taché le prend à son service. Puis, il se rendit ensuite à Saint-Joseph pour demeurer avec le P. André, auquel il était "attaché" d'une façon très intime.
Il accompagne ce dernier, qui était chargé d'une mission spéciale de la part du gouvernement américain auprès des Sioux, "car, depuis 1862, les Américains et les Sioux étaient en guerre ouverte..." En 1863, il fait partie de l'expédition du major Hatch... A l'été de 1864, il est de nouveau à Saint-Boniface. A cette époque, — fait qui nous intéresse et prouve que les cycles de sécheresse ne sont pas chose nouvelle dans l'Ouest — M. Schmidt nous parle de sécheresse: "L'été de 1864 était très sec, jamais de pluie. La poussière nous aveuglait sur les chemins. Un vieux sergent disait souvent: "Moi, regretter la mouille! pas de mouille, pas de blé à la Rivière Rouge!"
Durant quelque temps, M. Schmidt fut adjoint au Père Végreville pour faire la classe au collège de Saint-Boniface. Il quitta le professorat pour suivre M. Ritchot au Lac Qu'Appelle.

En 1867, il est embauché par le gouvernement américain "qui avait résolu d'ouvrir une nouvelle route pour la maille-poste entre Abercrombie, sur la Rivière Rouge, et Helena, la capitale du Montana, en passant par le lac du Diable". Alors c'est une vie d'aventures à travers les immenses plaines.
Vers la fin de 1868, il retourne à Saint-Boniface. La Confédération canadienne venait de se former. "Une loi passée au parlement autorisait le gouvernement à acquérir les Territoires du Nord-Ouest pour les unir au Canada." On connaît la suite: l'émotion que produisit une telle loi chez la population de la Rivière Rouge.
La politique avait franchi les grands lacs; elle inaugurait dans l'Ouest une ère de troubles et de malentendus néfastes, ces troubles qui ont fait verser tant de sang et couler tant d'encre depuis. Voici comment M. Louis Schmidt, témoin oculaire et homme pondéré, décrit les causes de ces tristes événements: "Disons tout d'abord que dès le commencement de l'hiver 68-69, le gouvernement canadien, sous prétexte de soulager les misères d'un peuple que la famine menaçait, avait envoyé des employés pour ouvrir le chemin dit de Dawson à la Pointe des Chênes.
"Première irrégularité. Le pays n'était pas canadien et c'était un acte de sans-gêne inouï pour un gouvernement d'aller entreprendre des travaux publics dans un pays étranger, sans l'assentiment des autorités du lieu, qui pour nous étaient le gouvernement d'Assiniboia. Le pays était vendu, d'ailleurs, mais il fallait attendre au moins que le vrai propriétaire, la Reine, l'eût livré. Or, sa proclamation ne parut que le 15 juillet 1870.
"Les desseins du Canada devinrent bientôt manifestes. Il voulait s'introduire dans le pays comme dans une terre déserte, sans plus s'occuper du peuple qui l'habitait que s'il n'existait pas. Car, quelques mois plus tard, il envoya des arpenteurs sous les ordres du colonel Dennis, qui se mirent à tirer des lignes de tous côtés, sans s'occuper s'ils étaient sur des propriétés privées ou non.
"Sous la direction de Riel, les Métis protestèrent. Ils voulaient auparavant avoir des garanties sûres que tous leurs droits seraient sauvegardés..."
Et nous connaissons le reste: démêlés entre le gouvernement provisoire et le gouvernement d'Ottawa, convocation de délégations, atterroisements, évasion de sang.
A cette époque, M. Schmidt remplissait les fonctions de secrétaire du gouvernement provisoire dont Riel était le président. Il était l'un des secrétaires de la "Grande Convention" du 25 janvier 1870, qui aboutit à la réorganisation du gouvernement provisoire, dont il fut nommé l'adjoint général. Aux élections de décembre 1870, il fut élu député du comté de Saint-Boniface-ouest.

"L'une des principales mesures passées à la première session, écrit Louis Schmidt, fut la loi des écoles, basée sur celle de Québec. Les catholiques et les protestants

avaient le contrôle de leurs écoles respectives, et se partageaient les octrois d'argent proportionnellement à leur population. C'est le système que nous aurons également au Nord-Ouest jusqu'en 1892. Ici, cette loi fut abrogée en 1890, au mépris de tout droit et de toute justice, et des écoles neutres, dites nationales, y furent substituées. C'est cette violation de nos droits les plus sacrés qui fera souffrir si cruellement le vieil archevêque de Saint-Boniface.

En 1878, il fut élu député de St-François-Xavier. Un an après, il abandonnait la politique et la province du Manitoba. Le 3 août 1880, il arrivait au Lac des Canards où il rencontra son vieil ami, le P. André, qui lui conseilla d'aller s'établir sur la rive sud de la Rivière Saskatchewan, à cet endroit qui est aujourd'hui l'extrémité supérieure de la paroisse Saint-Louis. Il vint demeurer à Prince-Albert au mois de janvier 1884. Le 12 suivant, il recevait sa nomination au Bureau des terres.

A ce moment, de nouveaux troubles chargeaient le ciel de sombres nuages. Une forte immigration de Métis vint en Saskatchewan. Elle renforça les groupes du Fish Creek, Lac des Canards, Saint-Louis, Carlton...
Les Métis demandaient au gouvernement un octroi de terre gratuit comme il en avait accordé aux Métis du Manitoba. Plusieurs d'entre eux n'avaient rien reçu lors du transfert de tout l'Ouest au Canada. Ils voulaient être traités comme leurs frères du Manitoba. C'est alors que l'on fit revenir Riel de la Rivière Rouge, au contrefort des Montagnes Rocheuses, pour prendre la tête du mouvement. Le gouvernement fit savoir qu'il serait prêt à considérer la requête, mais qu'il ne voulait pas traiter avec Riel, signifiant sans doute "qu'il n'aurait pas sous la pression de menaces". Voici comment Louis Schmidt juge cette réponse: "Les ministres se trompèrent étrangement dans cette circonstance. Ils auraient dû au contraire accorder immédiatement ce qu'on leur demandait, et qui n'avait rien d'illégal. Les troubles auraient été ainsi évités. Ils pouvaient être animés de bonnes intentions, mais les Métis ne connaissaient pas ces bonnes intentions, et le souvenir de leurs promesses passées, si souvent trompées, pouvait les porter à des extrêmes fâcheux. Et c'est ce qui arriva finalement."

"Si la population surexcitée — on l'aurait été à moins — s'est portée à certains excès, la politique lente et indécise d'Ottawa, les actes considérés et intempestifs des officiers du gouvernement et les agitations du fanatisme orangiste ont été l'une des causes principales des tristes événements, dit Louis Schmidt.
Ce dernier, comme ses compatriotes, était attaché à son pays. Les Métis ont été loyaux à l'Angleterre. Lors de troubles de la Rivière Rouge, les Fénies américains "profitèrent de cette circonstance pour renouveler auprès de nous leurs constants efforts, afin de nous faire secouer notre allégeance britannique et nous entraîner dans leur république. De fortes sommes d'argent furent offertes à Riel de même que des hommes et des munitions pour repousser les troupes canadiennes, dans le cas où elles voudraient pénétrer malgré nous dans le pays. Mais Riel tint bon et ne voulut pas dévier de la voie qu'il s'était tracée dès le commencement. Sa devise était: Fais ce que dois, advienne que pourra. Riel était profondément catholique et la religion nous recommanda la fidélité à nos rois", écrit Louis Schmidt.

Il fallait sans doute une forte dose de loyauté pour demeurer fidèles à un roi dont le gouvernement semblait vouloir les dépouiller de leurs droits, alors qu'une république voisine leur faisait des offres si alléchantes.
Cette fière attitude justifiait à elle seule l'érection du monument élevé le 23 juillet 1901, dans le cimetière de Batoche, à l'occasion de la fête des Métis.
On nous pardonnera d'avoir cité plusieurs extraits des Mémoires qui allongent la biographie du regretté défunt. Mais comment parler de la vie de l'ancien secrétaire de Riel, sans dire un mot des événements qui ont tissé la trame de son passé?

Avant de clore ces notes hâtives, nous tenons à rappeler que M. Schmidt a toujours conservé un véritable amour pour la langue et les traditions françaises. Lors du fameux congrès de l'A.C.J.C., à Sherbrooke, en 1912, M. Louis Schmidt fit un vibrant discours dont les journaux ont donné le résumé suivant:
"Il dit avec une éloquence si cordiale et si empreinte de son amour pour la langue française et son regret de la voir remplacer par d'autres dans l'Ouest qu'il connut presque tous français, que l'auditoire parut suspendu à ses lèvres. La vue de Québec, la cordialité, dont il recueillit le témoignage, le transporta. Le Congrès le remplit d'espérance. La parole toute vibrante et spontanée de l'éloquent Bois-Brûlé fut écoutée avec une touchante émotion qu'avait déjà soulevée la vue de ses courageux compatriotes venus de si loin et restés si courageusement bons français."
Jusqu'à sa mort, M. Louis Schmidt est resté courageusement bon catholique et bon français. L'ange de la mort a balayé ses lèvres, mais le souvenir ineffaçable de sa vie prêchera éloquentement la fidélité aux vertus qui en ont fait un grand chrétien et un grand patriote.

Joseph VALOIS

ELZEAR SOUCY
SCULPTEUR
Ameublements et statues
Style Roman - Gothique - Renaissance et Moderne.
1199, Bleury — LA. 3577

LES
MAGASINS
FASHION-CRAFT
Lechasseur, limitée
MAISON ESSENTIELLEMENT
CANADIENNE-FRANÇAISE
CONCESSIONNAIRES
DES CELEBRES VETEMENTS
"Fashion-Craft"
DE FABRICATION CANADIENNE-FRANÇAISE

le souci de ne pas nuire au succès d'autres collectes importantes.
Quoi qu'il en soit, le retard apporté dans l'appel aux Franco-Ontariens n'infirme en rien les mérites de notre Association et la nécessité de la reconnaître d'une façon pratique.
L'oeuvre de l'Association d'Education doit être maintenue. Est-il besoin de rappeler les immenses services qu'elle a rendus dans le passé et ceux qu'elle est appelée à rendre dans l'avenir?

Dès sa fondation, qui remonte à janvier 1910, elle a pris en mains la défense des droits des parents franco-ontariens, dans tous les domaines, et particulièrement, dans celui de l'école. Constamment en alerte, elle a dirigé la résistance, d'un bout de la province à l'autre, contre des lois et des règlements scolaires injustes. Grâce à elle, la légalité de nos droits a été soumise aux plus hauts tribunaux du Canada et de l'Empire, et l'opinion publique a été saisie de la légitimité de notre cause.

Elle ne s'est pas contentée de résister; elle a opéré aussi un travail éminemment constructif. Au moment où elle groupait toutes les forces franco-ontariennes pour tenir tête à la persécution, l'Association d'Education fondait le Droit, dans les écoles, jetait les bases, avec l'aide de l'Université d'Ottawa, d'une Ecole Normale bilingue, donnait à l'enseignement religieux une place d'honneur dans nos écoles. A la suite de ses efforts, le régime XVII a été abrogé et un régime pédagogique plus équitable a été institué.

Aujourd'hui, l'Association d'Education continue de maintenir l'union parmi les nôtres et de se tenir en contact avec tous les groupements français de la province. Elle travaille dans la paix et l'harmonie, et par un effort commun, à rendre nos écoles les plus parfaites possibles, d'en faire, en même temps que des lieux de culture intellectuelle, des foyers de formation religieuse et nationale. Sa sollicitude s'étend à tous nos problèmes, qu'il s'agisse de la colonisation, de la répartition des taxes scolaires, de nos intérêts économiques et ethniques. Elle est réellement le porte-parole des Canadiens français d'Ontario, leur ministère perpétuel de défense nationale. Aussi son oeuvre ne pourrait-elle cesser sans causer un grave préjudice à notre influence et à notre vitalité elle-même.

Mais, pour qu'elle vive, il faut lui donner les moyens. Or, elle ne peut pas compter sur d'autres ressources que les souscriptions des Franco-Ontariens de toute la province: individus, familles, ou associations.
Si chaque famille, comme il fut convenu au congrès de 1928, lui versait, chaque année, la modeste somme de vingt-cinq sous, l'Association d'Education aurait amplement de ressources pour maintenir son secrétariat permanent. Un vœu semblable a été exprimé et agréé

On trouve MARIE BARBIER, MYSTIQUE CANADIENNE, au Service de Librairie du Devoir, au prix de 75s franco.

Cartes de souhaits
Sujets canadiens
(D'après Edmond-J. MASSICOTTE)

La bénédiction paternelle
Le retour de la messe de minuit

La visite du jour de l'an
Les sucres

(D'après Henri JULIEN)

Repas de Noël
Nuit de Noël au Canada.

Reproduction en noir, souhaits inscrits avec enveloppe.

Au comptoir 2 pour .05 ou .25 la douzaine.
Par la poste .30 la douzaine.

(D'après Henri JULIEN)

A la tienne, vieux!
Les sucres
Charroirage du bois
Habitant allant au marché
Le fumeur au coin du feu
La pêche à la ligne

Le fricot
Nuit de Noël
La clôture
La criée
La chariote
La chapelle sous la neige.

Reproduction en noir, carnet, souhaits inscrits, avec enveloppe.

Au comptoir .05 l'unité ou .50 la douzaine.
Par la poste .60 la douzaine.

Service de Librairie du Devoir
430 NOTRE-DAME EST — MONTREAL

A travers
la presseDANS LE MONDE de semaine
Les Etats Les PeuplesVOYAGE ACCOMPAGNE EN
CALIFORNIE
Visite de la Nouvelle-Orléans, le pays d'Évangéline
San Antonio et El Paso, Texas, l'Arizona,
Los Angeles, Santa Barbara, Del Monte, San Francisco
Retour par le Canal de Panama, la Havane.
DEPART LE 8 FÉVRIER 1936
VOYAGES HONE
660, Ste-Catherine ouest - Montréal - HARBOR 3283**BEURRE**
Qualité supérieure**TOUSIGNANT**
Frères LtéeLes plus grands détaillants
100% Canadiens français,
au Canada, de beurre, fro-
mage, oeufs et autres
provisions.**TOUSIGNANT**
Frères Ltée
11 MAGASINS**26c**
LA LIVRECommodément situés
6312 ST-HUBERT, CR. 2135
5167 rue Clarke
2929 rue Masson
1584 Ste-Catherine Est
2034 Mont-Royal Est
1127 Mont-Royal Est
1374 rue Ontario Est
2309 rue Ontario Est
3539 rue Ontario Est
4835 Wellington.
Pas d'autres succursalesBeurre de
choix... **.25**
Beurre pour
la cuisson... **.21****CETTE
SEMAINE****Sous la férule des tyrans du Mexique****Une loi échantillon**De la Croix, de Paris, numéro du
7 novembre:Parmi les personnalités célèbres
de l'antiquité, Dracon semble s'être
distingué par la dureté de ses lois.
On disait qu'elles étaient écrites
avec du sang. On appelle "draconi-
ennes", de nos jours, les lois qui
ressemblent à celles du législateur
athénien.Et, cependant, si on appelait ain-
si les "lois" que fabrique quoti-
diennement la machine gouverne-
mentale mexicaine, nous sommes
sûrs que Dracon protesterait, plein
d'indignation, et nous avouons qu'il
aurait raison. Les dictateurs du
Mexique peuvent se flatter de dé-
tenir le record de la tyrannie. Leurs
"lois", respirant l'oppression la
plus féroce, sont un véritable chef-
d'œuvre du genre qui leur assure
une toute première place parmi les
tyrans de tous les temps.D'ailleurs, nos lecteurs pourront
juger eux-mêmes, car voici textuel-
lement les principaux articles d'une
loi toute récente, promulguée dans
le Journal officiel (Dario Oficial)
de Mexico, le 31 août dernier.**"Loi de nationalisation
des biens"**ARTICLE PREMIER. — Sont biens
de la propriété de la nation, repré-
sentée par le gouvernement fédé-
ral:I. Les temples qui sont destinés
au culte public, ceux qui, depuis le
1er mai 1917, auraient été employés
quelque temps à cet usage, et ceux
qui, à l'avenir, pourraient être
construits dans ce but;II. Les évêchés, presbytères et
Séminaires; les asiles ou collèges
des associations, corporations ou
institutions religieuses; les cou-
vents et tous autres bâtiments qui
auraient été construits ou destinés
à l'administration, à la propagande
ou à l'enseignement d'un culte re-
ligieux;III. Les biens-fonds et leurs hy-
pothèques appartenant à des asso-
ciations, corporations ou institu-
tions religieuses, ou administrées
par elles, directement ou au moyen
de personnes interposées.ARTICLE 2. — Par temples il faut
entendre les édifices ouverts au
culte public avec autorisation duministère de l'Intérieur. On consi-
dère en outre comme des temples, par
présomption:I. Les édifices qui, par leur for-
me ou par n'importe quelle autre
donnée objective, montrent qu'ils
sont destinés à la célébration des actes
du culte public;II. N'importe quels autres bâti-
ments où auraient lieu habituelle-
ment, au su du propriétaire, des
actes du culte public.ARTICLE 3. — On considérera
qu'une propriété a été destinée à
l'administration, propagande ou
enseignement d'un culte religieux,
quand, au su du propriétaire:I. On y accomplit habituellement
des actes qui impliquent la propa-
gande publique d'une croyance re-
ligieuse;II. On y établit des bureaux de
personnes qui jouissent d'une auto-
rité sur les fidèles d'une religion
ou d'une secte, ou remplissent des
fonctions s'y rapportant;III. On y installe une école ou
un centre d'enseignement sous
n'importe quelle dénomination,
avec des tendances ou des orienta-
tions religieuses;IV. On affecte à des fins ou à des
but religieux les fruits ou les pro-
duits du bien dont il s'agit;V. En général, même si aucun
des faits ci-dessus indiqués ne se
produisent, quand on peut conclure
que le bien sert à une semblable
destination par des données qui le
font croire directement ou par des
circonstances qui le font présumer
avec fondement.ARTICLE 4. — Aux cas dont il est
question dans l'article précédent,
la nationalisation aura son effet
même s'il doit en résulter que des
personnes morales ou des institu-
tions de n'importe quel caractère
en soient affectées.ARTICLE 5. — On présumera, sans
qu'il y ait lieu à aucune preuve
contraire, que le propriétaire d'un
immeuble a eu connaissance de la
destination dont il s'agit aux arti-
cles précédents, par le seul fait que
l'immeuble a été utilisé pendant
plus de six mois dans une des for-
mes indiquées dans les mêmes arti-
cles.ARTICLE 6. — On considère com-
me personnes interposées des asso-ciations, corporations ou institu-
tions religieuses:I. Ceux qui, avec un titre simulé,
posséderaient ou administreraient
des immeubles, au nom ou pour le
bénéfice de ces associations, cor-
porations ou institutions;II. Les personnes morales qui au-
raient été constituées dans le but
indiqué au paragraphe précédent,
même si leur acte constitutif ne
l'indiquait pas, et celles qui, posté-
rieurement à leur constitution, re-
cevraient des biens dans ce but.Le fait qu'une personne morale
se montre ou ait été reconnue com-
me association de bienfaisance, ne
fera pas obstacle à la déclaration
qu'elle est personne interposée
d'une association, corporation ou
institution religieuse.ARTICLE 7. — Pour les effets de
cette loi, seront considérés comme
immeubles les participations à
n'importe quel titre à des sociétés
ou à des associations propriétaires
ou possédantes de biens-fonds.ARTICLE 8. — On présume, sans
qu'il y ait lieu à aucune preuve
contraire, qu'une Société civile ou
mercantile, se présentant comme
propriétaire ou possédante de
biens-fonds ou de capitaux imposés
sur ces biens, est personne inter-
posée d'une association, corpora-
tion ou institution religieuse:I. Quand la moitié, au moins, du
capital social reviendrait à des
prêtres d'une même religion ou
secte, ou quand, sans atteindre ce
pourcentage, deux ou plus des as-
sociés seraient des prêtres;II. Quand la majorité des asso-
ciés ou ceux qui représentent la
moitié, au minimum, du capital so-
cial seraient des personnes inter-
posées d'une association, corpora-
tion ou institution religieuse;III. Quand, dans une Société par
actions, il y aurait un prêtre dans
le Conseil d'administration ou parmi
les commissaires, ou au cas où le
gérant serait un prêtre.ARTICLE 9. — On présume, sauf
preuve contraire, qu'une personne
juridique est personne interposée
d'une association, corporation ou
institution religieuse:I. Quand un prêtre apparaîtrait
comme propriétaire, possédant ou
crancier hypothécaire d'un fon-
cier, dans les cinq années anté-
rieures, à la naissance des droits du
prêtre, aurait appartenu à un autre
prêtre de la même secte ou reli-
gion, sauf si les deux prêtres
avaient une parenté de consanguin-
ité jusqu'au quatrième degré;II. Si dans une Société par ac-
tions il est propriétaire de biens-
fonds, ou en possède ou les admi-
nistre, ou ne tenait pas pendant
cinq ans des assemblées d'action-
naires, ou si le Conseil d'adminis-
tration ne se réunissait pas pen-
dant un an.ARTICLE 10. — Outre les cas pré-
vus dans les articles précédents,
le ministère des Finances pourra
déclarer qu'une personne possé-
dant ou administrant des biens-
fonds ou des capitaux imposés sur
ces biens est personne interposée
d'une association, corporation ou
institution religieuse, toutes les fois
qu'on vérifiera que cette person-
ne a un tel caractère par des faits
qui le prouvent directement ou
par des circonstances qui le fero-
ient présumer avec fondement.ARTICLE 11. — Il revient à l'Exé-
cutif fédéral, par l'intermédiaire
du ministère des Finances et du
Crédit public, de déclarer qu'un
bien est nationalisé, pour être com-
pris dans un cas quelconque fixé
par cette loi. C'est le même mini-
stère qui ordonnera l'exécution des
mesures destinées à l'occupation
administrative desdits biens.ARTICLE 12. — Les dénonciateurs
des biens compris dans l'article 12
de cette loi jouiront de la partici-
pation fixée dans l'article 2 de la
loi du 8 novembre 1927.Tels sont les principaux articles
de cette loi, qui en comprend 40,
dont 5 transitoires. Nous prions
nos lecteurs de les relire attentiv-
ement et de nous dire si on pourrait
faire mieux en fait de tyrannie mi-
nistérielle.Le juriste mexicain Eduardo Pallares,
qui n'a rien de catholique, écrit le 6
septembre dernier:"La loi de nationalisation des
biens est d'une telle nature qu'elle
tue la liberté de conscience que
toutes les nations civilisées ont
considérée et considèrent comme
un élément de premier ordre dans
la vie politique des peuples. Sous
le prétexte de réglementer la na-
tionalisation des biens des institu-
tions religieuses, cette loi porte un
coup mortel à la religion, car elle
empêche, avec une invraisemblable
tyrannie, tout enseignement et tou-
te propagande des doctrines et des
croyances religieuses. La simple
propagande, l'enseignement et
l'éducation religieuse sont considé-
rés comme des actes illicites, et
tous les bâtiments où de telles ac-
tivités s'exerceraient deviennent
par le fait même propriété de la
nation. Toutes les prescriptions
de cette loi respirent une haine fé-
roce contre la religion et contre
les prêtres et les ministres des di-
férents cultes existant dans le pays.
Nous n'arrivons pas à nous expli-
quer la cause de cette haine. Quand
l'Eglise était puissante, riche,
influente et capable de diriger
les consciences, on pouvait com-
prendre que l'Etat laïque vit en
elle un rival redoutable et l'atta-
quait avec animosité comme le fi-
rent Juarez et ses partisans. Mais
par les temps qui courent, les cho-
ses ont complètement changé, et
personne qui juge avec sérénité ne
pourrait soutenir que l'Eglise consti-
tue actuellement un danger pour la
cause du progrès ou pour la famé-
use émancipation du prolétariat...
près avoir lu cette loi, on se de-
mande: Vivons-nous réellement
dans un pays d'institutions juridi-ques? Le droit de propriété et la
simple possession se trouvent-ils
protégés par les lois et les autori-
tés? Est-ce que la liberté religieuse
existe? Le pire est que nous nous
habitons peu à peu à toutes sortes
d'attentats juridiques et qu'on ne
s'étonne plus des choses les plus
absurdes. Tout le monde s'incline,
en remerciant même qu'on lui lais-
se la vie sauve."On peut comprendre aisément
qu'avec de pareilles trouvailles lé-
gislatives, le gouvernement mexi-
cain puisse à chaque instant répé-
ter "qu'il ne fait qu'accomplir les
lois". Si par hasard, un jour, les
assassins et les voleurs venaient à
faire les lois, il est à prévoir que le
vol et l'assassinat ne seraient plus
un crime. En accomplissant leurs
besoins, les criminels ne feraient
aussi "qu'accomplir les lois".Contrastant avec le ton de vio-
lence haineuse dont cette loi est
empreinte, l'épiscopat mexicain
vient d'en demander l'abrogation
ainsi que la réforme des autres lois
persécutrices, dans un mémoire
plein de modération et de bien-
veillance adressé au président Car-
denas, le 29 septembre dernier.Tous les évêques mexicains ont si-
gné ce mémoire; ceux qui se trou-
vent au Mexique l'ont fait, pour la
plupart, personnellement; ceux qui
sont exilés à l'étranger, par procu-
ration. Nous voulons en traduire un
extrait qui montre clairement
quelle a été et quel est à l'heure
actuelle la noble attitude de l'Egli-
se mexicaine en face de ses persé-
cuteurs:"Le peuple mexicain est, dans sa
majorité, catholique et croyant. Il
n'existe aucun droit pour persé-
cuter la religion de ses ancêtres et le
priver d'une prérogative aussi es-
sentielle que celle de la liberté re-
ligieuse. Le progrès de la nation
mexicaine n'a pas été jusqu'ici ef-
fectif et rapide, comme il aurait
dû l'être, parce qu'on n'a pas pris
l'union de tous les Mexicains
dans un large esprit de fré-
ternité et d'entraide. Ceci a été dû
principalement à des institutions
oppressives, à des lois qui font
naître des haines séculaires et des
divisions intestines. Il est grand
temps maintenant que nous nous,
Mexicains, nous contribuons à
rendre grande notre patrie, par la
tolérance et par un esprit de posi-
tive coopération. L'Eglise catho-
lique au Mexique se trouve dans les
meilleures dispositions pour colla-
borer à l'œuvre du vrai progrès
national, mais il est indispensable
qu'elle jouisse de tous les droits
que les nations civilisées lui recon-
naissent pour développer ses ac-
tivités spirituelles dans une juste et
stricte légalité."Trouve-t-on là des traits de cette
"rébellion" ou de cette intolérance
dont la mensongère propagande
du gouvernement accuse l'Eglise
au Mexique? Mais il est aisé de pré-
voir, malgré tout, la destination
que les dictateurs mexicains don-
neront à ce document épiscopal. Ce
sera comme toujours la corbeille à
papier. Néanmoins, il y a là main-
tenant une belle occasion pour tou-
tes les organisations de catholiques
qui voudraient donner une preuve
de solidarité à leurs frères dans la
foi persécutés au Mexique: renfor-
cer au moyen de cahiers, lettres ou
de lettres adressées au président La-
zaro Cardenas, les justes demandes
contenues dans le mémoire de
l'épiscopat mexicain du 29 sep-
tembre dernier. Les tyrans mexi-
cains apprendront ainsi, au moins,
que les catholiques du monde en-
tier se préoccupent du sort de leurs
victimes.

S. BRAVO DE LA TORRE

**Faits qui
apparaissent...**Du Figaro, de Paris, numéro du
4 novembre:Les adversaires des sanctions
n'ont pas manqué de souligner la
réponse de lord Stanhope, sous-
secrétaire d'Etat au Foreign Office,
à M. Lloyd George au sujet des livrai-
sons de pétrole de provenance
britannique faites à l'Italie: "A quoi
nous servirait de refuser certains
marchés avec l'Italie, du moment
qu'elle peut les conclure avec d'au-
tres?"Bien entendu, il serait facile d'en
conclure que tant qu'il y aurait pos-
sibilité matérielle pour un "agres-
seur" d'acheter quoi que ce fût, les
membres de la Société des Nations
devraient rester libres de ne pas
manquer avec lui un marché avan-
tageux. D'où résulterait, finalement,
que seuls les marchés désavan-
tageux demeureraient interdits, ce
qui supprimerait toute difficulté
dans l'application des sanctions.Mais il n'y a pas de quoi rire. Il
est, aussi bien, inutile de s'indigner.
Mieux vaut tâcher de mesurer exac-
tement les faits pour en instruire
notre névrosée. Car les expériences
que nous subissons aujourd'hui
recommenceront demain, et dans
des conditions d'autant plus direc-
tement encore, peut-être, nos inté-
rets nationaux.Aussi remarquable que la réponse
de lord Stanhope fut l'acte par le-
quel le gouvernement américain,
précédant la Société des Nations elle-
même, mit l'embargo sur le "ma-
tériel de guerre". Cet acte exclut,
en fait, de la définition du "ma-
tériel de guerre" toutes les matières
qui servent à l'armement: le coton,
le pétrole, le charbon, la laine, le
caoutchouc, le minerai de fer, le
cuivre, le zinc, l'étain, le plomb, le
manganèse, etc. Ce sont aussi les
matières dont l'exportation enrichit
l'Amérique.Voilà les deux plus grandes puis-
sances du monde, et celles pour qui
l'idée de guerre contredit le plus
explicitement les affirmations du
sens moral: or, elles ouvrent tout
de suite, par leur attitude pratique,
une large brèche dans la doctrine
générale des sanctions.Ne crions pas à l'hypocrisie ou à
l'illuminisme. Nous commettrons une
fois de plus la faute qui nous a si
souvent dupés nous-mêmes. Pour
doit commander la logique existe et
réel. Pour la plupart des autres peu-
ples, et notamment pour les Anglo-
Saxons, la logique ne tient que dans
le cadre de chaque engagement pré-
cis. C'est pourquoi, d'ailleurs, ils
répugnent tant aux engagements
vagues, dont, au contraire, nous
nous satisfaisons trop volontiers.Il y a déjà longtemps, on signa-
lait ici que la procédure des sanc-
tions économiques ne pouvait jouer
grand effet quand les plus
grands Etats d'outre-mer et le prin-
cipal Etat industriel de l'Europe se
tenaient hors des obligations de
Genève.Puis, j'allai de suite à l'Elysée
pour aviser de ce qui venait de
m'être dit.A midi, le ministère était démis-
sionnaire. Je n'eus donc pas à mar-
cher et je n'ai ainsi aucun mérite.Mon projet était ferme, mais je
n'ai pas eu le temps de le réaliser.Or il n'y a que les réalisations
qui comptent et soient méritoires.
Donc, trêve de compliments.
Bien affectueusement à vous,
LYAUTEY**Lyautey et le 6 février**On avait dit que Lyautey, au len-
demain de la sanglante journée du
6 février, avait écrit au président
de la République, lui disant que si
le ministère Daladier ne s'en allait
point, il prendrait la tête d'une
nouvelle manifestation.On vient de publier une lettre du
Maréchal à M. Edouard Champion,
qui, blessé, à Verdun, envoyé au
Maroc, fut adjoint au chef de cabi-
net militaire de Lyautey et l'un de
ses collaborateurs. Elle règle ce
point d'histoire.LE MARECHAL
LYAUTEY
14-2-1934.
5, rue Bonaparte, Vte
Mon cher ami,Ce qu'on vous a dit est de la pure
légende et potin contumier de Pa-
ris. Je n'ai rien écrit. Il n'y a pas
de lettre de moi.Voici simplement, le lendemain de
la journée sanglante, est arrivé chez
moi mon ami Le Provost de Lau-
nay, le conseiller municipal. Il m'a
dit que si le ministère Daladier
n'avait pas sauté à midi, les mani-
festations allaient reprendre dans
la journée et qu'on risquait non
plus douze morts mais cinq cents.Je lui ai dit que en ce cas je se-
rais en tenue en tête des anciens
combattants et qu'il pouvait le leur
faire dire; ce qu'il fit.Puis, j'allai de suite à l'Elysée
pour aviser de ce qui venait de
m'être dit.A midi, le ministère était démis-
sionnaire. Je n'eus donc pas à mar-
cher et je n'ai ainsi aucun mérite.Mon projet était ferme, mais je
n'ai pas eu le temps de le réaliser.Or il n'y a que les réalisations
qui comptent et soient méritoires.
Donc, trêve de compliments.
Bien affectueusement à vous,
LYAUTEY**Criminalité**De l'Osservatore Romano du 14
octobre:Tandis que certains journalistes
maçonniques, après avoir contribué
à la campagne pour escamoter lesAujourd'hui deux autres faits ap-
paraissent nettement.Le premier est que les sanctions
menacent, non seulement l'intérêt
de l'Etat qui les subit, mais aussi
dans une mesure variable, l'intérêt
des Etats qui les appliquent. Ainsi
est rendue sensible, même en pério-
de de cloisonnement relatif des
marchés "l'interdépendance" éco-
nomique des nations. On ne sépare
pas une puissance économique des
autres, serait-ce pour la punir, sans
que toutes risquent d'en souffrir.
Et, dès lors, qu'on le veuille ou non,
le souci, pour chaque peuple, de
son intérêt vital particulier limite
sa collaboration effective à la doc-
trine d'intérêt général.L'autre fait est que les sanctions
peuvent réagir sur des positions et
rompre des données d'équilibre
tout à fait extérieures au conflit qui
en est l'occasion. Par exemple, il
est évident que la rivalité la plus
profonde de notre temps, la rivalité
anglo-américaine, enregistrera, en
perte ou en profit définitif pour le
Bloc-sterling ou le Bloc-dollar, tel
la conséquence matérielle des sanc-
tions.Rien de cela n'est très rassurant.
Mais, du moins, quand on travaille
à une œuvre aussi nécessaire que
celle d'écarter la guerre, vaut-il
mieux savoir qu'elle est difficile,
qu'elle exige une immense atten-
tion aux réalités, et qu'après tout,
c'est une œuvre de science beau-
coup plus que de passion ou de sen-
timent.

Lucien ROMIER

**La machine à susciter
la guerre**De la Gazette d'Aunis, de la Ro-
chelle, numéro du 26 octobre:Certain jour, de très grands
journaux ont publié des articles
impressionnants sous le titre de:
"La Société des Nations dénoncée
comme machine à susciter la guerre."Contrairement à ce qu'on pour-
rait se figurer en présence des évé-
nements actuels, les articles dont
nous parlons ici n'émanent pas
d'écrivains spécifiquement amis de
l'Italie ou ayant des tendances fas-
cistes. Ils furent imprimés il y a
longtemps déjà et dans un pays qui
jouit de la réputation justifiée de
constituer la plus grande démocra-
tie du monde. Ils ont paru en effet
dans les premières journées qui ont
suivi le 10 septembre 1919 et dans
les journaux américains.Nous avons sous les yeux l'un de
ceux-ci, le New York Times du 11
septembre 1919. Nous y voyons
que le titre sensationnel, que nous
avons rappelé plus haut, fut inspiré
aux journalistes américains par
une phrase d'un rapport présenté
au Sénat des Etats-Unis par le sé-
nateur Lodge. Celui-ci s'y est en
effet exprimé en ces termes:"Le comité des affaires étrangères
du Sénat des Etats-Unis est
persuadé que, telle qu'elle est consti-
tuée, la Société des Nations en-
gendrera des guerres au lieu d'as-
surer la paix."A l'époque où pareille prévision
fut formulée, nul ne pouvait pré-
voir que l'Italie, alors dominée par
la France-Macronerie, deviendrait
un jour fasciste et la S. D. N. n'avait
pas encore démontré sa nocivité
par le mal qu'elle a fait à la France
en aidant les Internationaux à dé-
truire les rares clauses du traité de
paix qui assuraient sa sécurité ou
qui lui permettaient d'être indem-
nisée des ravages effectués sur son
territoire par les envahisseurs.En s'exprimant comme il l'a fait
le 10 septembre 1919 — retenant
cette date — le rapporteur de la
Commission des affaires étrangères
du Sénat américain a donc exprimé
le sentiment de ce Sénat sur le pacte
même de la S. D. N. et avant que
celui-ci n'ait eu le temps de produi-
re ses effets.La prévision ainsi formulée n'en
a que plus de valeur. Elle démontre
que de l'autre côté de l'Atlanti-
que, les représentants les plus
qualifiés de la grande démocratie
américaine ont discerné, dès le
premier jour, ce qui se cachait der-
rière la S. D. N. et que, justement
en méfiance sur eux pour les pressions
faites sur eux pour les contraindre à
ratifier hâtivement le pacte de la S. D. N., tel qu'il leur était présenté, ils
ont rapidement découvert que ce
pacte, introduit frauduleusement
dans le traité de paix, constituait
en réalité une menace contre la
paix et non pas un moyen de nous
épargner les horreurs d'une nou-
velle guerre mondiale.

A.-S. du MESNIL-THORET

Si vous voyagez...adresses-vous au SERVICE DES VOYA-
GES, LE "DEVOIR". BILLETS émis pour
tous les pays au tarif des compagnies
de paquebots, chemins de fer, autobus,
aussi hôtels, assurances bagages et acci-
dents, chèques de voyages, passeports,
etc. Téléphones HARBOR 1241X.**Le plus grand
CHOIX
La plus haute
QUALITE
Les plus bas
PRIX**

— se trouvent —

chez J.F. Reid

Exemple:

**Caracul et Renard
argenté... \$225**Riche seal d'Hudson
avec col de renard
argenté ravissant pour
\$225.00Autres valeurs éton-
nantes à des prix non
moins étonnants.**J.F. Reid**Gros et détail
1473, RUE AMHERST
Membre de l'Association des
Maîtres-Fourreurs**Automobilistes !**Pour un meilleur service,
allez directement au**GARAGE
CRESCENT**5369 Boul. ST-LAURENT
Tél. CRESCENT 2196Agence autorisée du Stude-
baker — Achat et vente
d'autos usagées remis à neuf
— Mécaniciens spécialisés:
Débossage, Soudure, Duco.
Travail garanti — Nous
achetons les autos usagées.**Optique !**Nos lunettes ne vous sont pas of-
fertes dans un unique but de mer-
cantilisme. Nous voulons aussi mé-
riter votre confiance et faire de vous
nos collaborateurs pour le plus
grand avantage de vos yeux. Si le
diagnostic révèle la moindre défectu-
osité d'acuité visuelle, nous vous
recommandons les verres qui avec
une extrême précision corrigeront
ce défaut.Montures en tous genres. Nos
prix se conforment aux difficultés
de l'heure présente, quelle que soit
la renommée du verre approprié à
votre cas.**ARTHUR BOUSQUET, O.D.**
OPTOMETRISTE-OPHTICIER
3625 rue St-Denis (près Cherrier)
PL. 2456**Remboursiers-matellassiers****BOYER Limitée**Spécialistes: meubles et matelas sur
commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.3886, HENRI-JULIEN
Tél. BELAIR 1700**NEW SYSTEM CLIPPING
SERVICE REG'D.**

J. H. Breton

Télégraphiste et Nettoyeur

2461 rue des Carrières

**Service de
24 heures**Pas plus cher
et moins cher
en bien des casComplet pressé \$0.35 avec pan-
talons extra \$0.50 — Nettoyé
\$1.00. Pardessus pressé \$0.35
— Nettoyé \$1.00. Chapeau —
Nettoyé \$0.50. Gants — Net-
toyés \$0.20. Pantalon pressé
\$0.20 — Nettoyé \$0.50. Man-
teau et costume de dame, pressé
\$0.50 — Nettoyé à partir de
\$1.00. Robe nettoyée à partir
de \$1.00.Nettoyage — Tapis, Fourreurs,
Portières, Rideaux, Couvertures,
Doutillettes, etc.Allons chercher et livrons —
il suffit d'appeler**Crescent 2149****LES BONNES LECTURES**Collection publiée sous la Direction de
MM. Georges GOYAU, de l'Académie française,
et

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Samedi, 23 novembre

Radio — ondes courtes

MELBOURNE, Australie — 6 a.m. — L'hôte du samedi soir — VK3MB, 31.5 m. (9.510 kc.).
 GREVY — 5.30 p.m. — Société des Nations: Discussion sur la guerre — HBL, 31.2 m. (9.550 kc.).
 LONDRES — 6.40 p.m. — Écoute de Nouvelle-Zélande — International Rugby Union Football — GSC, 31.3 m. (9.580 kc.).
 GSB, 31.5 m. (9.510 kc.). GSI, 49.1 m. (6.110 kc.). GSA, 49.5 m. (6.050 kc.).
 CARACAS, Venezuela — 8.30 p.m. — Rosario Lozada et Jesús Palma, chanteurs — YVRC, 31.7 m. (9.580 kc.).
 BERLIN — 9.15 p.m. — Musique par la Philharmonique de Berlin — DJC, 49.8 m. (6.020 kc.).
 OTTAWA — 11.30 p.m. — The North-western Messenger: Message aux postes éloignés — VYRD, 49.9 m. (6.005 kc.).
 CJO, 48.7 m. (6.150 kc.).

Radio-États-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

10.15 a.m., Clyde Barrie, baryton — De-dio, opus 14, no 1, de Franz; Alt; When de Godowsky; Drink to Me Only with This Eye; Il Canto Re; de Paganini.
 11.00 a.m., Le Conservatoire de Cincinnati — Direction von Kreller; Everlasting, de Bach; Concerto pour piano (Empereur) no 5 en mi bémol no 5, de Beethoven.
 12.00, midi, Amicale Notre-Dame — Car-nal and Gold, de Wesson; Salut à Notre-Dame, de Casa Santa-Fagan; Down the Li-ne, de Santa-Fagan; Ave Maria, de Vi-toria; Marche de la victoire de Notre-Dame, de Michael Shea.
 1.15 p.m., Cordes Potétiques — Prélude, op. 28, no 7, de Chopin; Élégie, de Schu-bert; Parles-moi d'amour, de Lenoir; A Winter Landscape, de Novik; Chère Nuit, de Bachellet.
 1.45 p.m., Football Prince-ton-Dart-mouth.
 6.35 p.m., Résultats de baseball.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.35 p.m., Alma Kitchell, contralto.
 7.00 p.m., Les cordes Sparton.
 7.30 p.m., Les Chanteurs Hampton.
 8.00 p.m., Variété musicale.
 9.00 p.m., Rubloff, violoniste.
 9.30 p.m., Concert Shell-Chateau — Or-chestre Victor Young.
 10.30 p.m., The Corn Cob Pipe Club.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

5.00 p.m., Aventures musicales.
 5.30 p.m., Les cordes Sparton.
 6.05 p.m., Le Temple de la chanson — Chorale a cappella — Direction Cain.
 6.35 p.m., Les Soeurs Morin — Trio vo-cal.
 6.45 p.m., Jamboree.
 7.15 p.m., Le Maître constructeur.
 8.15 p.m., Chœur symphonique russe.
 9.30 p.m., National Barn Dance.
 12.00, minuit, Carnaval Carefree.
 7.30 p.m., Musique Carborundum — Di-recteur Edward d'Anna — Légende in-dienne, de Gomez; Danse norvégienne no 2, de Grieg; Marche: Le Gladiateur, de Sousa; Sélection (New Moon), de Rom-berk.
 9.00 p.m., Concert Chesterfield, avec Lily Pons, soprano du Metropolitan Opera — Darling, Caprice viennois, de Kreisler-Far-rar; I Hear You Calling Me, de Harford-Maxwell; The Jockey on the Carousel, de Kern; Extralt (Jubilee), de Porter; Scène (Lucie de Lammermoor).
 11.30 p.m., Symphonie Junior de Port-land — Symphonie no 7, de Schubert (ier et second mouvement).

Dimanche, 24 novembre

Radio — Ondes courtes

KINDHOVEN, Hollande — 10 a.m. — Eastern Religions, par M. Elmar — PHI, 25.5 m. (11.730 kc.).
 MADRID — 6.30 p.m. — "Combats de taureaux", par Lopez Martin, en espagnol — EAQ, 30.5 m. (9.870 kc.).
 MUNICH — 7.30 p.m. — Dans les Mon-tagnes — Rites funéraires en Bavière — DJC, 49.8 m. (6.020 kc.).
 SCHENECTADY — 9 p.m. — Manhattan Merry-Go-Round — W2XAF, 31.4 m. (9.550 kc.).
 CARACAS, Venezuela — 9 p.m. — Corps de musique de la Place Bolivar, Caracas — YVRC, 31.7 m. (9.580 kc.).
 LONDRES — 10 p.m. — "Evensong" — Westminster Abbey, Londres — GSC, 31.3 m. (9.580 kc.). GSI, 49.1 m. (6.110 kc.).

Radio-États-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

7.30 p.m., Musical Footnotes — Vivian Anita Chiles, soprano; Franz Imhof, ténor — Ensemble Gineburg — Sérénade de Drigo; Homing; Intermezzo (Les bijoux de la Madone).
 9.30 p.m., Messe catalane pour les le-funta, par la chorale de l'Université de Pennsylvanie — Direction Harl McDonald.

La Philharmonique de New-York

3.00 p.m., La Symphonie, dirigée par Otto Klemperer — Soliste: Jose Turbi, pian-te — Concerto grosso, opus 3, no 2, de Handel (arr. de Seiffert); Concerto pour piano et orchestre en mi bémol, de Mo-zart; Sonate (Cantate no 31), de Bach.

Lundi, 25 novembre

Radio — Ondes courtes

ROME — 6 p.m. — Causerie: Alessandro Marchetti — Opéra: Il Trovatore, de Ver-di — ZRO, 31.3 m. (9.535 kc.).
 BERLIN — 6 p.m. — En mémoire de Friedrich Wilhelm von Steuben — DJC, 49.8 m. (6.020 kc.).
 DUNFERMLINE — 7.30 p.m. — Dîner an-niversaire du 100e anniversaire d'An-drew Carnegie — GSC, 31.3 m. (9.580 kc.).
 GSB, 31.5 m. (9.510 kc.). GSI, 49.1 m. (6.110 kc.). GSA, 49.5 m. (6.050 kc.).
 BUENOS-AYRES — 9 p.m. — Partie in-ternationale de bridge à la radio entre des équipes du nord et du sud américaines — LEX, Buenos-Ayres, 28.9 m. (10.350 kc.).
 W2XAF, Schenectady, 31.4 m. (9.530 kc.).
 El Culbertson dirigera l'équipe du nord.
 TORONTO — 9 h. 30 — Cordes mélo-diques — Direction Alexander Chuhaidin — CRXC, 49.2 m. (6.090 kc.).

Radio-causeries de l'U.C.C.

CKAC, 1 h. 45 p.m. —
 Lundi, 25 nov.: M. G. Filion: Le crédit agricole.
 Jeudi, 28 nov.: M. R. M. Pucet: de leçon du cours à domicile.
 Samedi, 30 nov.: M. J. E. Laforce: La co-lonisation.
 CRCM, 3 h. 30 p.m. —
 Mardi, 26 nov.: M. Albert Rioux: Len-demain d'élections.

Radio-Montréal

SAMEDI, 23 NOVEMBRE

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.00 Musique de concert.
 5.30 Orch. du Château Frontenac.
 5.45 Bourses de Montréal et de Toronto.
 6.00 Chansonnets françaises.
 6.30 En dinant.
 6.45 L'Action libérale nationale.
 7.15 Men of Melody.
 7.30 Le piano potitique.
 7.45 Chronique bibliographique, par M. Maurice Hébert.
 8.00 Côtiers' Saturday Night.
 8.30 Royal Masters of Melody.
 9.00 Description de la Joute de hockey Américain-Les Canadiens.
 10.30 Orch. Dornberger.
 10.45 Radio-Journal bilingue.
 11.00 Fiesta.
 11.30 Le courrier du Nord.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

8.00 p.m., Revue musicale.
 8.30 p.m., Concert Firestone, avec Ne-lson Eddy, baryton; Margaret Spessa, so-prano; orchestre symphonique William Daly.
 9.00 p.m., A. and P. Gypsies.
 10.00 p.m., Concert Contented.
 10.30 p.m., Forum National.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

8.20 Musique.
 8.30 Chansons françaises.
 8.45 Sommeil.
 8.55 Men of Manhattan.
 9.55 Nouvelles.

Radio-États-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

10.00 p.m., Concert et recettes culina-res.
 10.45 p.m., Cordes potétiques.
 1.45 p.m., Alexander Semmler, pianiste — Cycle de Chopin: Groupe d'études, de Frédéric Schop.
 2.30 p.m., L'École américaine de l'air — Histoire: Boston.
 4.45 p.m., Clyde Barrie, baryton — Les draps du del, de Dunhill; Frère des rives, d'Edwards; Chanson mélancolique; Bar-ried, de Robinson.
 10.45 p.m., Chœur Manhattan.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

8.00 p.m., Revue musicale.
 8.30 p.m., Concert Firestone, avec Ne-lson Eddy, baryton; Margaret Spessa, so-prano; orchestre symphonique William Daly.
 9.00 p.m., A. and P. Gypsies.
 10.00 p.m., Concert Contented.
 10.30 p.m., Forum National.

Les concerts Ford

Avec Kirsten Flagstad, soprano

9.00 p.m., Orchestre Ford, dirigé par Vic-tor Kolar — Soliste: Mlle Flagstad, sopra-no — Chant des Vikings, de Fanning; Ou-verture (Don Juan), de Mozart; Du bist der Ienz (La Walkyrie), de Wagner; Der Erikoning, de Schubert; Rhapsodie hon-groise no 2, de Liszt; Danse macabre, de Saint-Saëns; Solveig's Song (Suite Peer Gynt), de Grieg; When I Have Sing My Songs, de Charles; Midsummer, de Worth; Finlandia, de Sibelius; Home, Sweet Home, de Bishop.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

Les concerts "General Motors"

Avec Lucrèce Bori, soprano

10.00 p.m., Orchestre General Motors, di-rigé par Erno Rapee — Soliste: Lucrèce Bori, soprano du Metropolitan Opera — Ouverture (La fiancée vendue), de Smet-na; Musique de ballet (Faust), de Grou-nod; Second mouvement (Symphonie pa-thétique), de Tchaikowsky; Suite no 1 (Peer Gynt), de Grieg; Mlle Bori chan-ta: Deh vien no tardar (Le mariage de Figaro), de Mozart; Mi chiamano Mimì (La Bohème), de Puccini; Clavellon, de Valverde; Un bel di, vedremo (Madame Butterfly), de Puccini; Il Bacio, d'Ar-di-ti.

"L'écran de chez nous"

Sera présenté par H. Lalonde et Frère, les plus grands spécialistes du tapis au Ca-nada, à CKAC, de 2 h. 15 à 2 h. 30 p.m., le dimanche, 24 novembre. L'écran de chez nous est la seconde émission d'une nouvelle série de programmes consacrés entièrement à la musique et à la poésie canadiennes. Programme: Thème. Quand j'étais chez mon père, arr. par Mme Mo-rin-Labrecque, exécuté par le Trio H. La-londe et Frère, Mlle Jovette Bernier, in-terprétée par M. Jean Desgranges. Sans vous connaître, poème de Jovette Bernier, mis en musique par Mme Morin-Labrec-que; récit et chanté par Jeanne Mau-bourg; Fantaisie composition inédite de Mme Morin-Labrecque, exécutée par le Trio; Ti-Jos d'Allaire, folklore par Jeanne Maubourg, Thème.

L'Heure catholique

5.00 p.m., CKAC — La causerie religieu-se à l'Heure catholique du 24 novembre, organisée par le comité des Oeuvres catho-liqués de Montréal, sous le distingué pa-tronage de S. E. Mgr Gauthier, sera don-née par le R. P. Brouillet, S.J., de la Villa Saint-Martin. Il commentera une page de l'Évangile: La Chananéenne. Cette causerie commencera à 5 h. précises. À 5 h. 20, récital d'orgue. À 5 h. 45, causerie sur l'in-tention de l'Apostolat de la Prière pour le mois de décembre par le R. P. Alexan-dre Dugré, S.J., assistant-directeur du Messager canadien.

Programme musical: M. Eug. Lapierre, docteur en musique, directeur du Conser-vatoire national, jouera, en récital, sur les orgues du Grand séminaire de Montréal, les pièces suivantes: Prélude en sol ma-jeur, J. S. Bach; Prière, G.-E. Tanguay; Choral no 45, J. S. Bach; Menuet fran-çais, Amédée Tremblay.

L'Heure dominicale

L'Heure dominicale, diffusée par les pos-tes de Radio-Canada dans la province, sauf à Montréal, où elle est diffusée par CHLP, est organisée par le comité d'oeuvres diocésaines de Québec. Voici le programme de cette émission pour le dimanche, 24, à 5 h. p.m.: O sainte Cécile, J. Erb; Kyrie, abbé Chéron; Prélude et Pique (sol majeur), Gloria, Abbé Chéron, le chœur; direction M. J. Rancourt; causerie: Can-tate Domino, J. Royon; Sanctus et Bene-dictus, Abbé Chéron; Finales, Widor; Agnus Dei, Abbé Chéron; Psaume 97, Ge-vaert; Gloire à Toi, Vierge Cécile, Anne Brunseau, le chœur.

"En ce temps-là"

Les adaptations radiophoniques de scé-nes bibliques à Radio-Canada permettent aux radiophiles qui suivent ce pro-gramme de passer en quelque sorte leur his-toire sainte. Elles ont reçu la plus cha-leureuse approbation des autorités reli-gieuses du pays. Les dramaturges à qui on a confié le soin de les rédiger restent strictement dans le cadre des Saintes Écri-tures.
 Cette émission est diffusée de CRCM et relayée par les autres stations de T.S.F. du réseau de la Commission, le dimanche soir, à 6 h. La prochaine émission por-tera sur Judith, héroïne juive, qui coupa la tête à Holopherne, général de Nabucho-donosor.

Regards sur le monde actuel

Regards sur le monde actuel, tel est le titre de l'éditorial paré qui fait chaque dimanche soir, à 6 h. 30, aux postes de T.S.F. du réseau français de Radio-Canada. M. Victor Barbeau, professeur de litté-rature française à l'École des Hautes Études commerciales de Montréal. Les études de M. Barbeau portent surtout sur la vie in-ternationale.

LES PLANCHERS EN BOIS DUR

"PERFECTION"

augmentent grandement l'apparence et la valeur de la maison et ne coûtent pas plus que les planchers ordinaires. SPECIALITE: planchers de 1/2 pouce à prix grandement réduits. Chaque morceau porte, incisé dans le bois, le mot "PERFECTION". C'est la votre garantie.

EAGLE LUMBER COMPANY LTD

6365, rue SAINT-URBAIN

CR. 4810



Réparation de Radios
 50¢ par appel
 CH. 5506
 1288 ONTARIO
 coin Bordeaux
 Ex-écutant de Rogers-
 Majestic Corp.

7.15 Musique.
 7.30 Les chanteurs Hampton.
 8.00 Revue espagnole.
 8.15 Chœur symphonique russe.
 10.00 Parti libéral.
 11.05 Sport.
 12.00 Carnaval Carefree.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.25 Sommaire, heure, culture physique.
 8.45 Chansons françaises.
 9.00 Le quart d'heure Jasmine.
 9.15 Mélodies.
 9.30 Vos morceaux préférés.
 9.45 Musique d'orgue.
 10.00 Musique classique.
 10.15 Merry Moods.
 10.30 Comédies musicales.
 10.45 Musique militaire.
 11.00 Vos valse favorites.
 11.30 Chansons d'autrefois.
 11.45 Real Roumanian Broiling House.
 12.00 Heure.
 12.00 Heure féminine.
 12.30 Heure féminine.
 1.30 Rex Battle et son orchestre.
 2.00 Heure.

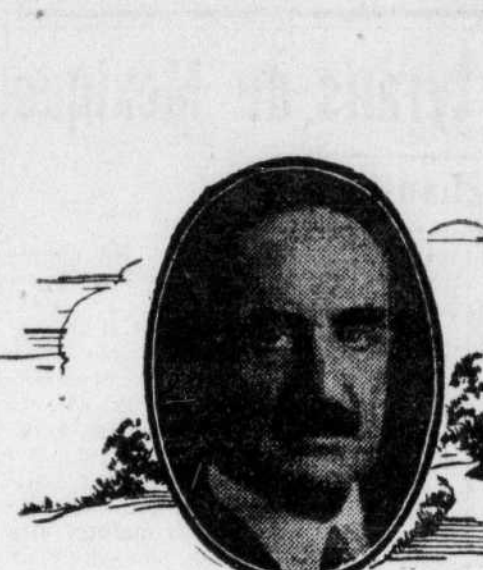
(Suite à la page 11)



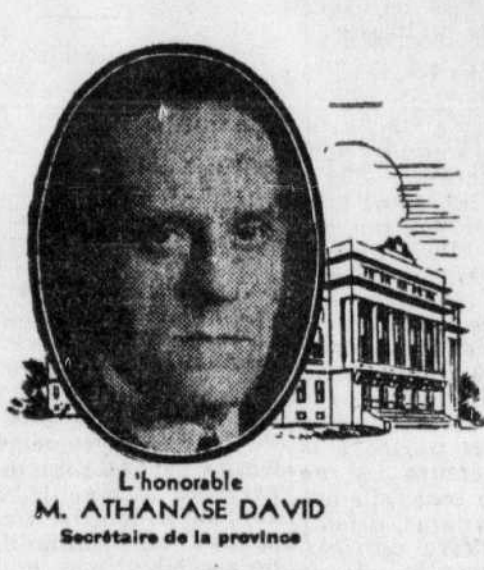
L'honorable
 M. HONORE MERCE
 Ministre des terres et forêts



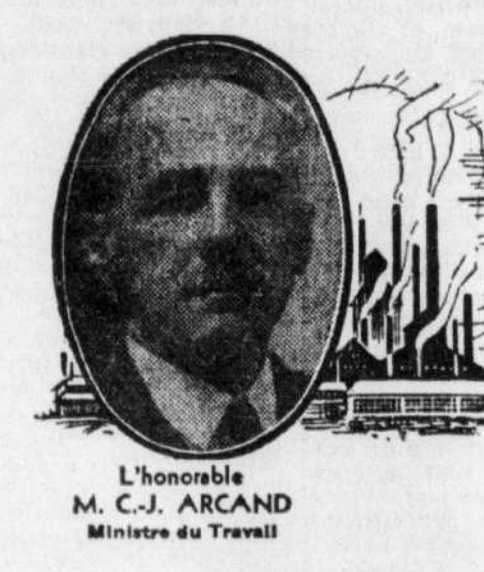
L'honorable M.
 ALEXANDRE TASCHEREAU
 Premier ministre du Québec



L'honorable
 M. J.-E. PERRAULT
 Ministre de la voirie



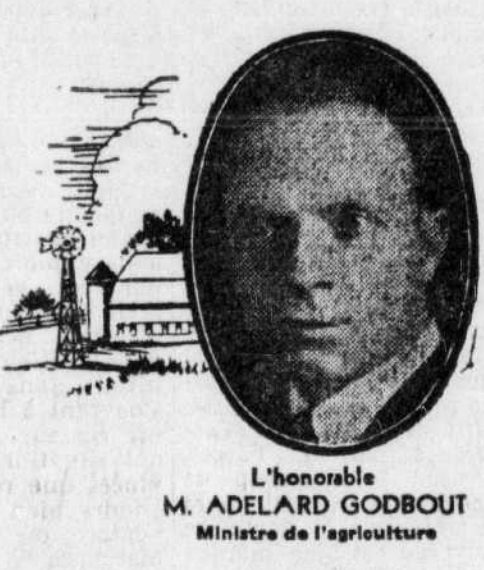
L'honorable
 M. ATHANASE DAVID
 Secrétaire de la province



L'honorable
 M. C.-J. ARCAND
 Ministre du Travail



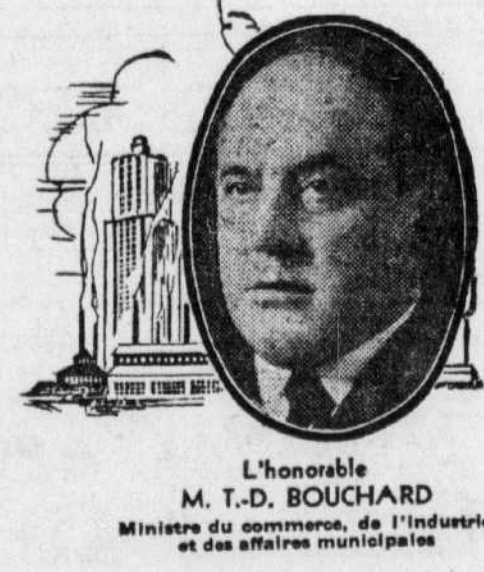
L'honorable
 M. IRENE VAUTRIN
 Ministre de la colonisation



L'honorable
 M. ADELARD GODBOUT
 Ministre de l'agriculture



L'honorable
 M. J.-N. FRANCOEUR
 Ministre des Travaux Publics



L'honorable
 M. T.-D. BOUCHARD
 Ministre du commerce, de l'industrie
 et des affaires municipales

Les résultats d'une saine administration libérale

TERRES ET FORETS — Les usines, fabriques ou chantiers utilisant le bois comme matière principale emploient annuellement environ 50,000 ouvriers et leur capital atteint 375 millions de dollars. Le gouvernement libéral a dépensé 34 millions de dollars en 15 ans aux fins de l'exploitation forestière et de l'aménagement des cours d'eau.

VOIRIE — En 10 ans, le gouvernement libéral a construit 12,386 milles de routes dont 95% sont entretenues par le ministère de la voirie. Le gouvernement libéral a dépensé 155 millions de dollars en 15 ans, aux fins de la voirie.

INSTRUCTION PUBLIQUE — L'instruction publique a fait d'énormes progrès sous l'impulsion que lui a donnée le gouvernement libéral. L'enseignement sous toutes ses formes est devenue à la portée de toutes les classes de la population. Le gouvernement libéral a dépensé \$36,224,656 en 15 ans, aux fins de l'enseignement.

AGRICULTURE — L'agriculture a reçu du gouvernement Taschereau un appui financier constant, l'assistance professionnelle propre à lui donner un essor progressif et d'incompréhensibles facilités de crédit. Le gouvernement libéral a dépensé \$21,158,199 en quinze ans pour venir en aide à l'agriculture.

TRAVAIL — La province de Québec fut le premier état d'Amérique du Nord à voter une loi des ACCIDENTS DU TRAVAIL. Le gouvernement de Québec a décrété le SALAIRE MINIMUM et créé LES CONTRATS COLLECTIFS DU TRAVAIL. Le gouver-nement va maintenant instituer LA PENSION DE VIEILLESSE.

TRAVAUX PUBLICS — Le ministère des travaux publics a déboursé 60 millions de dollars en 15 ans en travaux publics y compris les oeuvres accomplies dans le but de remédier au chômage évaluées à 33 millions de dollars.

COLONISATION — Au cours de la dernière année, 7,925 jeunes gens furent établis en vertu du plan spécial d'établissement des fils de cultivateurs. En outre, depuis 1930, 17,000 colons furent établis sur des terres. Le gouvernement libéral a dépensé \$29,907,176 en 15 ans pour des fins de colonisation.

FINANCE — Sous l'habile direction de l'honorable M. R.-F. Stockwell, le service de la trésorerie a sauvegardé le bon renom financier et le crédit du Québec qui est la moins endettée et la moins taxée des provinces canadiennes.

COMMERCE, INDUSTRIE ET AFFAIRES MUNICIPALES — Le gouvernement a fait preuve, une fois de plus, de compétence en matière administrative, lorsqu'il a établi le nouveau ministère du commerce, de l'industrie et des affaires municipales et nommé Monsieur Bouchard pour le diriger.



L'honorable
 M. R.-F. STOCKWELL
 Trésorier provincial

Suivez l'exemple de
 certaines d'autres

ENROLEZ-
 VOUS
 DANS LE

Club de
 RADIOS
 Langelier

et venez choisir un
 des superbes nou-
 veaux radios

CROISEUR UNIVERSEL

Westinghouse

LE PILOTE DE L'AIR

Tous les modèles Westinghouse \$66.00
 à compter

Facilités de paiements sur demande.

\$1.00 suffit pour être reçu comme membre de notre Club, et cette
 somme devant être créditée sur l'achat du radio.

Privileges spéciaux et superbe cadeau à chacun des membres du club,
 dont les versements seront payés à date. De plus, le vainqueur du con-
 cours, institué parmi les membres, recevra GRATIS pour \$25.00 de mar-
 chandise à choisir dans n'importe lequel des rayons de notre magasin.

J. Donat Langelier
 LIMITEE

510 Est. rue Ste-Catherine

Le gouvernement libéral
 s'intéresse au sort des
 malheureux infirmes, des
 orphelins, des malades
 indigents et des vieillards.
 L'an dernier, il a dépensé
 7 millions de dollars à
 des fins d'assistance
 publique.

LE COMITÉ CENTRAL LIBÉRAL, 10, rue St-Jacques Ouest, Montréal.

Gardons la suprématie de la province de Québec dans la famille libérale.
 VOTONS POUR TASCHEREAU

M-5F

Les livres et leurs auteurs

Marie de l'Incarnation — Les Cinq femmes de la maison — De l'Annonciation à la Nativité — Chez nous

MARIE DE L'INCARNATION, par Paul Renaudin. — Bloud et Gay, vol. gr. in-8, 340 pages.

La célèbre religieuse canadienne semble susciter chez les écrivains catholiques un intérêt particulier. Henri Brémont, dans sa belle *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, lui consacrait naguère une partie de son VI^e tome. Dom Jamet vient de faire une édition savante de tous ses écrits, l'abbé Georges Robitaille publiera récemment une belle étude de sa vie et voici qu'on nous donne aujourd'hui un livre de la psychologie mystique de Marie de l'Incarnation. Je ne parle pas des ouvrages anciens, inspirés ou écrits par la fondatrice des Ursulines de Québec. Au fond déjà riche en œuvres de toutes sortes, viennent s'ajouter des ouvrages nouveaux par des maîtres de l'art. Je ne connais pas de personnages canadiens sur lesquels on ait tant écrit. L'ensemble des travaux formerait plusieurs rayons de bibliothèque. Ne paraît-il pas singulier qu'une religieuse cloîtrée, occupée à l'instruction de quelques petites filles, sur un coin de terre perdu dans les pays du nord, puisse être l'occasion, ou mieux, le sujet de tant de travaux divers? Et pourtant l'étrange phénomène s'explique. C'est que le vrai mysticisme est une disposition de l'esprit qui constitue une des plus grandes formes de la vie mentale, et sûrement la plus haute manifestation du sentiment religieux. Outre cet état de vie intérieure intense, Marie de l'Incarnation se livra à un apostolat très actif au milieu de la colonie naissante. Mais tout cela se fut terminé avec sa vie, si elle n'avait pris soin, sur l'avis de ses directeurs, d'écrire elle-même ses états intérieurs, ses lettres admirables sur l'établissement de la Nouvelle-France. Grande mystique, femme d'action, écrivain abondant, telle fut Marie de l'Incarnation. Son œuvre est restée, elle a duré, parce qu'elle l'a faite durable en l'écrivant à mesure qu'elle l'accomplissait. Qu'est-ce autre chose au fond, ces belles études d'histoire et de psychologie religieuse, que des commentaires de ses propres écrits à elle, de ses huit à neuf mille lettres qui nous sont parvenues?

On comprendra que sur le fond même du présent ouvrage je n'émette pas d'opinion. Ce serait de l'impertinence folle que de risquer une appréciation de ces pages de psychologie mystique, dont les caractères, quoique "bien définis et spécifiques", ne sont pas d'analyse facile. Il suffit de lire *Les Phénomènes mystiques*, par Mgr Farges, pour s'autoriser à beaucoup de réserve en cette matière délicate et subtile. Je crois que le caractère de ce bel ouvrage est bien marqué dans ces quelques lignes de présentation au public: "On trouvera ici l'étude d'une destinée mystique, telle qu'elle peut apparaître à un observateur du dehors, avec tous les problèmes qu'elle soulève dans son esprit. J'ai essayé de m'y tenir à l'écart du domaine des théologiens, sur le simple plan de la vie et de la psychologie. Je n'en mesure pas moins mon audace. Dirai-je, pour m'excuser, que Marie de l'Incarnation, si sublime qu'elle soit, n'a rien d'inaffable? Après une enfance claire et tout unie, elle a vécu dans le monde et le tracas des affaires, puis dans les travaux missionnaires et les vertus d'une bonne religieuse. Elle s'est fait aimer des plus simples gens, des rouliers et des bateliers de la Loire, en attendant d'aller gagner le cœur des petits sauvages. Peut-être est-ce l'attrait de cette figure si originale, si vive, si française qui a déterminé mon choix et emporté mes scrupules. J'ai voulu faire revivre une femme qui, nous avoir eu des rencontres singulières avec son Dieu, n'en est pas moins restée toute proche de nous, et d'autant plus capable de nous instruire sur cet Hôte divin, qui demeure si mystérieux, si caché pour ceux-là mêmes qui croient en lui."

"Ce qu'on donne à Dieu n'est pas perdu pour le monde, dit l'auteur. C'est là l'enseignement le plus éclairé."

DE L'ANNONCIATION A LA NATIVITE, par J. Maitre. — Editions Flammarion, in-12, 175 p., nombreuses illustrations, (1).

Nos lecteurs sont déjà au courant de cette nouvelle collection d'ouvrages illustrés que publie la maison Ernest Flammarion. Ces résumés d'histoire ont presque tous pour auteurs des écrivains réputés, et sont richement illustrés des œuvres des grands maîtres. On ne peut regretter qu'une chose, c'est que tous les livres n'aient un format uniforme et qu'on ait jugé à propos de les couper tous en tranches d'almanach. Il est évident que le choix des sujets et celui des auteurs, aussi bien que la belle illustration démontrent l'intention des éditeurs de faire un livre populaire de belle tenue; mais son format insolite et l'apparence bloc-notes des volumes sont une mauvaise présentation d'ouvrages intéressants. Voilà tout le mal — et il n'est pas grave — que nous pouvons dire de cette déjà abondante collection.

(1) Service de librairie du Devoir, \$1,00 franco.

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

En zigzags à travers la brousse — Mes amis païens — Azenaab ("Sans maître")

Une lettre de la lointaine Afrique m'apprend que mon ami Azenaab vit encore, que de plus il m'envoie ses amitiés, me souhaite de ne pas manquer de "gule" (plat national de sa tribu) et surtout de revenir bien vite.

Il cite en terminant — ou plutôt il fait citer par son secrétaire — un proverbe indigène délicieux, parfaitement incompréhensible dans sa tenue littéraire, mais dont, moi, je puis me vanter de saisir le sens... mystique. Le voici: "Ce message rafraîchit les pieds mais non le cœur". Traduisiez: ma lettre me permet de me reposer les pieds en restant chez moi, mais elle ne peut me procurer le bonheur que j'aurais de le revoir.

Azenaab est un chef de village, nème de canton. En d'autres régions de l'Afrique, il serait roi, puisqu'il règne sur plus de 5000 sujets.

C'est un chef débouaître, très laid, très négro, jovial, rusé, un peu paresseux, qui chique continuellement et boit très peu. Polygame et païen il vit cependant en bonne harmonie avec ses nombreuses épouses au milieu de son harem qu'il ne surveille que de loin. Aussi est-il très populaire parmi les siens.

De l'Annonciation à la Nativité est le charmant récit de ces deux mystères à travers l'Écriture, la Tradition, la liturgie et surtout les œuvres d'art des maîtres de la peinture. Et cela est déjà très beau. Mais les explications, les aperçus, les commentaires, qui se greffent sur ce riche fond, ajoutent à l'ouvrage un je ne sais quoi de vivant, de personnel, de touchant, qui fait comme un décor féérique à cette mystérieuse préparation de la Rédemption.

Quel joli tableau de ce que peut offrir l'humanité croyante et inspirée à la Divinité qui s'incarne dans la Vierge. Œuvres d'art, poésie, liturgie et sentiment chrétien profond se sont unis pour écrire ces pages délicieuses et si pleines.

CHEZ NOUS, par Adolphe Rivard. Librairie Garneau, in-12, 259 pages (2).

Rédaction d'un livre qui date déjà de quelques années. L'Académie française avait accordé le prix Davaine à cet ouvrage dont la présentation est la cinquième. Il est traduit de deux fois en anglais. C'est dire qu'il a reçu bon accueil du public. La chose est assez rare ici pour qu'on nous permette de la mentionner.

Cette série de croquis du terroir ne manque pas d'originalité ni de couleur, et l'auteur fait preuve d'un sens délicat et pénétrant d'observation. Si tout cela avait été mis dans un roman de mœurs canadiennes — genre *Maria Chapdelaine* — la mystère en moins — quelle œuvre originale il en serait sorti! Ces petites scènes, prises dans les milieux paysans, sont réelles et amusantes. De vraies aquarelles, au caprice de l'artiste en voyage. Mais l'ensemble constitue un document qu'un peintre pourra quelconque jour, souhaitons-le, utiliser fort à propos dans un tableau, une fresque plus large, une grande composition technique du caractère canadien, paysan de la bonne terre de chez nous.

Il est incontestable que Rivard a su peindre nos mœurs d'autrefois sans nous rendre ridicules. C'est un mérite rare, si l'on songe combien d'autres, avant et après lui, écrivains et prétendus artistes, n'ont réussi à donner de nos "vieux" que des figures d'idiot au milieu d'épluchettes de blé d'Inde.

L'Académie, pour cette fois, a couronné le mérite.

Camille BERTRAND

(2) Service de librairie du Devoir, 60 sous franco.

"Le Vivarais"

Par LOUIS PIZE

Le Vivarais, pays de contrastes du nord au sud et du Rhône au sommet, ne se livre pas au voyageur trop pressé qui se contenterait de longer, en descendant le fleuve, les assises de la montagne. Mais quelles surprises, que d'étonnements, si nous pénétrons, par les ravins souvent abrupts et escarpés, au cœur de cette province qui ne ressemble à aucune autre. Il faut interroger les grands horizons des cimes et des plateaux, les hommes courbés par le labeur ancestral, il faut approcher du mystère celtique dont les vestiges demeurent inscrits sur les lichens et les bruyères, surtout il faut s'arrêter aux crois des carrefours, écouter vivre les âmes.

Des garrigues méditerranéennes du Bas-Vivarais aux crêtes du Tanargue et du Mézenc, M. Louis Pize a parcouru bien des fois sa province natale, à toutes les heures du jour et de la nuit, en toute saison, et sans cesse il en percevait de nouveaux aspects. Souvent, on a vu la montagne et la forêt se dessiner à travers le rythme de ses poèmes. L'amitié des paysages, la retrouvée dans ce livre de plein air, vécu sur les rochers où l'auteur nous ramène avec lui pour nous faire mieux connaître, mieux aimer la terre et les hommes de son Vivarais, pour découvrir l'âme de cet étonnant pays.

Comme tous les volumes de la collection "Gens et Pays de chez nous", (12 francs) cet ouvrage se recommande en outre par sa magnifique présentation et la richesse, la valeur artistique des photographies dont il est illustré, en même temps que son prix modique le laisse à la portée du grand public. Collection "Gens et Pays de chez nous", dirigée par Gaston Bernoville, J. de Gisors, éditeur, 15, rue Cassette, Paris VI^e.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Coupon graphologique

ES QUISSE GRAPHOLOGIQUE

de JEAN DESHAYES

— au —

"LE DEVOIR"

Samedi, 23 novembre 1935

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être l'encore, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

Bon pour 2 semaines

Je ne puis que vous dire, n'admettant pas que ça traîne.

C'est depuis notre première rencontre que nous sommes amis.

J'ai lu avec lui la "calebasse de l'amitié", et si je l'ai parfois morigéné, je ne me suis jamais fâché qu'à la troisième semaine. Il m'a toujours su gré de cela, car Azenaab a le sentiment de la justice.

Je le vois encore arrivant à la mission pour venir me rendre visite. Un chef ne se déplace jamais seul. Accompagné d'une partie de son harem chantant ses louanges, des notables du lieu trottaient à côté de sa monture et de ses musiciens, il était superbe à voir sur son cheval d'apparat, installé en selle (indigène) comme dans une chaise à porteur. Le gros orteil accroché avec art aux étriers trop étroits, ses vastes pantalons rouges et blancs, le nombre imposant de ses chemises superposées, de ses gilets et manteaux de cérémonie, son immense bonnet retombant sur la nuque, tout cela lui donnait vraiment un air de chef et corrigeait ce manque déconcertant de l'embonpoint qui fait l'orgueil des chefs.

En approchant de la maison il s'évertuait à faire caracoler sa monture, mais les chevaux de cette région ne sont pas fringants. Tout juste s'ils réussissaient, à force de torturer la gueule de l'animal, à le faire se cabrer, un tantinet, à provoquer une ou deux ruades.

Grand personnage qui reçoit, je n'étais pas censé avoir eu connaissance de son arrivée. Pendant que les "boys" de la mission se précipitaient au-devant du chef pour le faire ériger et réner, l'aider à met-

tre pied à terre, l'escorte d'Azenaab venait m'avertir de sa présence.

A mon tour je bondissais, feignant l'agréable surprise.

Tiens, te voilà! Amène-toi, sois le bienvenu de rigueur en pareille circonstance. Azenaab prenait place sur ma meilleure chaise, les flammes de l'escorte s'accroissaient à la porte, les hommes venaient s'asseoir par terre et faire cercle autour du chef. Quand le moment était venu des salutations j'avais bien garde d'en omettre une seule. Et j'y en avais.

Et nous causions de rien, de tout. Azenaab appréciait beaucoup cette connaissance que j'avais de la politesse indigène: chaque jour je montais dans son estime. Je n'eus jamais de plus naïf admirateur qu'Azenaab.

Mais ce brave homme était (il doit l'être encore) un chiqueur enragé.

Il fut bien désolé un jour de son manque de savoir-vivre... et de mon mécontentement.

Nous causions depuis quelque temps lorsque je m'aperçus que mon hôte, méthodiquement, avec calme et en toute sécurité, crachait sur mes murs nouvellement blanchis à la terre de caolin. Je fis une grimace dont il ne devina pas d'abord la cause. Du doigt je montrais en silence le mur blanc où se dessinaient maintenant des arabesques fantastiques et encore mouvantes. Il se dit alors que chez les Blancs ce n'est pas comme chez les Noirs et il se mit à cracher par terre sur mon parquet bien battu et franchement "passé" à la bouse de vache. Je lui fis comprendre que ce n'était pas mieux.

Messe anniversaire pour feu Rosario Côté

Le lundi, 25 novembre, à 7 heures, en l'église St-Stanislas de Kostka sera chantée une messe à l'occasion du troisième anniversaire de la mort de M. Rosario Côté, ancien président de la *Dominion Shoe, Ltd.* Parents et amis sont priés d'y assister.

Graphologie au "Devoir"

Aimé des fées. — Esprit précis, réfléchi et juste. Le sens pratique existe et se développera. Il est droit et franc, toujours naturel et sans l'ombre de vanité. Bon genre, doux et sensible. Il est très actif et deviendra capable de se dévouer, non sans combattre un peu d'égoïsme, cependant. La volonté est précise, ferme, vive et tenace. Il est porté à contredire et à discuter et il s'impatiente souvent. Il a de l'amour propre et il est susceptible, mais, honnête et sincère, il sait reconnaître ses erreurs ou ses torts. Le cœur est affectueux et délicat. Très jeune encore, en pleine formation intellectuelle et morale, quelques années le modifieront, et s'il est bien dirigé, ce sera dans le sens du progrès.

Cendrillon. — Avec son imagination vive et gracieuse, elle est portée aux rêveries sentimentales et romanesques. Mais elle a du bon sens et assez de réflexion pour corriger ce que cette disposition pourrait avoir de nuisible. L'orgueil vaniteux est bien marqué et Cendrillon a un grain de coquetterie. Sincère, bonne, affectueuse et capable de dévouement. C'est une nature gaie, animée, enthousiaste, qui donne autour d'elle de la joie et de l'animation. La volonté n'est pas forte: suffisante cependant; je note une fermeté douce et de la persévérance. Facilement influencée et irresolue; mais lorsqu'elle est décidée, je le répète, elle a la fermeté assez souvent. D'humeur capricieuse, elle est un peu vive et impatiente, jamais colère. Les critiques et les reproches la fâchent, et pourtant elle se gêne pas pour critiquer les autres. Très active, elle a de l'initiative, de l'adresse et le goût des choses jolies et bien faites. C'est une petite Cendrillon dont toutes les belles qualités se développeront quand il faudra se dévouer pour les siens et les rendre heureux. Elle sera sûrement aussi une bonne maîtresse de maison.

Galathée. — Imaginative, sensible, capricieuse, elle a beaucoup de vanité et une coquetterie constante: elle ne perd jamais le souci de plaire et d'attirer l'attention. Elle a un bon cœur dont les élans sont souvent arrêtés par un égoïsme qui la ramène vers elle. Elle est active mais pas persévérante. La volonté est autoritaire, vivace, assez ferme à ses heures, mais elle se laisse influencer ou elle s'entête. Habitue de contredire à tout propos, brusquement, et de discuter jusqu'à l'épuisement et la querelle. Elle est très susceptible et portée à la jalousie. Etant généreuse et ne manquant pas de bon sens, elle lutte contre ces deux vices défauts mais ils sont loin d'être corrigés. Elle est un peu gourmande, elle aime le plaisir et ses aises, et elle n'a pas encore eu le souci de s'occuper assez des autres pour se dévouer.

Herbe, etc. (Sherbrooke T. E.). — Pseudonyme illisible. L'esprit est clair et précis, la sensibilité est vive et courtoise. Elle est d'une extrême timidité et très réservée. Bonne, sincère, consciencieuse et droite, elle a du jugement. Elle manie de résolution et d'initiative: par contre, elle est douée d'une forte volonté de résistance. Active et persévérante, remplie de bonne volonté et de courage. Toujours simple, naturelle, modeste, elle n'a pas un atome de vanité et à peu près pas d'égoïsme. C'est une belle nature droite, généreuse, juste et capable de beaucoup de dévouement.

Jean DESHAYES

Ce soir, assemblée de la Section Mont-Royal de l'A.C.V. à la Palestre Nationale. Il y aura aussi une conférence donnée par le Père Arthur Dubois, S.J. Les membres de l'association et leurs amis sont cordialement invités.

Le "Paradis perdu"

L'Association des Chanteurs de Mont-Royal travaille avec enthousiasme à la préparation de son concert

Les décors de "Britannicus"

Les décors de *Britannicus*, que préparent actuellement les collégiés de Saint-Laurent, ne seront pas le moindre élément intéressant du spectacle. Le Père Houle, qui avait conçu les splendides environnements de *Polyeucte*, a renouvelé sa manière. Il exploite, ce coup-ci, la tenture somptueuse et frémissante de lumière. Sur ce fond, la gamme chaude des costumes neufs joue pour l'enchantement de l'œil.

De toute façon, *Britannicus* sera une chose à voir. C'est dans une telle ambiance que le répertoire classique prend toute sa valeur et que s'atténuent les défauts inévitables d'une interprétation confiée aux seuls élèves, encore inexpérimentés.

Notez qu'il y aura matinée les jeudi et samedi, 28 et 30 novembre, et soirée le 2 décembre. Les adultes sont admis aux matinées. La location se fait au secrétariat (BY. 9331 ou 0483), selon une échelle de prix réduits depuis l'an dernier.

(Communiqué)

Les gagnants du concours de la Feuille d'Erbale

Les juges du concours de la Feuille d'erbale, organisé conjointement cette année par le Pacifique et Canadien, le Canadien National et l'Office canadien du tourisme, viennent de terminer l'examen des milliers de feuilles soumises à ce concours, de toutes les parties du Canada, et l'on annonce aujourd'hui les noms des concurrents qui ont gagné les prix offerts pour les plus beaux spécimens. Les juges qui, en l'occurrence, étaient les artistes montrealais Charles W. Simpson, R.C.A., Edwin H. Holgate, A.R.C.A., Hal Ross Perigard, A.R.C.A., et James Crockett, ont accompli un travail formidable pour classer toutes ces feuilles et choisir les plus parfaites aux points de vue symétrie des formes et beauté du coloris.

Le premier prix a été accordé à Gloria Robertson, une fillette de 14 ans, d'Upper Dover, comté de Westmorland, Nouveau-Brunswick, qui envoyait une feuille d'une rare perfection. Le deuxième prix fut gagné par Mme J. A. D'Amour, de Matapédia, Qué., et le troisième alla à Miss Ruth McKay, de Milford Station, N.E. Il est intéressant de noter que l'an dernier aussi le premier prix avait été gagné par un concurrent des Provinces Maritimes.

Deux prix avaient aussi été offerts pour les plus grandes feuilles et, coïncidence curieuse, le gagnant de l'an dernier, M. Richard Chambers, de Vancouver, qui avait soumis une feuille d'erbale mesurant 23 1/2 pouces carrés de superficie, soit 21 1/2 pouces par 19 1/2 pouces, décroche encore le premier prix cette année avec un spécimen de 22 1/2 pouces carrés de superficie. Le second prix dans cette catégorie va à Mme H. A. D. Whittaker, de Vancouver-Ouest, C.B., qui envoyait une feuille de 203 pouces carrés. MM. J. M. R. Fairbairn et C. B. Brown, ingénieurs en chef au Pacifique Canadien et au Canadien National respectivement, eurent à juger les feuilles quant aux proportions.

A partir de samedi prochain, les feuilles primées, ainsi que plusieurs centaines d'autres, choisies parmi les plus belles, seront exposées au magasin Morgan, à Montréal, au cinquième étage, où le public est cordialement invité à aller les admirer.

Assemblée de la section Mont-Royal de l'A. C. V. ce soir

Ce soir, assemblée de la Section Mont-Royal de l'A.C.V. à la Palestre Nationale. Il y aura aussi une conférence donnée par le Père Arthur Dubois, S.J. Les membres de l'association et leurs amis sont cordialement invités.

Le "Paradis perdu"

L'Association des Chanteurs de Mont-Royal travaille avec enthousiasme à la préparation de son concert

Si vous souffrez d'indigestion acide

Alcalinisez votre estomac en quelques minutes par ce procédé



Alcalinisez presque instantanément les estomacs dérangés

Si vous désirez vraiment un soulagement rapide aux dérangements ou douleurs d'estomac résultant d'acidité causée par les excès de table, de tabac, l'absorption d'aliments mélangés ou de stimulants, essayez simplement ceci:

Prenez 2 cuillerées à thé de Lait de Magnésie de Phillips dans un plein verre d'eau, ou 2 tablettes de Lait de Magnésie, équivalent exact de la forme liquide.

Cela aura pour effet d'alcaliniser instantanément tout le contenu de votre estomac et de neutraliser les acides qui causent les maux de tête, nausées et douleurs de l'indigestion. Vous ressentirez l'effet tout de suite. Faites cet essai et si vous êtes sujet à l'acidité d'estomac, prenez du Lait de Magnésie de Phillips une demi-heure après les repas. Vous oublierez alors que vous avez un estomac!

En achetant, voyez à ce que la boîte ou la bouteille qu'on vous remet porte bien l'indication "Lait de Magnésie authentique de Phillips".

Aussi sous forme de tablettes. Chaque petite tablette est l'équivalent d'une cuillerée à thé de Lait de Magnésie de Phillips authentique.



FABRIQUE AU CANADA

Lait de Magnésie de Phillips, sous forme liquide ou en tablettes

La fumée vous gêne, madame? LA LAMPE BERGER

PURIFIE L'AIR

Absorbe toutes les odeurs et fumées

En vente chez

Pharmaciens, Magasins à rayons, Bijoutiers

"la relève"

revue de jeunesse catholique

3e cahier

Un article inédit de DANIEL-ROPS

"Le romancier chrétien, son sujet, et son public"

Alphonse Chateaubriant... H. de Saint-Denis GARNEAU

De la Révolution spirituelle... Préliminaires... Claude HURTUBISE

L'Art dans la cité... Robert ELIE

Notes sur le scoutisme catholique... Paul BEAULIEU

"Orientations"... Paul BEAULIEU

L'abonnement: \$1.

Le numéro: 10 sous

36, ave Roskilde, Outremont.

du 10 décembre prochain. Les socialistes et les membres de l'association travaillent de concert tous les lundis soirs à leur local, école Souart, afin de donner une édition irréprochable de cette œuvre magnifique. Avec des solistes tels que Lionel Daunais (Satan), Georges Lévesque (Adam), Marguerite Pélaudeau (Ève), Gabrielle Marcotte

(l'Archange), MM. Chs-Emile Broderick, Jos. Audet et David Rochette (Les Anges Rebelles), un chœur de 125 voix et un orchestre de 35 musiciens sous la direction de Jean Goulet, on est assuré d'un succès artistique. L'œuvre se donne au profit de l'œuvre des Arbres de Noël, de l'Association du Bien-Être de la Jeunesse.

Calendrier missionnaire des Pères Blancs

Les Pères Blancs d'Afrique présentent, pour 1936, aux amis des missions un magnifique calendrier en couleurs avec le nom du saint du jour, et à chaque feuille un grand nombre de tableaux représentant divers sujets missionnaires d'un très haut intérêt.

Qu'on se hâte de se le procurer pour soi-même ou comme cadeau très pratique pour ses amis, tout en aidant les missions.

Les calendriers seront expédiés sur commandes accompagnées du paiement aux prix suivants (frais de poste compris):

L'unité... \$0.25

Pour cinq... \$1.00

La douzaine... \$2.00

En vente dès maintenant à la procure des Pères Blancs, 1626 rue St-Hubert, Montréal, ou 24, le chemin Ste-Foy, Québec.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

COMMERCE ET FINANCE

Producteurs exploités

Nos cultivateurs doivent partout organiser la vente de leurs produits pour ne pas être victimes de quelques étrangers

Deux facteurs paraissent influencer largement le résultat financier de nos exploitations agricoles: une production de qualité irrégulière qui décourage la classification et une mauvaise organisation de vente. Il en résulte, dans un grand nombre de cas — car il y a ici des exceptions comme partout ailleurs —, une exploitation sans bénéfice appréciable, l'opinion que l'agriculteur peut à peine faire vivre son homme, et dans les années dites bonnes, soit les années de grande activité industrielle, une très forte émigration des ruraux vers les grands centres.

Si nos agriculteurs avaient au moins une bonne organisation pour disposer de leurs produits, ce serait demi-mal. Ils pourraient au moins obtenir quand même quelques centaines de dollars chaque année de leur produits, même s'ils doivent accepter un prix moindre du fait qu'ils ne sont pas tous de toute première qualité. C'est souvent le contraire que l'on voit. N'a-t-on pas parlé des récoltes de pommes de terre qui pourrissent sur place, du foin dont on ne peut disposer, et combien d'autres exemples similaires?

L'individualisme de l'agriculteur paraît bien être la principale cause, dans nombre de cas, de notre situation agricole souvent précaire. Mais la carence de nos gouvernements y a aussi contribué pour beaucoup. C'est que l'agriculteur seul est à peu près impuissant, surtout lorsqu'il est mis en face de monopoles qui dominent largement la distribution et la vente au détail des produits naturels, comme les magasins en série, ou encore les grandes maisons de mise en conserve. Le public exigeant une qualité égale à l'habitude à demander des marques particulières qui sont presque toujours les marques des grands établissements parce qu'elles sont largement annoncées. Pour faire contre-poids, pour nous libérer des monopoles, il faudrait donc un organisme qui prenne la responsabilité de garantir une qualité égale aux consommateurs.

La chose se pratique déjà dans une certaine mesure grâce aux coopératives. Mais soit à cause des traquenards tendus par les agents des monopoles qui offrent pendant quelque temps des prix plus élevés afin de déprécier la petite coopérative et la faire se désagréger, soit parce que certains organismes centraux ou grands distributeurs ne veulent pas faire d'effort et préfèrent offrir les produits annoncés et classifiés des autres provinces, on ne peut dire que la situation soit satisfaisante. Loin de là.

Résultat, c'est que de plus en plus ce sont des étrangers — et pas toujours les monopoles, — qui s'emparent de la distribution. On voit, par toutes nos campagnes, des petits marchands étrangers, juifs pour la plupart, venir offrir des prix dérisoires pour les produits de nos cultivateurs. Et ces derniers acceptent très souvent, faute de pouvoir ou de savoir faire mieux.

Apparemment, il ne semble y avoir qu'une solution pour permettre aux nôtres de faire face à ces exploiters, gros et petits, et c'est une sorte d'organisation corporative des agriculteurs qui rendrait pour ainsi dire obligatoire pour chacun de faire partie d'une coopérative régionale qui, traitant avec les acheteurs de l'extérieur, au lieu de laisser le cultivateur sans défense, parce qu'il ne peut être au courant de tous les détails du marché, en face d'un individu qui est autrement mieux préparé que lui à traiter.

On dira que c'est vouloir faire disparaître la liberté individuelle. Mais à quel prix la liberté si elle consiste exclusivement à se faire exploiter? Aujourd'hui, le cultivateur ne peut penser pouvoir imposer son produit, même s'il est de qualité supérieure, parce qu'il n'a pas les moyens de l'annoncer, de le présenter sous un nom distinctif. La coopérative, au contraire, peut aller devant le public faire directement concurrence au monopole de la mise en conserve ou de la distribution si celui-ci veut tenter de l'exploiter, parce qu'elle pourra présenter un produit de qualité égale, avoir ses propres marques, et s'appuyer largement sur le mouvement d'achat chez nous qui sert nos cultivateurs comme il sert les autres classes de notre société.

Aujourd'hui, il est très difficile de pratiquer l'achat chez nous pour ce qui est d'un grand nombre de nos produits, naturels surtout, parce que nous n'avons pas de moyens pour les reconnaître. Au lieu de vendre à perte aux petits marchands étrangers ou aux agents des monopoles, il appartient à nos cultivateurs d'exiger une réelle assistance de nos gouvernements pour pouvoir eux aussi profiter du mouvement de plus en plus étendu d'achat chez nous.

CLARENCE HOGUE

Marché de Montréal

SAMEDI, 23 NOVEMBRE

Cours fournis pour les farine par la maison Elzébet Targion, 1400, 206, édifice du Board of Trade; pour les produits de la ferme: le beurre et le fromage, par H. Dubois et Cie; pour le poisson, par D. Hatton Cie; pour les viandes, par Noé Bourassa, Limitée, 45, marché Bonsecours.

N.B. — Les prix que nous publions sont les prix au détail exception faite du sucre et de la farine et des œufs dont nous donnons les prix de gros.

FARINE ET ENGRAIS

Au baril de deux sacs:	
1ère patente, Manitoba	5.30
2e patente, Manitoba	4.90
3e patente, Manitoba	4.75
Gru blanc, la tonne	27.00
Gru rouge	21.00
Sen	20.00
Forté à boulanger	4.60
Mais africain	.67

BEURRE ET FROMAGE

(Prix fournis par H. Dubois et Cie, 277 St-Paul est):	
Beurre:	
De ferme	.21
De crémier, en bloc de 56 lbs	.27
De crémier, en bloc 1 lb	.28
Fromage:	
Québec, doux, meule 20 lbs	.13

OEUF

Vendu en caisses de 30 doz.	
Catégorie A, gros extra	.48
Catégorie A, moyens	.36
Catégorie B	.30
Catégorie B moyens	.29
Catégorie C	.26
1c. de plus pour les cartons de 1c.	

SAINDOUX

En bloc d'une livre	.16
En sgan	.16
Saindoux composé:	
A la livre	.12 1/4
Enseau 20 lbs	.12 1/4

MIEL

Blanc, seau de 5 lbs, la lb	.10
Brun, seau de 5 lbs, la lb	.07 1/2

VOAILLES

Prix fournis par P. Poulin et Cie.	
Dindes, 7 et 9 lbs	.32
Poulets, 3 à 3 1/2 lbs	.25
Poulets, 4 à 4 1/2 lbs	.28
Poulets, 5 à 5 1/2 lbs	.30
Poulets, 6 à 7 lbs	.32
Poulets, 3 à 3 1/2 lbs	.25
Poulets, 5 à 5 1/2 lbs	.25
Poulets à griller	1.35
Canards domestiques	.25
Cochon de lait	.25
Pigeonneaux, pr.	.65
Caillies S. A. (pr.)	1.23
Scotch Grouse, pr.	1.25

POISSON

Aiglelin frais	.08
Truite des lacs	.16
Morue fraîche	.08
Filet d'aiglelin fumé	.14
Plie	.10
Brochet frais	.10
Maquereau gelé	.08
Filet frais d'aiglelin	.16
Filet de morue	.14
Flétan gelé	.18
Scallop gelé	.25
Eperlan gelé moyen	.10
Esturgeon gelé	.12
Anguille salée	.08

Poissons salés, barils de 200 livres:

Sardines de Québec, le baril	\$9.00
Morue salée moyenne	.06
Harang Escosse 1-2 baril	11.50
Harang Labrador, 1-2 baril	4.06
Hareng Labrador, 1 baril	7.00

VIANDES

Prix fournis par la maison Noé Bourassa, Limitée, fabricants des produits: La Belle Ferrière.

ROSBIFS

"Porterhouse"	.38
Rosbif tendron	.27
Epaule, haut côté	.13
Surlonge (sans os)	.28
Côte	.27

BIFTECKS

Aloyau (sirloin)	.35
Hambourgeois	.22
Pointe de surlonge	.30
Flanc	.15
Côtelettes	.30

BOEUF (DIVERS)

Langues	.20
Poitrine	.10
Rognon	.20
Filet frais	.40
Jarret	.20
Ronde	.20
Boeuf salé	.15 à .23

PORC

Longe	.23
Epaules	.19
Fesse	.19
Filet	.25
Lard salé	.22
Jambon, L.B.F.	.17
Jambon épaule	.29
Bacon L.B.F.	.37
Jambon cuit	.50

SAUCISSE

La Belle Ferrière	.28
Porc	.20
Régat	.15
Boeufs	.12 1/4
Bologne L.B.F.	.15
"Frankfurters"	.18

VEAU DE LAIT

Fesse entière	.25
Longe	.25
Epaule	.15
Devant	.45
Ris	.45
Foie tranché	.40
Langues	.20

AGNEAU DU PRINTEMPS

Devant	.12
Derrière	.23
Longe	.21
Côtelettes	.32
Gigot	.25

LE SUCRE

Prix fournis par la maison La-Porte-Hudon-Liberté, Limitée:	
Granulé, 100 lbs, jute	5.25
Granulé, 100 lbs, coton	5.00
Cassonade no 1, 100 lbs	5.00

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison PARENT, GUYER et CIE, 14, marché Bonsecours:

FRUITS	
Oranges Sunkist Valencia	7.00
Bananes, un régime	1.75 à 3.50
Citrons Californie	6.75 à 7.50
Pamplemousses, Floride	3.75 à 4.50
Pommes de terre	2.50
Oignons espagnols, 70 lbs	2.25
Oignons, Ont. caunes	1.25
Oignons rouges, 70 lbs	2.50
Celeri Ont. 3 à 5 douz.	3.00 à 4.00
Tomates, Californie	4.25 à 6.00
Framboises	4.25 à 4.75
Meion de miel	2.75 à 3.25
Oranges Jamaïque	2.25 à 2.40
Rhahottes, douz.	2.50 à 3.25
Pamplemousses Honduras	3.40 à 3.50
Pêches jaunes	2.25
Pêches vertes	2.75
Choux de Bruxelles	3.25

LEGUMES	
All. lb	.20
Aubergines, douz.	1.50
Choux-fleurs canadiens, douz.	1.75
Celeri, crête 3 douz. Canadien	1.15 à 1.35
Pommes de terre	2.50
Oignons espagnols, 70 lbs	2.25
Oignons, Ont. caunes	1.25
Oignons rouges, 70 lbs	2.50
Celeri Ont. 3 à 5 douz.	3.00 à 4.00
Tomates, Californie	4.25 à 6.00
Framboises	4.25 à 4.75
Meion de miel	2.75 à 3.25
Oranges Jamaïque	2.25 à 2.40
Rhahottes, douz.	2.50 à 3.25
Pamplemousses Honduras	3.40 à 3.50
Pêches jaunes	2.25
Pêches vertes	2.75
Choux de Bruxelles	3.25

La semaine au Curt

Tableau des fluctuations cotées par la maison GARDNER & O'NEILL, Montréal.	
Valeur	Ouv. Haut Bas Ferm. Chg.
Beaumont	3 1/2 4 1/2 4 1/2 1/2 +
Brew, Dis	1 1/2 1 1/2 1 1/2 1/2 +
Brew, Corp	2 1/2 2 1/2 2 1/2 1/2 +
Can. Maltins	36 36 35 35 1/2 -
Cons. Paper	1 1/2 1 1/2 1 1/2 1/2 +
Dist. Sagar	37 37 35 35 1/2 -
Dom. Stores	8 8 8 8 1/2 +
Hir. Walker	33 33 32 32 1/2 -
Int. Util. "A"	3 1/2 3 1/2 3 1/2 1/2 +
Int. Util. "B"	33 33 32 32 1/2 -
Melchers	14 14 14 14 1/2 +
Noranda	3 1/2 3 1/2 3 1/2 1/2 +
PETROLES:	
Brit. Am. Oil	16 16 16 16 1/2 +
Home Oil	65 65 65 65 1/2 +
Imperial Oil	21 21 21 21 1/2 +
En Pet.	38 38 38 38 1/2 +
MINES:	
Big Missouri	66 66 61 62 1/2 -
Howe Gold	69 69 61 61 1/2 -
Lake Shore	31 31 30 30 1/2 -
Lebel Oro	13 13 13 13 1/2 +
Mt. West	1 1/2 1 1/2 1 1/2 1/2 +
Sherr. Gordon	95 95 82 83 1/2 -
Slucor	2 1/2 2 1/2 2 1/2 1/2 +
Stadwona	69 69 68 68 1/2 +
Sullivan	7 7 6 6 1/2 -
T. Hughes	4 1/2 4 1/2 4 1/2 1/2 +
W. Harsh	7 7 6 6 1/2 -

Banque du Canada

Ottawa, 23. — Les dépôts fédéraux à la Banque du Canada accusent une augmentation de \$4,764,954, d'après le bilan arrêté au 20 novembre, mais ceux des banques à charte ont décliné de \$20,688,740. Le coefficient de la réserve par rapport aux billets et dépôts est de 22.19 pour cent, contre 22.55 la semaine précédente.

PASSIF	20 nov.	13 nov.
Capital	\$ 5,000,000	\$ 5,000,000
Circulation	96,126,709	97,537,134
DEPOTS:		
Deposits	26,552,149	21,787,195
Deposits	183,347,110	204,033,850
Banques	939,765	1,423,596
Total	\$210,839,025	\$227,244,643
Autre passif	2,031,235	1,750,999
Total	\$212,870,260	\$229,005,642
RESERVE:		
Lingots d'or	\$181,365,794	\$181,532,736
Lingots d'argent	1,686,701	1,686,792
En monnaie am.	928,620	928,620
En monnaie am.	6,827,209	6,770,314
En autres mon.	10,651	10,658
Total de la rés.	\$190,788,993	\$190,175,856
Mon. divisionnaire	273,826	259,508
Aut. Dominion	2,222,687	29,224,750
Total	\$ 2,222,687	\$ 29,224,750
PLACEMENTS:		
Fonds pub. à courts termes	32,814,370	27,461,003
Autres fonds pub.	\$4,189,137	\$1,233,000
Total	\$17,003,507	\$20,694,003
Immeubles	128,065	127,573
Divers	3,477,861	3,091,162
Total	\$313,996,971	\$331,532,777

Les ventes d'immeubles

Préfontaine. — Rue Sherbrooke Est, vacant; lot No 29-636; terrain 3,000 pieds en superficie. G. Bouchard vend à Dame J. A. Lambert, \$3,000. W. Labonté, notaire-1935.

Rue Aylwin, bâtisses 3488; lot No 29-827; terrain 25 x 114 pieds. J. E. Tinker vend à J. N. Garneau, \$1,900. P. Paquette, notaire-1935.

Rue Jeanne d'Arc, vacants; lots Nos 17-474 et 476; terrain 12,124 pieds. J. A. Lambert, \$125. L. J. Robillard, notaire-1935.

Rue St-Jacques, bâtisses 2638; lot No 29-1144; terrain 2,040 pieds en superficie. J. Desgagné vend à A. Harvey, \$1,000 et considérations. A. Zappa notaire-1935.

Rosemont. Avenue Rosemont, bâtisses 6276, 6278; lot No 29-725; terrain. U. Bertrand et al vendent à V. Swatyna, \$6,200. P. G. Gilet, notaire-1935.

2e Avenue, bâtisses 5424 à 5428; lot No 17-1460; terrain 25 x 78 pieds. G. Montagan vend à G. Sauter, \$3,500. A. Boileau, notaire-1935.

7e Avenue, bâtisses 5539 à 5543; lot No 17-1106; terrain 25 x 78 pieds. H. Paquette vend à Dame A. Choquette, \$3,000. P. Guillet, notaire-1935.

St-Henri. — Rue St-Jacques, bâtisses 3015, 3917; lots Nos parties 1153, 1154; terrain. Mile A. Dupont vend à D. Bouchard, \$3,200. A. Labreche, notaire-1935.

Rue St-Augustin, bâtisses 200 à 206; lot No 19-60; terrain 40 x 80 pieds. Mile A. Dupont vend à D. Bouchard, \$3,000. A. Labreche, notaire-1935.

Rue Des Erables, bâtisses 1883 à 1891; lot No 1489-3; terrain 25 x 75-1-2 pieds. N. Beaudouin vend à V. Villeneuve, \$3,700. L. J. Robillard, notaire-1935.

Pue Plessis, bâtisses 1687 à 1693; lot No 90-4; terrain 40 x 113 pieds. Dame D. Gagnon vend à Dame D. Gagnon, \$2,100. J. W. Boileau, notaire-1935.

Pue Plessis, bâtisses 1687 à 1693; lot No 90-4; terrain 40 x 113 pieds. Dame D. Gagnon vend à A. Teller, \$1,500. J. W. Boileau, notaire-1935.

Rue St-Paul, bâtisses 586; lot No 2629-2; terrain 25 x 80 pieds. Mile O. Trotter vend à J. B. Charbonneau, \$565.30. A. Boileau, notaire-1935.

Ville St-Michel. — Chemin Public, vacant; lot No 443-668, 669; terrain. Equity Land Co. vend à A. Bibeau, \$340. T. Bissonnette, notaire-1935.

Statistique

Exportations en octobre

Plus de la moitié du total dirigée vers le Royaume-Uni

Nos exportations s'établissent pour octobre à \$84,952,580 dont \$50,238,624 sur les Britanniques et \$34,713,956 vers l'étranger. Le total exporté sur les Britanniques accuse un plus-value de \$11,662,717 ou 30% sur les \$38,575,907 d'octobre 1934. La proportion a été de plus de 60% du grand total.

Nos ventes aux pays étrangers ont augmenté de \$4,542,054 ou 15% sur octobre 1934, mais qu'elles s'établissent à \$29,171,902.

Le Royaume-Uni se classe au premier rang avec \$42,897,617 somme qui dépasse la moitié du grand total; un an auparavant elles portaient sur \$32,574,960, ce qui donne une augmentation de \$10,322,657 ou 31%.

Nos exportations vers les Britanniques en octobre ont dépassé celles de tout autre mois écoulé depuis décembre 1921, mais elles avaient été de \$52,653,000. Nos exportations sur la Grande-Bretagne ont également été les plus élevées depuis décembre 1928 (\$43,744,000). La différence est peu considérable et les prix étaient plus élevés en 1928 qu'ils le sont aujourd'hui.

Nos exportations vers les Etats-Unis sont passées de \$19,169,006 qu'elles étaient en octobre 1934 à \$26,639,463 le mois considéré, soit une plus-value de \$7,470,457 ou 38%. C'est le total mensuel le plus élevé depuis décembre 1934 (\$29,920,000).

Un des faits saillants a été l'accroissement dans nos exportations dirigées directement sur l'Italie, qui ont dépassé de \$294,624 en octobre 1934 à \$647,234 le mois considéré, soit une augmentation de 119%. Les principaux postes d'octobre 1935 ont été les suivants: nickel affiné, 12,779 cwt valant \$568,713; pâte de bois, 11,020 cwt et \$28,718; planches et madriers, 401,000 pieds valant \$27,455.

On constate également une augmentation notable dans nos exportations vers l'Australie, qui sont passées de \$1,325,495 à \$2,475,796, accusant ainsi un gain de \$1,150,301 ou 86%.

Nos autres principaux débouchés ont été les suivants (chiffres d'octobre 1934 entre parenthèses): Sud-Africain, \$1,301,744 (\$1,289,347); Belgique, \$1,199,296 (\$2,143,052); Pays-Bas, \$1,051,664 (\$860,310); Terre-Neuve, \$763,096 (\$1,325,495); Antilles britanniques, \$669,510 (\$749,048); France, \$598,047 (\$739,174); Nouvelle-Zélande, \$573,951 (\$820,060).

LES PROPRIETAIRES D'appareils radiorecepteurs qui ont négligé de se procurer leur licence sont en danger de perdre leur licence le 30 novembre 1935, le Ministère de la Marine prendra des procédures judiciaires contre eux, ou contre ceux qui se servent d'appareils pour lesquels aucune licence n'a été émise.

Les auditeurs de radiodiffusion qui ne se sont pas encore procuré leur licence pour l'année budgétaire courante sont donc avertis d'en obtenir une immédiatement. La révérence due est de \$2.00 par année.

On peut se procurer des licences de radio des bureaux de poste dans les villes et villages importants, des inspecteurs de radio du Département des Marchands d'appareils radiorecepteurs et autres personnes autorisées à les émettre, ou en s'adressant directement au Service Radiodiffusion du Ministère de la Marine à Ottawa.

Par ordre R. K. SMITH, Sous-ministre de la Marine, OTTAWA, le 15 novembre 1935.

Les petites soeurs de la Sainte-Famille

AVIS aux détenteurs des obligations à 5% faisant partie d'une émission de \$500,000 datée du 1 février 1928.

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien reçoit les Américains

(Par X.-E. NARBONNE)
Le Canadien, qui a causé une si agréable surprise à ses partisans, jeudi soir dernier en triomphant des Maroons de Tommy Gorman par un résultat de 2 à 1, recevra ce soir la visite des Américains de Bill Dwyer pendant que le Montréal se rendra à Toronto faire la lutte aux Leafs de Connie Smythe.

Les deux joutes à l'affiche ce soir, dans les séries de la ligue de hockey Nationale, intéressent particulièrement les amateurs de Montréal puisque nos deux clubs y prennent part et les résultats sont attendus avec impatience.

Le Bleu-Blanc-Rouge a déjà une victoire sur les Américains, car les hommes de Sylvio Mantha ont défait les tricolores dimanche dernier par un résultat de 6 à 0, au cours d'une partie disputée au Madison Square Garden de New-York. Les habitants comptent bien vaincre de nouveau leurs adversaires de ce soir afin de continuer leur ascension vers la première position de la section canadienne de la N. H. L. Notre club est actuellement en deuxième place et une victoire pour le tricolore et un échec pour les Torontoniens laisseraient ces deux clubs à un seul point de différence et rendraient la lutte beaucoup plus contestée. Le Canadien a de grandes chances de vaincre les New-Yorkais ce soir et nul doute que nombreux seront ceux qui se rendront au Forum pour encourager les nôtres à la victoire et les applaudir au cas où ils triompheraient des salariés de Bill Dwyer.

Le Montréal aura une dure besogne sur les bras ce soir alors qu'il est opposé aux Leafs mais les gars de Tommy Gorman ont bon espoir de remporter la palme et ils tâcheront de racheter l'échec subi jeudi dernier aux mains du Bleu-Blanc-Rouge.

Demain soir, six clubs du circuit Calder seront à l'œuvre à l'étranger. Le Montréal jouera à Chicago, contre les Eperriers Noirs, Toronto rendra visite aux Ailes Rouges de Detroit, pendant que Boston et Rangers se disputeront les honneurs de la victoire au Madison Square Garden de New-York.

Le Canadien est au repos jusqu'à jeudi soir prochain alors qu'il se rendra jouer contre le Detroit, puis le samedi suivant, il jouera contre Toronto dans la Ville-Reine pour revenir ensuite dans la métropole où il jouera le lendemain contre les Eperriers Noirs de Chicago. Deux jours après le Bleu-Blanc-Rouge fera de nouveau face aux Maroons au Forum, et tentera de compléter une autre victoire sur le Montréal afin de prendre un avantage considérable dans la série du trophée Kendall.

Le Big Four est suspendu

Ottawa, 23. — Un terrible coup a été porté aux séries de détail pour le championnat du Canada jeudi, quand l'Union Athlétique amateur du Canada a suspendu chacun des joueurs qui a joué dans l'union de football interprovinciale cette saison et tous ceux qui ont joué des matchs-exhibitions contre un club du Big Four.

Cette condamnation atteint les Tigers d'Hamilton, champions du Big Four, et l'Université Queen's, qui a joué un match exhibition ici contre les Rough Riders d'Ottawa. Les deux clubs devaient se rencontrer samedi dans le premier match de la série de détail.

Les Impériaux de Sarnia, le Balmy Beach, de Toronto, et Winnipeg, ne sont pas affectés par cette suspension.

Les joueurs de l'Association de hockey de la province de Québec qui sont sujets à suspension en matière de joueurs de football de l'union interprovinciale mise à exécution par le A.A.U. du Canada, vont probablement continuer à jouer au hockey en dépit de cette suspension, a annoncé hier soir le président de la Q. A. H. A. James Lallande.

Trois footballeurs qui jouent aussi au hockey sont affectés par cette décision, Pete Jotkus et Gordon Itombe, membres du club de football de Montréal, jouent sur la défense avec les Royals dans la rouspe Senior et Herman Murray, autre joueur du M. F. C. est joueur de défense pour Victoria.

Oscar Roetger avec Baltimore

Dayton, 23. — Les Sénateurs d'Albany ont échangé Jake Plummer, premier but et voltigeur à Tulsa, de la ligue du Texas, pour le voltigeur George Blackberry. Plummer a joué à Harrisburg, dans la ligue New-York-Pennsylvanie la saison dernière, mais il appartenait aux Sénateurs de Baltimore, qui l'apporteront le printemps prochain.

Oscar Roetger, premier but, a signé un contrat avec les Orioles de Baltimore. Roetger vient d'être relâché sans condition par les Sénateurs.

Une résolution, présentée à l'assemblée par le comité des résolutions, de permettre à une équipe amateur d'avoir un joueur professionnel dans un autre sport, sur

Canadien et LaFontaine sont vaincus

Les amateurs qui ont assisté aux joutes du groupe Senior, hier soir, au Forum, ont pu constater que l'absence d'un gardien de but régulier est de nature à affaiblir grandement une équipe et que c'est encore pire lorsque les deux gardiens réguliers d'un club sont empêchés de jouer et c'est le cas qui s'est produit hier soir au cours de la joute McGill-Canadien. Le Bleu-Blanc-Rouge était privé de Gauthier et de Bourque, le premier n'ayant pu obtenir son transfert et le second étant retenu chez lui par la maladie, et les équipiers de Billy Boucher furent défaits par 11 à 1 aux mains des étudiants, tandis que dans l'autre joute à l'affiche, le LaFontaine a subi un autre échec alors que le Royal a triomphé par 7 à 1.

Composition des équipes:
CANADIEN but Robillard
Défense: Orlowski, Taplin
Milieu: Malenfant, Boudreau, Burnie
Canadien: Blanchard, Latraverse, Pilon, Houde, Aubuchon, Ranger, Shore.
McGILL but Robillard
Défense: Orlowski, Taplin
Milieu: Malenfant, Boudreau, Burnie
McGill: Blanchard, Latraverse, Pilon, Houde, Aubuchon, Ranger, Shore.

DEUXIEME PARTIE
ROYAL but Lapointe
Défense: Séguin, Mondy
Milieu: Titombe, O'Connor, Armand
McGill: Séguin, Mondy, Titombe, O'Connor, Armand
Lapointe: Séguin, Mondy, Titombe, O'Connor, Armand.

Deux joutes contestées à l'Arena hier

La ligue de hockey Mont-Royal a fait hier soir l'inauguration de ses séries régulières à l'Arena Mont-Royal en présence d'une assistance assez considérable et fort enthousiaste alors que le club Canairals a triomphé du Rosemont par un résultat de 3 à 2 pendant que les clubs Mont-Royal et Pirates de La Chine ont fait match nul de 4 à 4.

Les prochaines joutes de ce circuit auront lieu vendredi soir prochain car la ligue du président LaRocque a décidé de faire disputer ses rencontres le vendredi soir au lieu du dimanche après-midi.

Composition des équipes:
CANAIRALS but Daniel
Défense: Stanley, Barry
Lyle
Rosemont: Colts
Défense: Daniel, Stanley, Barry
Lyle

DEUXIEME PARTIE
PIRATES but Robert
Défense: Durocher, Gauron, Lilly
Mont-Royal: Desrosiers, St-Maurice, Mont-Royal: Groulx, Brassard, Ritchot, Boucher, Valois.

Les résultats du hockey

Hier soir
GROUPE SENIOR
McGill 11, Canadien 1
Royal 7, LaFontaine 1

LIGUE INTERNATIONALE

London 5, Pittsburg 2
Detroit 7, Windsor 1

LIGUE MONT-ROYAL

Canairals 3, Rosemont 2
Pirates 4, Mont-Royal 4

son alignement, a formé le terrain de bataille et la dispute qui a fait rage durant trois heures. Lorsqu'on a pris le vote final, cependant, après plusieurs amendements, les délégués se sont trouvés avec une majorité écrasante en faveur de conserver les barrières entre professionnels et amateurs.

Les professionnels seront bannis

Une victoire facile pour Jack Sharkey

Boston, 23. — Jack Sharkey, a fait un brillant retour dans l'arène, hier soir. Il a mis son adversaire deux fois hors de combat. Une minute et dix secondes après que la rencontre fut commencée, Sharkey envoya "Unknown" Winston au blancher pour le compte réglementaire, mais les officiels annoncèrent que Winston était disqualifié pour avoir refusé de se battre. La foule qui était de plus de 12,000 personnes, crièrent que Winston aurait pu se battre. C'est alors qu'un bon nombre de spectateurs encerclèrent l'arène, refusant de laisser descendre les deux boxeurs et l'arbitre. Ils exigèrent que le combat soit continué.

Sharkey suggéra alors de recommencer le combat pour se conformer aux exigences de la foule. Winston accepta et les spectateurs reprirent leur siège. Dans ce match, Sharkey, au milieu de la deuxième ronde administra un direct de gauche à la mâchoire de Winston pour le compte de huit. Lorsque le nègre se releva, l'ancien champion du monde lui porta deux directs, un de la droite et l'autre de la gauche à la figure. Le nègre rebomba sur le plancher cette fois pour dix secondes.

Les parties de fin de semaine

Ce soir
LIGUE NATIONALE
Montréal à Toronto
Américain à Canadien
LIGUE CANAMERICAINE
Providence à Philadelphie
New-Haven à Springfield
LIGUE INTERNATIONALE
London à Cleveland
Rochester à Buffalo
GROUPE SENIOR
Royal à Buffalo
LIGUE MONT-ROYAL
McGill vs U. de Montréal
Concordia vs St-Laurent
Demain après-midi
GROUPE SENIOR
Lafontaine vs Victoria
Ottawa vs Verdun
Demain soir
LIGUE NATIONALE
Montréal à Chicago
Toronto à D. étroit
Boston à Rangers
LIGUE INTERNATIONALE
Rochester à Syracuse
LIGUE CANAMERICAINE
Providence à New-Haven
Springfield à Boston

Inauguration de la Ligue Montréal

La Ligue de Hockey Intermédiaire de Montréal, nouvellement formée, fera ses débuts cet après-midi au Forum alors que deux rencontres seront à l'affiche. Dans la joute initiale les clubs universitaires McGill et Montréal se disputeront les honneurs de la victoire tandis que dans la joute finale le Concordia sera l'adversaire du Saint-Lambert.

La première partie commencera à 2h. 15 précises et Son Honneur le Maire, M. Camille Houde, mènera la ronde. Il sera accompagné du président et des membres du Comité Exécutif, ainsi que du rector de l'Université de Montréal, M. Olivier Maurault. On s'attend aussi à une représentation de notabilités représentant l'Université McGill.

Cette nouvelle ligue, dont le président est M. Alphonse Thérien, secrétaire-trésorier de la Québec Amateur Hockey Association, semble assurée de connaître un vif succès dès sa première année de formation si l'on tient compte du fait que toutes les équipes qui en font partie ont fait leur marque dans le passé, et ont toujours su réunir une agglomération de nos meilleurs joueurs amateurs. L'inspiration des deux clubs universitaires promet des spectacles intéressants et il y aura certainement de l'action lors de leur rencontre cet après-midi. Leurs partisans sont nombreux et enthousiastes et savent mettre de l'animation aux parties.

Quand au Concordia, qui en trois années de hockey, a remporté deux championnats, il se promet de débiter par une victoire contre le St-Lambert. Inutile de dire que le club de la rive sud ne l'entend pas de la même oreille et que ses porte-couleurs vont faire leur possible pour infliger une défaite à l'équipe du Concordia qui, d'après ce que le gérant Thériault et son populaire président Axiel Choquet avancent, sera certainement dans les éliminatoires à la fin de la saison.

Les prix sont des plus populaires et les officiels de la ligue s'attendent à une nombreuse assistance pour leur programme initial.

Les Tecumsehs vainqueurs

Pittsburgh, 23. — Grâce au ralliement de la troisième période alors que les Tecumsehs purent enregistrer quatre points consécutifs tout en tenant leurs adversaires en échec le club London a augmenté son avantage dans la course au championnat de la ligue de hockey internationale. Les Tecumsehs ont vaincu le Pittsburgh par 5 à 2 hier soir pour compter leur cinquième victoire consécutive.

M. Taschereau à Montmagny

Le premier ministre appuie la candidature de Me Fernand Choquette — "Mon ami, M. Choquette, vous offre du pain, et M. Grégoire, le saint homme qui se canonise avant de mourir, des encycliques"

Montmagny, 23 (C. P.). — Le premier ministre, M. L.-A. Taschereau, a tenu hier soir une grande assemblée, au manège militaire de Montmagny, pour appuyer la candidature de M. Fernand Choquette, c.r.

Les deux maires de Montmagny, celui de la ville, M. le Dr Philippe Richard, et celui de la paroisse, M. Irénée Poirier, présidaient.

Le premier orateur fut M. Fernand Fafard, c.r., député fédéral de la division Montmagny-L'Islet, qui déclara qu'il n'y a rien à reprocher au gouvernement Taschereau et que les discours dans lesquels on l'attaque sont absolument injustifiables.

M. Fernand Choquette, le candidat libéral, rappela qu'avant de se présenter dans le comté, il a démissionné comme avocat de la Commission des liqueurs. Il reproche à son adversaire, M. J.-E. Grégoire, c.r., de n'avoir pas renoncé, lui, à la mairie de Québec. Il promet à M. Taschereau que lundi toutes les classes de la société, pour le bien-être desquelles il a travaillé, s'uniront pour lui donner la victoire.

Le premier ministre salue la présence sur l'estrade de M. le juge P.-A. Choquette, père du candidat libéral et ancien député de Montmagny. "Quand je vois tant de figures souriantes", dit-il, "je me demande si ce n'est pas la bonne semence qu'il a jetée autrefois qui nous permet de voir aujourd'hui, dans la grande armée libérale, tant de bons et vaillants soldats."

Un saint homme

M. Taschereau dit un mot de la lutte dans Montmagny. Il appelle le maire Grégoire "un saint homme qui se canonise lui-même avant de mourir". M. Grégoire, ajoute-t-il, parcourt la province en disant qu'il a toutes les qualités et toutes les vertus; mais il oublie de dire une chose, et c'est qu'il n'a pas su administrer Québec. Pourquoi, aujourd'hui, fuir-il sa ville? Vous allez en disposer dans cette élection et nous ferons de même aux élections municipales de février prochain.

Du pain contre des encycliques

M. Taschereau fait allusion à la conférence interprovinciale et déclare que la province de Québec

M. Paul Gouin à Farnham

Un mot de Laurier sur les alliances entre hommes libres et patriotes — M. Gagnon dénonce M. Bachand

M. Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale, en route pour Sherbrooke, où il devait être l'un des principaux orateurs à la grande assemblée du Manège militaire, est arrêté à Farnham par un groupe de candidats de l'Union nationale dans le comté de Missisquoi. M. François Pouliot, hier après-midi, M. Onésime Gagnon, ministre dans le cabinet Bennett et ancien député de Dorchester, M. Roger Ouimet, candidat unioniste-national dans le comté de Verchères, et M. François Pouliot, candidat de l'Union nationale dans Missisquoi, étaient aux côtés de M. Gouin. L'assemblée eut lieu au théâtre Princess de Farnham, sous la présidence de M. Henri Gosselin, maire de la ville.

M. Gouin parla des réformes agricoles et ouvrières qu'entend exécuter l'Union nationale si elle prend le pouvoir.

Le président de l'Action libérale nationale rappela un mot de Laurier lorsqu'il s'agit pour lui de donner son opinion sur une alliance identique à l'alliance Duplessis-Gouin: "S'il s'agit, disait Sir Wilfrid, d'une alliance entre libéraux et conservateurs, je ne l'approuve pas, mais s'il s'agit de l'Union d'hommes libres et patriotes — de couleur libérale et conservatrice — pour opposer un front uni contre un régime qui a lésé les droits de la population, j'en suis". M. Gouin a aussi déclaré qu'il n'y a dans le comté de Missisquoi qu'un seul candidat officiel de l'Union nationale: M. François Pouliot.

M. Onésime Gagnon a parlé surtout des pensions de vieillesse de l'Union nationale à l'intention d'accorder et de la loi des accidents du travail que le parti Duplessis-Gouin amènera, si elle prend le pouvoir, de façon à accorder à l'accidenté le choix de son médecin et à faire disparaître l'autocratie de la Commission des accidents du travail qui juge sans appel toutes les causes qui lui sont soumises.

M. Gagnon dénonça ensuite, comme il l'avait fait à l'assemblée régionale des Trois-Rivières, l'acte malhonnête de deux députés provinciaux qui ont mis dans leurs poches des chèques destinés à secourir les chômeurs. M. Gagnon dénonça aussi le député provincial de Sheffield, M. Bachand, qui a critiqué un juge, en Chambre, sans que le premier ministre et procureur général intervint.

M. Roger Ouimet, candidat unioniste dans Verchères, et le candidat de l'Union nationale dans Missisquoi, M. Pouliot, adressèrent aussi la parole à la foule qui remplissait le théâtre.

M. Maurice Fortin, de Farnham, remercia M. Paul Gouin et les autres orateurs. Il ajouta que "ni l'argent ni l'alcool" n'empêcheront le parti Duplessis-Gouin de renverser le régime Taschereau dans le comté de Missisquoi.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

SALON DE L'AUTO

DE MONTREAL
23 au 30 NOVEMBRE
EDIFICE SUN LIFE

Ouverture Samedi, 23 Novembre, à midi
(FERME DIMANCHE)
Commencant Lundi - 10 a.m. à 11 p.m. tous les jours

PAGEANT DE L'AUTO

Eclatants modèles de 1936, étalages avec démonstrateurs en marche, nouvelles et superbes carrosseries, accessoires et véhicules commerciaux.

ADMISSION
Avant 6 p.m. . . . 25c
APRES 6 p.m. . . 50 cents

ADELSTAN LEVESQUE, Gérant-Général

Participez au concours du Salon de l'Auto
GAGNEZ AUTO GRATIS Aussi
Votre Choix d'un \$300 en Argent

CHEVROLET, DODGE ou FORD
Il est facile de gagner. Il suffit de répondre aux questions traitant de sujets que toute personne devrait savoir. Gagner un ou plusieurs prix. Procurez-vous détails au Salon de l'Auto ou des marchands d'automobiles de Montréal. Aussi voyez notre annonce dans La Presse du 16 et 23 Novembre.

PASSAGES REDUITS
par autobus et chemins de fer . . . Demandez à votre agent

LA PALESTRE NATIONALE

ANGLE CHERRIER & ST-ANDRE
Grande Campagne d'Abonnements

PRIX SPECIAUX

Abonnement annuel
Ecoliers et Ecolières: — \$3.00 au lieu de \$5.00
Dames: — \$5.00 au lieu de \$8.00
Messieurs: — \$8.00 au lieu de \$12.00

CANADIENS FRANCAIS

VOUS ETES FIERS DU NOM QUE VOUS PORTEZ...
ENCOURAGEZ LA PALESTRE NATIONALE.

840 rue Cherrier — Information: FR. 2896

duquel l'Etat fédéral exerceait ses droits de créancier avec rigueur, pour empêcher l'exportation de matériel de guerre.

Sylvio Mantha fête

En témoignage de félicitations et d'encouragement à l'égard de Sylvio Mantha, le nouveau gérant du club de hockey Canadien, un groupe de sportsmen locaux, après avoir obtenu permission des propriétaires du club MM. Savard et Forget, donneront le 5 décembre prochain, en la salle de danse du Palais d'Or, rue Stanley, une soirée à laquelle assisteront tous les joueurs du Tricolore.

Un magnifique cadeau sera présenté à Sylvio Mantha à cette occasion par les amis et supporters du club qui désirent ainsi manifester au populaire pilote de l'équipe canadienne française combien sera populaire durant la prochaine saison la présence à titre de mentor des joueurs celui qui sera le héros de cette fête.

LA RADIO

(Suite de la page 8)

DIMANCHE, 24 NOVEMBRE
CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles
4.45 Extraits de comédies musicales.
5.15 What Price Loyalty.
5.30 Programmes français.
6.00 En ce temps-là, adaptations radio-phoniques de scènes bibliques, en anglais.
6.30 Regardez sur le monde actuel, conférencier, M. Victor Barbeau.
6.45 Le parti Duplessis-Gouin.
7.45 Hourly Boys Singers.
8.00 Les petits musiciens, relais du MRS.
8.30 La Petite Symphonie de Radio-Canada, à Québec, sous la direction de M. C. O'Neill.
9.00 Le parti Duplessis-Gouin.
CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles
9.00 Heures.
9.00 Le dimanche chez tante Suzanne.
10.00 Chansons françaises.
10.30 Nouvelles.
1.00 Heures.
1.00 En dinant.
1.15 Etre femme.
1.45 Hourly Boys Singers.
2.30 Heures.
2.30 Discours politique.
3.00 Heures catholiques.
6.00 Heures des amateurs.
6.30 Programme St-Jean.
6.45 Les liques des Moines.
7.00 Heures, température.
7.00 Orchestre.

LONGUEURS D'ONDES
Longueurs d'ondes des postes, en mètres et en kilocycles.

Postes
CRCM 329.7 910
CKAC 411 730
CFCF 500 600
CHLQ 465 645
CKOV 222 1310
CHCS 300 1300
WABO 346.5 865
CHNO (N.-Carleton) 347.5 865
WEAP 454.2 660
WJY 384.5 780
WVY 375 800
WTIO 322.5 930
WLWL 472.5 635

CHLQ — 266 mètres — 1,120 kilocycles
11.15 Sommeil.
12.01 Variétés.
12.15 Programme Bélangier.
12.30 La Pompadour.
12.45 Pinet et Jerry.
1.00 Discours libéral.

PROVINCES MARITIMES
CHNS: Halifax 1050 à 930
CFBL: Fredericton 1030 à 930
CBLW: Windsor 140 à 1050
CHQS: Summerside 1120 à 1300

Québec
CRQC: Québec 930 à 1050
CRCS: Chicoutimi 1200 à 930
CBLW: Windsor 140 à 1050
CHQS: Summerside 1120 à 1300
CRQC: Québec 930 à 1050
CRCS: Chicoutimi 1200 à 930
CBLW: Windsor 140 à 1050
CHQS: Summerside 1120 à 1300

PROVINCES DE L'OUEST
CFCF: Lethbridge 540 à 1230
CFCF: Saskatoon 1230 à 940
CKY: Winnipeg 780 à 140
CBLW: Winnipeg 140 à 1050
CHQS: Kelowna 1210 à 630
CFCF: Kamloops 1310 à 830
CHQS: Trail 360 à 910



Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle

Directeur général: R. F. Adrien, C.S.C., au sein de l'Université de Montréal.
Sous-directeur: R. F. Adrien, C.S.C., au sein de l'Université de Montréal.
Secrétaire général: M. Jules Brunel, Institut botanique, Université de Montréal.
Secrétaire adjoint: Mlle Marcelle Gauthier, Institut botanique, Université de Montréal.
Trésorier: M. Jacques Rousseau, Institut botanique, Université de Montréal.

CHEFS DE SERVICE

Botanique: R. F. Marie-Victorin, F.E.C., Institut Botanique, Université de Montréal.
Zoologie: Dr. Georges Préfontaine, Laboratoire de Zoologie, Université de Montréal.
Entomologie: M. Gustave Chagnon, Institut Dentaire de St. Louis, 1570 St-Hubert, Montréal.
Minéralogie-Géologie: R. P. Léo Morin, C.S.C., Collège de Saint-Laurent.
Publicité: R. F. Narcisse-Denis, F.E.C., Mont St-Louis, rue Sherbrooke est, Montréal.

No 238 23 novembre 1935

Hommage de gratitude de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle au Col. Notre-Dame de la Côte-des-Neiges

Il nous fait plaisir de publier ici la lettre adressée par le Fr. Marie-Victorin, président de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle, à la direction du Collège Notre-Dame à l'occasion de la clôture de l'exposition des C.J.N.

Montréal, le 13 novembre, 1935.

Rév. Frère Emery,
Directeur,
Collège Notre-Dame,
Côte-des-Neiges, P. Q.

Cher Frère Directeur,

La grande exposition régionale des C.J.N. de 1935 marque une date importante dans l'histoire du grand mouvement pédagogique dont les C.J.N. sont la plus vivante expression.

En assumant la lourde tâche d'organiser cette exposition, en portant seule tout le fardeau financier, et en réussissant à faire le grand succès que tout le monde connaît, votre maison s'est acquise la reconnaissance de tous ceux qui se vouent à la cause sacrée de l'éducation.

A cette occasion, la Société Canadienne d'Histoire Naturelle, mère des 500 C.J.N., a contracté envers votre maison, et envers vous-même, cher Frère Directeur, une dette dont elle pourra difficilement s'acquitter. Mais elle veut au moins, par la voix de son président, dire son plus chaleureux merci à tous ceux qui ont été les instruments de ce succès.

Veillez agréer, cher Frère Directeur, l'assurance de ma vive gratitude personnelle, et de mon profond respect.

Fr. Marie-Victorin.

La vie laborieuse d'un naturaliste original et oublié

Deuxième partie

LE VOYAGE AU SÉNÉGAL

Voici donc Adanson à sa vingt-troisième année. Il est sans fortune. Il n'a rien à espérer de sa famille pauvre, il a perdu les protecteurs qui s'intéressaient à sa vocation et Mar de Vintimille est mort. Il compte parmi les naturalistes de valeur, mais ses connaissances ne lui procurent aucun emploi officiel. Le Jardin Royal n'a pas de ressources et du reste Adanson n'est pas attiré par Buffon, alors omnipotent. Il a tout lu et ne croit plus aux livres. "La plupart des choses qu'ils enseignent sont fausses, dit-il, il faut voir la nature en place et celle des pays tropicaux ne l'a jamais vu, plus attirante, plus inconnue que celle des pays tempérés." En 1748, il se fait enranger par la Compagnie des Indes pour les comptoirs du Sénégal. Les motifs de son choix pour cette contrée sont caractéristiques. "C'est que c'était, dit-il, de tous les établissements européens, le plus difficile à pénétrer, le plus chaud, le plus malsain, le plus dangereux à tous les égards. Et, par conséquent, le moins connu des savants." Il n'y avait alors au Sénégal qu'un petit nombre de factoreries dispersées, avec Saint-Louis comme poste capitale. Adanson débarqua donc à Saint-Louis le 25 avril 1749. Il avait 22 ans. Il séjournera dans la colonie quatre ans et quatre mois. Le gouverneur l'accueillit avec empressement, lui fit bâtir un groupe de cases près du port et lui confia la surveillance du jardin européen, où le jeune naturaliste effectua des essais et observa la végétation de certaines plantes tropicales cultivées. Vaquant exclusivement à sa besogne, il dut passer pour étranger et fut sans doute l'objet de maintes plaisanteries, au milieu de compagnons pour la plupart incultes et adonnés aux plaisirs matériels. Il eut cependant la joie de retrouver un ancien camarade de collège, M. Audriot, avec lequel il se lia d'une étroite amitié. C'est aux recherches d'histoire naturelle qu'il consacra surtout son activité. Il établit une espèce de bureau météorologique, où le remplaçait Audriot pendant ses absences. En géographie, il dressa une carte du delta du Sénégal, il leva la chaîne et la boussole le plan du pays, il corrigea un grand nombre de notes qui dépassaient en précision certaines relations contemporaines de voyages dits scientifiques. Chaque jour il est en excursion. "Je pénétrais les bois, je travaillais les marais et les campagnes, herbouillant et chassant; jamais je ne retournais les mains vides; je n'étais une plante, un insecte qui m'arrêtaient; à l'occasion un quadrupède singulier, un oiseau par des plus vives couleurs; tout ce qui se présentait était un objet nouveau." Son entraînement à cette vie fut bientôt si complet qu'il parvint à s'imposer les plus dures fatigues sans être incommodé et qu'il eut peine à se faire suivre par les naturels eux-mêmes. Rentré le soir à son habitation, il étudia les matériaux récoltés, prend des notes, prépare des collections qu'il expédie à

Boîte aux questions

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me dire le nom de l'arbre qui porte la feuille que le vous envoie. Malgré sa grande dimension, c'est l'une des plus petites que j'aie trouvées sur l'arbre. Ce qui concerne cette espèce m'intéresserait vivement. (Petite Trifluviennine).

R. — Votre arbre est un Catalpa. Les Catalpas sont originaires de l'Amérique du Nord, des Indes occidentales et de l'Asie orientale. On en compte environ dix espèces. Le vôtre est probablement le *Catalpa bignonioides*. L'arbre porte de belles fleurs blanches tachetées de pourpre. Mais les fruits qui ressemblent à de longs crayons attirent surtout l'attention. Aucun Catalpa n'est indigène au Canada. Le nom est d'origine indienne.

Q. — Qu'est-ce que cette Composéée que je vous envoie, qui n'a presque pas de feuilles, et dont le capitule est sans rayons? Je l'ai trouvée dans un champ inculte à Montréal, le 2 octobre. (Hélène K., Montréal, Qué.).

R. — Votre plante est l'*Aster à feuilles étroites (Aster angustus)* qui fait partie du petit groupe des *Asters annuels*. L'*Aster à feuilles étroites* est indigène, mais très rare, sur les grèves d'eau salée, le long du bas Saint-Laurent. A Montréal c'est une plante de balast, de remblai de chemin de fer; elle nous vient des provinces de la Prairie avec les wagons à bié. Le domaine de la Prairie renferme d'innombrables étangs salés dont les bords sont garnis de plantes proprement maritimes. C'est de cet habitat que nous vient l'*Aster à feuilles étroites*.

F. M. V.

L'Orphéon de Montréal

C'est au Ritz qu'a chanté l'Orphéon de Montréal en son premier concert de la saison et l'on craignait que les dimensions de la salle fussent trop exigües pour la puissance que ce groupe de voix choisies sait donner. La salle a bien supporté l'épreuve.

Le 14 qui se présentait jeudi, l'Orphéon est toujours le bel instrument sonore que nous avons connu, obéissant et sûr, mais il y paraissait moins de cette quasi-perfection de certains de ses concerts de naguère. L'homogénéité qu'on a le droit d'exiger de lui était rompue ici et la par de la prédominance de parties secondaires et certains contrastes dynamiques étaient trop violents.

Somme toute cependant, l'Orphéon a soutenu sa bonne réputation.

Le programme était presque entièrement composé d'arrangements, faits par Francisque Darcieux, d'œuvres écrites pour la voix solo avec accompagnement de piano, francinement, on en a abusé, car des œuvres comme la *Sérénade* de Gounod, la *Procession* de César Franck, le *Poème de Mai* de Théodore Dubois, perdent leur sens en s'exprimant par le choeur d'hommes et les accompagnements vocaux sont des curiosités dont l'abus ne se recommande pas.

Le *Crucifix* de la Messe en Si mineur de Bach, qui bénéficiait d'une préparation plus ancienne que la plupart des autres morceaux, est ce qui — pour moi du moins — a été le mieux chanté, avec *A la Fontaine de Saint-Nicolas* de Paul Miche, qui ne mérite pas tant d'honneur. Mais si *Alouette* d'Amédée Tremblay, — ou notre encombrante *Alouette* — a été mise là parce qu'on l'avait redemandée, qu'on ferme désormais l'oreille à pareilles requêtes: une fois, c'est assez; Amédée Tremblay est plus intéressant dans d'autres chansons.

On m'accusera peut-être de n'être pas très enthousiaste des exécutions de jeudi soir. C'est que l'Orphéon de Montréal nous a donné le droit d'être exigeants; il peut faire mieux et il ne peut en vouloir à qui lui demande d'y atteindre, puisqu'il a déjà prouvé ses très hautes qualités.

Frédéric PELLETIER

Deux pianistes au "Wednesday Nine O'Clock"

Le prochain concert du club musical des "Wednesday 9 O'Clocks" aura lieu au Ritz-Carlton, le 4 décembre prochain. Les artistes au programme seront deux grandes pianistes canadiennes: Etta Coles et Naomi Yanova.

Mlle Coles est née à Regina, Sask., et Mlle Yanova, à Toronto. Les deux pianistes ont travaillé ensemble la musique concertante, sous Mlle Bates. Elles ont été acclamées dans des concerts conjoints dans des principales villes du Canada et des Etats-Unis. Les New-Yorkais les regardent comme des musiciennes accomplies.

Vient de paraître "LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE" (La Prose)

Par Albert DANDURAND, pte. M. A. Dandurand a déjà fait paraître: "La Poésie Canadienne-Française". Ce nouveau volume complète donc le précédent. C'est une histoire, en raccourci, de notre littérature, quant à ses genres en prose.

Les principales œuvres de nos écrivains en histoire, en critique littéraire, en science, au théâtre, dans le roman, dans le conte, dans le roman, sont notées et jugées sommairement. Vue d'ensemble qui permet au lecteur de retracer l'évolution de nos genres littéraires en prose. L'auteur apporte des documents nouveaux sur le journalisme, sur la critique littéraire de chez nous.

Le volume: \$1.00 franco au Service de Librairie du *Devoir*, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Le monde des timbres

(Tous droits réservés.)

Trois séries historiques à l'occasion du 3ème centenaire des Antilles françaises

Les dépêches nous ont apporté, ces jours derniers l'écho de brillantes manifestations à Paris, bientôt se continueront dans les Antilles, à l'occasion du 3ème centenaire du rattachement à la France de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane.

Comme il convenait, les autorités postales françaises ont décidé de perpétuer, au moyen de timbres, le souvenir de cet anniversaire mémorable.

L'émission est à peine en retard puisque c'est le 28 juin 1935 que 554 Français, pêcheurs, paysans, soldats, avec femmes et enfants, la majorité originaires de Normandie, tout comme les Canadiens, partis de Dieppe le 25 mai, après avoir touché la Martinique, abordèrent à la Guadeloupe pour y jeter les fondations d'une des colonies les plus prospères.

Ce groupe d'îles découvert par Colomb à son second voyage, visité vingt-cinq ans plus tard par l'Espagnol Antonio Sarréno, ne prit une réelle importance qu'en 1625, alors qu'un gentilhomme normand, Pierre-Belain d'Ensambe, conçut le projet du peuplement de l'archipel.

Revenu en France, d'Ensambe s'associa à deux compatriotes, Jean Duplessis d'Ossouville et Léonard de l'Olive qui devaient être les véritables fondateurs des Antilles françaises.



50 centimes, 1 franc, 2 francs.

Les maladies tropicales et les fléaux des Caraïbes rendirent les débuts difficiles.

Six ans après son arrivée, Duplessis est terrassé. Cependant, ses compagnons continuent courageusement l'effort commencé. Quelques-uns d'entre eux quittent la Guadeloupe pour s'établir à la Martinique, d'une fertilité extraordinaire. Insuffisamment outillés, ils échouent. Après de nombreuses vicissitudes, le grand Colbert, qui depuis quelque temps déjà s'intéresse aux Antilles, conseille à Louis XIV d'acquiescer la Martinique et la Guadeloupe, et en 1674, les deux groupes d'îles sont rattachées à l'Etat français.

Peu à peu, les espoirs de Colbert se réalisent: de grands travaux agricoles sont entrepris et, trois quarts de siècle plus tard, le succès est complet.

Les guerres franco-anglaises qui se succédèrent au cours du demi-siècle suivant modifieront à plusieurs reprises le statut de ces colonies. Cinq fois de suite les Anglais s'en emparent, mais la France parvient chaque fois à les reconquérir, jusqu'au jour où le traité de paix de 1816 rend les îles à la colonisation française.

Un nouvel effort commença. La Révolution libère les esclaves et les indigènes se joignent aux troupes françaises, venues en 1794, sous le commandement de Hugues et de Chrétien, commissaires à la Convention, pour chasser les Anglais de la Guadeloupe.

L'histoire de la Guyane est tout autre. Colonie pénitencière de l'Amérique du Sud, sa participation philatélique à cette commémoration ne s'explique que par le fait de sa proximité relative des Antilles.

Chacune des colonies a sa série en propre, chacune des deux vignettes réparties sur 6 timbres de 40c, gris-brun, 50c rouge, 1 f. 50 ultramarine, 1 f. 75 lilas-rose, 5 f. brun et 10 f. vert.

Sur ceux de la Guadeloupe sont représentés, sur les trois premières dénominations, le cardinal de Richelieu signant la charte de la Compagnie des Antilles, en 1635 et sur les trois dernières, Victor Hugues vainqueur des Anglais à la Guadeloupe et autres îles, vers la fin du XVIIIe siècle.

On se souviendra que, pour la deuxième fois cette année, le grand ministre de Louis XIII figure sur un timbre français — son effigie fut reproduite, ainsi que nous l'avons déjà noté, lors du IIIe centenaire de l'Académie française, dont il fut le fondateur.

Les vignettes de la Martinique font voir, sur les trois moindres valeurs, Belain d'Ensambe, premier possesseur de l'île et sur les trois autres Victor Schoelcher, principal artisan de la libération des esclaves dans les possessions françaises.

Enfin les timbres de la Guyane — dont les trois petites valeurs montrent la reprise de Cayenne par d'Estree, en 1876, et les trois autres un Indigène entouré des produits recherchés de cette colonie tropicale.

L'ensemble, d'une beauté remarquable, est d'un intérêt historique. Malheureusement, le légiti-me désir de propagande qui inspire une telle émission, n'y trouvera pas son compte, les autorités

postales françaises ayant limité le tirage au chiffre dérisoire de 25,000 exemplaires de chaque type avec la restriction de vendre les timbres non pas à la pièce, mais seulement par série complète, dont la valeur faciale est de plus de \$1.25 chacune.

Des petites dénominations tirées par millions, comme le font notamment les Etats-Unis, auraient mieux servi les collectionneurs et en même temps la gloire d'un des plus anciens foyers de civilisation française en Amérique.

Phil. Athély

Bourse des échangistes

Nous poursuivons tous les samedis la publication d'une liste d'échangistes à laquelle nos lecteurs pourront s'inscrire gratuitement. Il suffira, avec le coupon ci-dessous, de donner son nom et prénoms, âge si l'on veut, son adresse, et dire le genre de timbres offerts en échange de ceux qu'on recherche; exemple: Echange Canada pour France, etc.

Des demandes d'échange sous des initiales ne seront pas acceptées — il faut des noms. Il est entendu que cette publication n'engage pas notre responsabilité: nous présumons de la probité de tous. Il suffira d'une seule plainte motivée pour que le nom du délinquant soit banni à tout jamais.

Fernand Auger, St-Chrysostome, Qué. Echange général.

S. Duquette, 5688 St-Urbain, Montréal: Europe et colonies pour Can. T-Neuve, E-U, Amér-Sud.

Mlle Berthe Gagnon, 30, St-Amand, Loretteville, Qué., Europe pour Amér-Sud., Afrique, Asie et Océanie.

Pierre Gendron, 56, ave. Nelson, Outremont. — Général.

Mlle Gertrude Guay, 110 1/2, 5ème Rue, Limoilou Qué.: Général.

Jean-Jacques Jasmin, 5991 boul. Monk, Montréal. — Général.

Paul Laplante, 1638 ave. Air, Montréal. — Canada, colonies angl. et général pour Canada et col. ang.

Pierre Lavery, 12 ans, 2, r. St-Antoine, Longueuil. — Canada, France pour Egypte, Australie.

Mlle Gilberte Lebeuf, 475, 2ème Avenue, Verdun: Général.

Omer Poirier, séminaire Mont-Laurel, Qué., Can., France, Allem., Belgique, pour général.

Réginald E. Robert, 6864, Irwin, Montréal: Général.

Roger Roy, casier 646, St-Jérôme. — Général.

Coupon à détacher et à adresser à Phil. Athély, le "Devoir" 430, Notre-Dame est, Montréal.

BON pour une inscription à la BOURSE des ECHANGISTES Nul après le 29 novembre.

TIMBRES-POSTE

Pour collectionneurs
Maison de Meslé
1610 St-Denis (près du théâtre)
MONTREAL

10,000 TIMBRES DIFFERENTS

formant une magnifique collection, à vendre séparément: la plupart 20% et 50% de moins.

Venez choisir les timbres qui vous manquent, compléter vos séries pour quelques sous!

Si vous ne pouvez pas venir, demandez un envoi à choix.

J. COURVAL

4674 Resther Canada Montréal

TIMBRES-POSTE

A. H. VINCENT
294 St-Catherine O. (près Bleury)
TIMBRES — ALBUMS — CATALOGUES
100 timbres différents col. franc. 40
75 " " " " angl. 15
100 " " " " belg. 25
200 " " " " " 50
300 monco entier " 75
1000 " " " " " 1.00

SPECIAL DE LA SEMAINE
9 timbres rois d'Ethiopie 25
1 Bloc Canada Belgique 15
3 Belgique mille poste 15
3 Triangles d'Espagne 25
25 timbres décoratifs Turquie 25

Demandez à votre libraire mon catalogue 1935 illustré à 25
No rien acheter, ne rien vendre sans me consulter.

chez **DUPUIS**

UNE AUTRE OCCASION D'OBTENIR L'ENSEMBLE "CONNOR"

à prix d'aubaine

2.50 COMPTANT

livrent cet ensemble à domicile, soldé en 18 paiements mensuels de 5.35 chacun.

Lessiveuse électrique **CONNOR** reconstruite

Vendue séparément: 59.50

comptant, soldé en 15 paiements mensuels de 4.15 chacun.

2.50 comptant

Soldé en 18 versements mensuels de 5.35 chacun

Plateau 5151

- LESSIVEUSE ELECTRIQUE (reconstruite)
- ESSOREUSE ELECTRIQUE
- REPASSEUSE ELECTRIQUE

Trois appareils modernes de la fameuse marque CONNOR — c'est dire une haute qualité, fabrication experte et durabilité, ainsi qu'une garantie d'un an contre toute défectuosité.

DUPUIS — Mezzanine (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président,
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér., ARMAND DUPUIS, ca.-dir.

Avis légal

Province de Québec, District de Montréal, No 16148, Cour de circuit, Wolf Solomonovich and Hyman Sabott (Atlantic Waterproof and Clothing Co.) demandeurs vs P. Melitzman, défendeur. Le 3ème jour de décembre 1935 à 11 heures de l'avant-midi au domicile dudit défendeur, au No 3638 rue St-Laurent en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. M.-E. Robillard, H.C.S. Montréal, 22 nov. 1935.

Avis légaux

Province de Québec, District de Montréal, No 16148, Cour de circuit, W. H. Benoit, demandeur, vs Sammy Snider Sam Sedovitch et Arthur A. Makarovsky, (Quider Electric Motor Company), défendeurs. Le 3ème jour de décembre, 1935 à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires dudit défendeur, au No 5297 rue Fabre en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en pupitres, moteurs électriques, fil de fer, éventail électrique, etc. Conditions: argent comptant. M.-E. Robillard, H.C.S. Montréal, 22 nov. 1935.

Province de Québec, District de Montréal, No 16147, Cour de circuit, W. H. Benoit, demandeur, vs Sammy Snider Sam Sedovitch et Arthur A. Makarovsky, (Quider Electric Motor Company), défendeurs. Le 3ème jour de décembre, 1935 à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires dudit défendeur, au No 5297 rue Fabre en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en pupitres, moteurs électriques, fil de fer, éventail électrique, etc. Conditions: argent comptant. M.-E. Robillard, H.C.S. Montréal, 22 nov. 1935.

JOLIS ALBUMS DE TIMBRES A PRIX REDUITS

Valeur régulière de \$1.75 — bonne reliure toile — texte anglais.

Se hâter — stock très limité

Americas — Les 3 Amériques et Antilles, 224 pages, 6,500 espaces, abondantes vignettes, reliure toile couleur (pèse 3 livres)..... \$1.25

American — Les Etats-Unis au complet: timbres-poste, enveloppes, fiscaux et émissions coloniales américaines; 150 pages, 9 x 12, relié toile couleur (pèse 3 livres)..... \$1.25

Avion — Espaces pour tous les timbres de la poste aérienne jusqu'au 1er janv. 1934 — Nombreuses vignettes, 9 x 12, relié toile rouge (pèse 3 livres)..... \$1.25

(Port en plus suivant les poids indiqués)

Bazar Postal — Boîte Poste 4020 Montréal

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: HARBOR 1241

1 sou le mot, 25c minimum comptant.

Annonces facturées, 1/4c le mot, 30c minimum.

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINES MARIAGES, MARIAGES, SERVICES, ANNIVERSAIRES, SALES, GRANDS MARIAGES, RE-MERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, \$1.00 par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2c.

Demande d'emploi

Comptable, expérience générale bureau, jour ou soir, ville ou campagne. Organisation de compagnies. DOLLARD 8643. J.N.O.

Logements à louer

A louer à bon marché 2274-2276 rue Cadieux, 2 logements de 7 pièces. Gar. électrique, bain, garage. No 2139 LaSalle, 6100, 8440, 8442, 8444, 8446, 8448, 8450, 8452, 8454, 8456, 8458, 8460, 8462, 8464, 8466, 8468, 8470, 8472, 8474, 8476, 8478, 8480, 8482, 8484, 8486, 8488, 8490, 8492, 8494, 8496, 8498, 8500. J.N.O.